

FC

170

T68

1900a

21.
95

ABRÉGÉ

HISTOIRE DU CANADA

A L'USAGE

DES JEUNES ÉTUDIANTS

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR

F. X. TOUSSAINT

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique

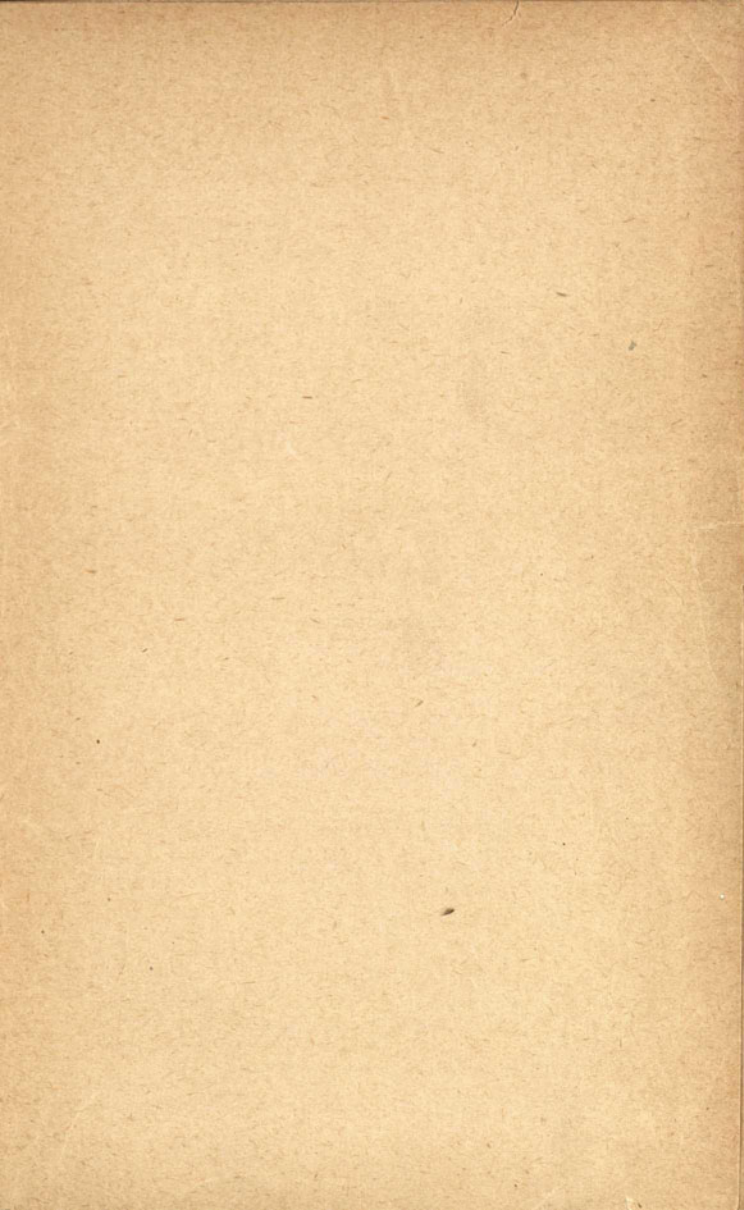
NOUVELLE ÉDITION

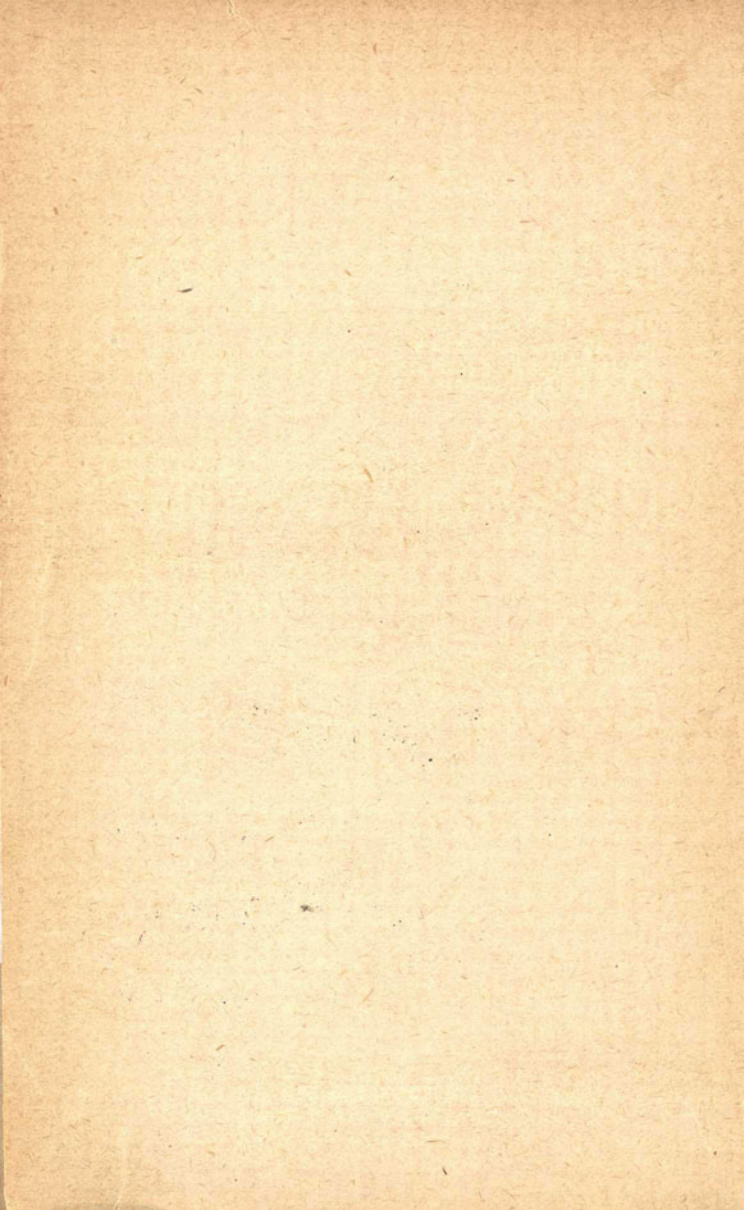
REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

QUEBEC
I. P. DERY & FILS
LIBRAIRES
59, Rue Dalhousie



Bibliothèque Nationale du Québec





74
FC
178
T 734
1900
EX.C

ABRÉGÉ D'HISTOIRE DU CANADA

A L'USAGE

DES JEUNES ETUDIANTS

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR

F.-X. TOUSSAINT

ANCIEN PROFESSEUR A L'ECOLE NORMALE-LAVAL

Approuvé par le Conseil de l'Instruction publique

NOUVELLE ÉDITION

REVUE CORRIGÉE ET AUGMENTÉE



QUEBEC
IMPRIMERIE DARVEAU
JOS. BEAÛCHAMP, EDITEUR.

En vente chez tous les libraires.

786

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada,
en l'année 1900, par F.-X. TOUSSAINT et PHILIPPE MASSON,
au Bureau du Ministre de l'Agriculture.

FC

170

T68

1900a

PRÉFACE

Ceux qui savent que la langue d'un peuple se transforme avec le temps et impose des métamorphoses successives au dictionnaire, conviendront qu'un abrégé de l'histoire d'une nation ne peut rester classique sans la mention des changements opérés par le progrès. Et déjà, — avant même que j'ajoute un mot explicatif, — ils comprennent les raisons et la nécessité de cette NOUVELLE ÉDITION.

L'édition de 1874 racontait l'histoire d'une confédération de quatre provinces. Aujourd'hui cette confédération compte huit provinces, et de plus un immense territoire capable de former plusieurs royaumes ! Elle a franchi les Montagnes Rocheuses à pas de géant, et reculé ses bornes jusqu'au Pacifique ! Un cours d'Histoire du Canada doit noter ces agrandissements prodigieux ; l'instituteur canadien a le devoir de les mettre sous les yeux de ses élèves. Une leçon d'histoire nationale est une leçon de patriotisme.

Je tente donc de rendre ce petit ouvrage plus digne de la faveur dont l'a honoré le public. La première édition a eu un succès qui a été l'une de mes meilleures joies, l'une des fortes consolations de ma longue carrière d'enseignement. A mon âge, quelque satisfaction personnelle est permise, n'est-ce pas ? Voilà pourquoi je reproduis les deux recommandations qui suivent, et qui ont accueilli mon ouvrage en 1874.

L'AUTEUR.

*Extrait du rapport de l'Association des Instituteurs de
Montréal adopté à la conférence du 28 août 1874.*

“ Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'après une étude sérieuse des différents traités d'Histoire du Canada jusqu'ici publiés dans cette Province, il n'hésite pas à se prononcer en faveur de “ l'Abrégé d'Histoire du Canada ” par M. F.-X. Toussaint, comme étant celui qui répond le mieux aux besoins de nos écoles.

J.-O. CASSEGRAIN, S. A. I. M.

Extrait du Journal de “ l'Instruction publique. ”

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des jeunes étudiants de la Province de Québec, par M. F.-X. Toussaint, professeur à l'école normale Laval, 96 pages in-12, imprimé par C. Darveau, Québec, 1874. Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt ce nouvel abrégé qui présente les principaux faits de l'histoire du Canada, jusqu'à nos jours, sous forme de tableaux faciles à saisir et faciles à retenir. C'est le premier abrégé de ce genre que nous voyons aussi bien réussi. M. Toussaint a rendu par là un grand service, non seulement à la jeunesse des écoles, mais encore à tous ceux qui aiment à avoir sous la main un petit traité complet en peu de pages, facile à consulter et prompt à répondre.

Abrégé d'Histoire du Canada à l'usage des jeunes étudiants de la province de Québec, par M. F.-X. TOUSSAINT, ancien professeur à l'école normale Laval. — Nouvelle édition corrigée et augmentée. — Vol. in-12 de 150 pp.

L'ouvrage de M. Toussaint est déjà connu de la plupart de nos lecteurs. Considéré au point de vue de la méthode, ce manuel est bien fait; la partie relative à la domination française, en particulier, est peut-être ce que nous avons de mieux jusqu'à présent.

(Extrait du *Journal de l'Instruction publique*).

A B R É G É

D'HISTOIRE DU CANADA

DÉCOUVERTES ET PRISES DE POSSESSION

1. Découverte de l'Amérique. — En 1492, le célèbre génois, Christophe Colomb, au service du roi d'Espagne, révéla à l'Europe l'existence d'un nouveau monde. Les principales puissances maritimes de cette époque s'empressent d'y envoyer des découvreurs, et se partagent ce nouveau continent. Bientôt après, une foule d'aventuriers à la recherche de l'or parcourent l'Amérique en tous sens. Enfin des colons sérieux arrivent et jettent les fondements de plusieurs colonies importantes.

2. Colomb—ses voyages. — La première terre à laquelle aborda Colomb fut San-Salvador, une des Iles Lucayes; dans le même voyage, il découvrit Cuba et Saint-Domingue, où il bâtit un petit fort. A son troisième voyage, en 1498, il parcourut les côtes septentrionales de l'Amérique du Sud.

3. Injustice à l'égard de Colomb. — Colomb eut à réprimer plusieurs révoltes de ses compagnons, et à souffrir cruellement de l'envie. Accusé injustement, il traversa l'Atlantique chargé de chaînes et n'eut pas même l'honneur de donner son nom au continent qu'il avait découvert.

Questionnaire.—1. Qui a découvert l'Amérique?—2. A quelle terre Colomb aborda-t-il la première fois?—3. De quelle injustice l'Europe s'est-elle rendue coupable envers Colomb?

CARTE DE L'AMÉRIQUE.

1. Espagne.—Colomb, Cortez, Pizarre et autres navigateurs donnèrent à l'Espagne le Sud-Est et le Sud-Ouest des Etats-Unis, le Mexique, l'Amérique Centrale, le Vénézuéla, la Nouvelle-Grenade, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, le Paraguay, l'Uruguay, la République Argentine et la Patagonie.

2. Portugal.—Le Portugal prit possession du Brésil, découvert en 1500, par Cabral.

3. Angleterre, Hollande et Suède. — Les premiers navigateurs envoyés en exploration par l'Angleterre furent Jean et Sébastien Cabot, en 1497.

Les Anglais s'établirent dans la Virginie, en 1584. Plus tard, ils fondèrent la Nouvelle-Angleterre : cette colonie comprenait alors les Etats du New-Hampshire, de Massachusetts, de Rhode-Island et de Connecticut.

Entre la Nouvelle-Angleterre et la Virginie se trouvait une colonie hollandaise, les Nouveaux-Pays-Bas, connus aujourd'hui sous le nom d'Etat de New-York. Plus au sud, vers la Delaware, les Suédois avaient fondé une colonie, le Nouveau-Jersey. Peu à peu toute la côte orientale des contrées qui forment aujourd'hui les Etats-Unis passa aux Anglais.

4. France.—Sous le règne de François Ier, Jean Vérazzani, florentin, fut envoyé, en 1523, à la découverte de nouvelles terres. En 1534 et en 1535, Jacques Cartier, navigateur de St-Malo, visita le golfe St-Laurent, découvrit le Canada et en prit possession au nom du roi de France.

La France a colonisé le Canada ou Nouvelle-France, l'Acadie et la Louisiane.

Questionnaire —1. Quelles furent les colonies fondées par l'Espagne? —2. Par le Portugal? —3. Par l'Angleterre, la Hollande et la Suède? —4. Par la France?

JACQUES CARTIER.

1. Premier voyage.—François Ier, désirant fonder une colonie en Amérique, octroya à Cartier une commission qui l'autorisait à prendre possession de tous les pays qu'il découvrirait.

Cartier partit le 20 avril 1534, avec deux vaisseaux d'environ 50 tonneaux. Il visita les côtes de Terre-neuve, entra dans le golfe St-Laurent par le détroit de Belle-Isle, longea les côtes du Labrador, et entra, le 3 juillet, dans une baie qu'il appela baie des Chaleurs.

Lorsqu'il en sortit, la violence du vent l'obligea à chercher un refuge dans le bassin de Gaspé.

Prise de possession.—Cartier prit possession du pays en arborant, sur le promontoire de la baie de Gaspé, une croix surmontée des armes de France, et le jour de l'Assomption, il mit à la voile pour retourner en France.

2. Deuxième voyage de Cartier.¹⁵³⁵—François Ier, satisfait du rapport de Cartier, lui accorda une nouvelle commission. Après avoir reçu la bénédiction de l'évêque de St-Malo, Cartier s'embarqua le 19 mai. La flottille comprenait trois petits navires : la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Emérillon*. Cartier arriva, le 16 juillet, au Blanc-Sablon. Le 10 août, il entra dans une baie qu'il appela St-Laurent, en l'honneur du Saint dont on célébrait la fête ce jour-là. Le 15 août, fête de l'Assomption de la sainte Vierge, il côtoya l'île d'Anticosti, à laquelle il donna le nom d'île de l'Assomption ; le 6 septembre, il mouilla près de l'île aux Coudres ; le 7 du même mois, il jeta

l'ancre entre la côte nord et l'île d'Orléans, qu'il nomma île Bacchus. Le 8, Cartier reçut la visite de Donnacona, chef de la bourgade de Stadaconé (*aile d'oiseau*), qui se trouvait là où est aujourd'hui la ville de Québec.

3. Cartier arrive à Stadaconé. — Le 14 septembre, Cartier arriva à Stadaconé; il trouva le paysage si enchanteur et le port si beau, qu'il décida d'y passer l'hiver. Il fit entrer la *Grande* et la *Petite Hermine* dans la rivière St-Charles, qu'il appela rivière Ste-Croix, parce qu'il y était entré le jour de l'Exaltation de la Ste Croix. Cartier fut très bien reçu de Donnacona.

4. Cartier visite Hochelaga. — Le 19, Cartier s'embarqua sur l'*Emerillon* pour se rendre à Hochelaga (*grande chaussée de Castors*). A 15 lieues en haut de Stadaconé, il s'arrêta à une bourgade appelée *Achelai* (Lotbinière). Il laissa l'*Emerillon* à l'entrée du lac St-Pierre, et arriva avec deux barques, le 2 octobre, à Hochelaga.

Hochelaga était mieux bâtie que Stadaconé. Les habitants de cette bourgade, au nombre d'environ mille, reçurent très bien Cartier. Après avoir admiré le pays du haut de la petite montagne à laquelle Cartier donna le nom de Mont-Royal, les Français reprirent le chemin de Stadaconé. Le 7 octobre, il découvrit une rivière, à laquelle il donna le nom de Fouez (*les Trois-Rivières*), et le 11, l'*Emerillon* rentra dans la rivière Ste Croix.

5. Prise de possession du pays. — Pendant l'absence de Cartier, les Français restés à Stadaconé avaient construit un retranchement vis-à-vis des vaisseaux.

Pendant l'hiver, ils eurent beaucoup à souffrir du scorbut qui enleva 25 hommes.

Le 3 mai, Cartier fit planter sur le bord de la rivière une grande croix surmontée des armes de France.

Le 6 mai, il mit à la voile pour retourner en France, emmenant sur son vaisseau Donnacona, le chef de Stadaconé.

6. Premier essai de colonisation. — Les guerres que la France avait alors à soutenir contre l'Espagne, empêchèrent François Ier de coloniser immédiatement le Canada. Le 15 janvier 1540, il accorda à Jean-François de la Roque, sieur de Roberval, gentilhomme de Picardie, des lettres patentes, par lesquelles il le nommait son lieutenant-général dans les pays du Canada, Hochelaga et Saguenay *. Le commandement de l'expédition fut confié à Cartier, qui reçut le titre de capitaine général et de maître pilote.

Troisième voyage de Cartier.—Roberval n'étant pas encore prêt, Cartier le devança et s'embarqua à St-Malo, le 23 mai 1541. Sa flottille, composée de cinq navires, n'arriva que le 23 août au havre de Ste-Croix. Ayant quelque raison de se défier de d'Agona qui avait succédé à Donnacona (mort en France), il alla jeter au Cap-Rouge les fondements d'un fort, qu'il nomma Charlesbourg-Royal. Pendant que ses gens s'occupaient à défricher et à fortifier la place, Cartier remonta le fleuve, espérant toujours trouver un passage pour pénétrer au Saguenay ; mais il ne put monter au-delà du Saut St-Louis.

Cartier retourne en France.—Pendant l'hiver,

* La Nouvelle-France, suivant les indigènes, était alors divisée en trois royaumes : *Saguenay, Canada et Hochelaga.*

les Français furent plusieurs fois inquiétés par les sauvages. Aussitôt le printemps arrivé, ils se hâtèrent de retourner en France.

Sur les côtes de Terre-Neuve, Cartier rencontra M. de Roberval, dont l'expédition se composait de 3 grands vaisseaux qui amenaient 200 personnes. Roberval voulut engager Cartier à rebrousser chemin ; mais le capitaine malcuin, désespérant probablement du succès de l'entreprise, leva secrètement l'ancre la nuit suivante. *Il y avait parmi eux beaucoup de repris de Justice.*

Roberval hiverne dans le pays. — Roberval se fixa, en 1542, à Charlesbourg-Royal, que Cartier venait de quitter et dont il changea le nom en celui de France-Roy. Roberval renvoya en France deux de ses vaisseaux pour apporter les provisions nécessaires à la colonie ; mais le roi, au lieu de lui envoyer des secours et des provisions, le rappela en 1543.

Depuis cette date, jusqu'à la fin du seizième siècle, la France ne tenta aucun établissement en Amérique. Les vaisseaux continuaient cependant à faire la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve.

7. Essai de colonisation par le marquis de la Roche. — Vers la fin du 16^e siècle, le marquis de la Roche obtint de Henri III des lettres patentes le nommant lieutenant-général et vice-roi des Terres-Neuves et autres pays qu'il pourrait découvrir. En 1598, ces lettres patentes furent confirmées par Henri IV.

Le marquis de la Roche partit avec un seul vaisseau, emmenant 50 repris de justice, qu'il débarqua sur l'île de Sable, en attendant qu'il trouvât sur le continent un lieu propre à y établir une colonie. Au retour, les vents contraires ne lui permirent pas d'y

aborder, et ces infortunés restèrent sur cette île pendant plusieurs années; ils n'étaient plus qu'au nombre de douze, lorsque le roi, informé du sort de ces malheureux, les envoya chercher.

8 M. de Chauvin. — La commission du marquis de la Roche passa à M. de Chauvin en 1599, et ce navigateur s'occupa exclusivement de la traite des pelleteries.

9. Compagnie de M. de Chates. — Après la mort de Chauvin, en 1601, sa commission passa au commandeur de Chates, gouverneur de Dieppe. M. de Chates forma une compagnie puissante. Pontgravé, négociant de St-Malo, eut la conduite des vaisseaux. Le commandeur engagea aussi Champlain à se joindre à Pontgravé pour faire le voyage du Canada. Il le pria d'examiner soigneusement le pays, et de lui en faire un rapport exact.

10. Champlain remonte le St-Laurent. — Champlain partit avec Pontgravé, le 15 mars 1603. Ils laissèrent leurs vaisseaux à Tadoussac et remontèrent le St-Laurent jusqu'au Saut St-Louis. De retour en France, ils apprirent la nouvelle de la mort de M. de Chates.

11. Compagnie de M. de Monts. — La commission de M. de Chates passa à M. Pierre du Gas, sieur de Monts, gentilhomme calviniste et gouverneur de Pons.

M. de Monts conserva la compagnie formée par M. de Chates, et l'augmenta même de quelques négociants de Rouen et de La Rochelle.

12. Fondation de l'Acadie. — Au printemps de 1604, M. de Monts partit avec deux vaisseaux, accompagné de Champlain et de M. de Poutrincourt, pour

*ou entièrement plusieurs gentils-hommes et les
premiers espagnols ou archambault de Rouen et de plusieurs
autres lieux.*

établir une colonie. Après avoir visité les côtes de la baie Française (Fundy), il alla hiverner dans l'île Ste-Croix, à l'embouchure de la rivière des Etchemins (rivière Ste-Croix). Les Français y souffrirent beaucoup du froid, du manque d'eau et du scorbut, qui enleva 36 hommes. Aussi, dès que la navigation fut ouverte, M. de Monts, accompagné de Champlain et de quelques hommes, s'embarqua sur une barque et longea la côte jusqu'au Cap Cod. Ne trouvant pas de lieu qui lui offrit les avantages qu'il cherchait, M. de Monts revint à Ste-Croix ; puis les Français se rembarquèrent sur les deux navires et allèrent fonder en Acadie un établissement, auquel on donna le nom de Port-Royal (aujourd'hui Annapolis).

Questionnaire.—1. Quelle contrée Cartier visita-t-il dans son premier voyage ?—2. Suivez sur la carte les lieux que Cartier visita dans son second voyage.—3. Quand Cartier arriva-t-il à Stadaconé ?—4. Quand Cartier visita-t-il Hochelaga ?—5. Que fit Cartier avant de s'embarquer pour la France en 1536 ?—6. Quel fut le résultat du premier essai de colonisation dans la Nouvelle-France ?—7. Quel fut le résultat du second essai de colonisation en Amérique par la France ?—8. Quand M. de Chauvin obtint-il une commission du roi de France ?—9. A qui la commission de M. de Chauvin fut-elle transférée ?—10. Quand Champlain a-t-il remonté pour la première fois le St-Laurent ?—11. Quel fut le successeur de M. de Chates ?—12. Racontez-nous la fondation de Port-Royal ou de l'Acadie.

CANADA.

1. Etendue. — Le Canada, avec ses limites actuelles, est une immense contrée de l'Amérique Septentrionale, égalant presque l'Europe en superficie. Il s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et de la frontière des Etats-Unis à la Mer Glaciale.

Sous la domination française, la Nouvelle-France comprenait les vallées du St-Laurent, des Grands Lacs, du Mississipi et de l'Ohio, son affluent.

2. Provinces. — Les provinces du Canada et le territoire du Nord-Ouest ont été colonisés à des époques différentes :

1° La Nouvelle-Ecosse (Acadie) fut colonisée en 1604-5 ; le Nouveau-Brunswick fut primitivement annexé à la Nouvelle-France et ensuite à l'Acadie.

2° La province de Québec fut colonisée en 1608.

3° La province d'Ontario fit partie de la province de Québec jusqu'en 1791.

4° Manitoba, qui comprend les anciennes colonies de la Rivière-Rouge et du Portage, a été colonisé par des Français et des Anglais au commencement de ce siècle.

5° La Colombie anglaise doit ses premiers colons à ses mines d'or, qui y attirèrent une foule d'aventuriers vers 1858.

6° L'île du Prince-Edouard a été colonisée en 1713.

7° Le danois Anskolk a découvert la baie d'Hudson. Depuis 1672, la compagnie de la baie d'Hudson a établi sur cet immense territoire un grand nombre de postes pour y faire le commerce des fourrures.

Les nouvelles provinces d'Assiniboine, d'Alberta et de Saskatchewan se couvrent rapidement de colons et sont détachées de Manitoba.

3. Forts. — Pour se maintenir dans ses possessions et se protéger contre les attaques des Sauvages, la France éleva des forts sur plusieurs points.

Parmi ces forts on remarque ceux de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, sur le St-Laurent ; ceux

de Sorel, de Chambly, de St-Jean, de St-Frédéric, et de la Pointe-à-la-Chevelure (*Carillon*), sur le Richelieu et sur le lac Champlain; ceux de Cataracoui ou Frontenac, de Niagara, du Détroit, de la Presqu'île, sur les grands lacs; ceux de Duquesne et de Machaut, dans la vallée de l'Ohio; celui de Contrecoeur, à l'ouest du lac Supérieur; ceux de Gaspereau et de Beauséjour, entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

4. Sauvages. — Lorsque les Français s'établirent dans la Nouvelle-France, ils y trouvèrent plusieurs nations ou tribus sauvages. En remontant le fleuve, on remarquait les Esquimaux au Labrador et les Montagnais près du Saguenay; les Algonquins, au nord du St-Laurent; les Outaouais, sur le parcours de la rivière de ce nom; les Hurons, sur le bord du lac auquel ils ont donné leur nom; les tribus des Sioax, des Miamis, des Outagamis, etc., à l'ouest, et au sud du lac Supérieur; la confédération des cinq tribus des Iroquois, au sud du lac Ontario, dans l'Etat de New-York; les Etchemins, au sud du St-Laurent; les Abénaquis, qui, avec les Hurons, furent les alliés les plus fidèles des Français, dans l'Etat du Maine et sur les bords du St-Laurent; enfin les Micmacs ou Souriquois, dans l'Acadie.

5. Caractère et mœurs des sauvages. — Tous ces Indiens étaient d'une haute stature et bien proportionnés. Leur teint était cuivré, leurs yeux généralement bruns, leurs cheveux longs et noirs. Ils étaient très intelligents. Assez doux dans la paix, ils étaient d'une cruauté révoltante dans leurs expéditions guerrières, infligeant à leurs prisonniers les

tourments les plus affreux. Les Algonquins et les Hurons étaient néanmoins de mœurs plus douces.

6. Industrie.—Fabriquer des arcs, des flèches, des tomahawks, des canots d'écorce, des filets : voilà, à peu près, à quoi se bornait l'industrie des Indiens. Les hommes faisaient la chasse et la pêche. Les femmes, traitées comme des esclaves, étaient chargées des travaux les plus pénibles.

7. Religion.— La religion des Indiens était un paganisme grossier. Ils croyaient à l'existence de deux dieux : l'un bon, qu'ils appelaient le bon *Manitou* ; et l'autre mauvais, qu'ils appelaient le mauvais *Manitou*. Ils avaient une idée confuse des peines et des récompenses de l'autre vie : pensant que ceux qui avaient été bons pendant la vie, allaient dans un pays où la chasse était abondante, et que ceux qui avaient été méchants, étaient relégués dans un pays où il n'y avait ni chasse ni pêche.

8. Gouvernement.— Les sauvages n'avaient aucune forme régulière de gouvernement. Plutôt républicains que monarchistes, ils n'obéissaient qu'à des chefs qu'ils se choisissaient librement parmi les plus braves et les plus éloquents de la tribu.

Questionnaire.—1. Quelle est l'étendue du Canada ?—2. Quand les différentes provinces qui composent le Canada ont-elles été colonisées ?—3. Quels furent les principaux forts élevés sur la surface de la Nouvelle-France ?—4. Quelles étaient les principales tribus sauvages de la Nouvelle-France lorsque les Français en prirent possession ?—5. Faites-nous connaître en peu de mots le caractère et les mœurs des sauvages ?—6. Quelle était l'industrie des sauvages ?—7. La religion ?—8. Le gouvernement ?

PREMIÈRE PARTIE

DOMINATION FRANÇAISE

1608 à 1760

PREMIÈRE ÉPOQUE

Gouvernement des compagnies

1608 à 1663

I. SAMUEL DE CHAMPLAIN

1608 à 1629

M. de Monts, Lieutenant-général ; le comte de Soissons, le Prince de Condé, le duc de Montmorency, le duc de Ventadour, Vice-Rois ; et le Cardinal Richelieu, Grand-Maître.

1. Samuel de Champlain. — M. de Champlain naquit à Brouage, en Saintonge. Il embrassa très jeune la carrière de marin. Intelligent et instruit, ferme et constant dans ses entreprises, intrépide et surtout chrétien dans toute la force du mot : voilà ce que fut Champlain, destiné par la Providence à être le fondateur de la Nouvelle-France.

2. Arrivée de Champlain. — M. de Monts, après avoir jeté les fondements de Port-Royal, obtint une nouvelle commission du roi. Il tourna cette fois ses vues vers le Canada, où il voulait faire une nouvelle tentative de colonisation. Il équipa deux navires : l'un, sous les ordres de Pontgravé, se rendit à Tadoussac, où il fit la traite des pelleteries ; et l'autre, com-

mandé par Champlain, vint en 1608, jeter l'ancre devant la pointe appelée *Kébec* par les sauvages.

3. Événements remarquables.—Les événements remarquables qui ont signalé la première administration de M. de Champlain sont : 1° la fondation de Québec ; 2° les combats de Champlain contre les Iroquois ; 3° ses voyages et ses découvertes ; 4° l'arrivée des Récollets ; 5° l'arrivée des Jésuites ; 6° la fondation de plusieurs villages ou réductions par les Jésuites, dans le pays des Hurons ; 7° l'organisation de la compagnie des Cent-Associés ; 8° la prise de Port-Royal et de Québec par les frères Kertk.

4. Fondation de Québec.— Le 3 juillet 1608, M. de Champlain débarqua à Québec. Il fit commencer immédiatement des travaux de défrichement et de construction. On vit bientôt s'élever, à l'endroit où est aujourd'hui l'église de la Basse-Ville, trois corps de logis à deux étages et un magasin, protégés par un fossé. Tel fut l'humble berceau de la Nouvelle-France.

5 Site.— Il était impossible de trouver un lieu plus pittoresque et plus avantageux pour fonder une colonie. Québec possède un des plus beaux ports du monde. L'habitation était située au pied d'un promontoire séparé de celui de Lévis par le St-Laurent ; en face se trouve l'île d'Orléans ; puis, au nord, le regard embrasse la verte et riante côte de Beaupré, couronnée au nord par les Laurentides.

6. Combats de Champlain.—Les Montagnais, les Algonquins et les Hurons, voulant porter la guerre chez les Iroquois, leurs ennemis communs, sollicitèrent l'alliance de M. de Champlain qui la leur

accorda. Sa condescendance eut par la suite des résultats dont la gravité rendit plusieurs fois la situation de la Nouvelle-France très périlleuse. Les Français se firent des Algonquins et des Hurons des alliés fidèles, mais ils se firent en même temps un ennemi irréconciliable de la nation la plus brave et la plus vindicative qu'il y eût alors parmi les sauvages.

1er Combat.—De Champlain, accompagné seulement de deux Français, suivit ses nouveaux alliés; au nombre de 60. Le combat se livra sur les bords du lac Champlain. Les Iroquois furent si épouvantés du bruit et de l'effet des armes à feu qu'ils entendaient pour la première fois, qu'ils s'enfuirent, laissant sur le champ de bataille trois de leurs chefs et plusieurs de leurs guerriers; dix ou douze furent faits prisonniers.

Les vainqueurs firent souffrir à ces derniers les plus cruels tourments.

7. 2e Combat.—En 1610, Champlain accompagna ses alliés dans une seconde expédition contre les Iroquois. Cette seconde bataille fut livrée à l'entrée de la rivière Richelieu. Les Iroquois, qui commençaient à moins redouter les armes des Français, résistèrent cette fois plus longtemps. Ce ne fut qu'après un combat sanglant qu'ils furent repoussés: presque tous furent tués ou faits prisonniers.

8. 3e Combat.—En 1615, un troisième combat fut livré sur le bord du lac Ontario, dans le pays même des Iroquois, entre les Hurons que Champlain accompagnait, et les Iroquois. Ces derniers se battirent mieux que dans les deux précédents combats, et leur résistance fut si opiniâtre qu'on ne put forcer leurs

retranchements. Champlain fut blessé et passa l'hiver chez les Hurons.

Les Iroquois, humiliés de leurs défaites, n'osèrent pas attaquer les Français pendant l'administration de M. de Champlain ; mais on les vit plus tard se présenter sur plusieurs points, tantôt par petites bandes, tantôt par bandes nombreuses, cherchant à se venger non seulement des Hurons, mais des Français même, qu'ils vinrent braver jusque sous les canons des Forts de Québec et de Ville-Marie.

9. Voyages, découvertes et explorations de Champlain.—Champlain, avant la fondation de Québec, avait déjà traversé plusieurs fois l'Océan. Il avait visité le Mexique, aidé à la fondation de Port-Royal, et remonté le St-Laurent jusqu'au Sant St-Louis.

En 1609, il découvrit la rivière Richelieu, appelée alors rivière des Iroquois ; dans le même voyage, il découvrit le lac auquel il donna son nom. En 1613, en cherchant un passage pour se rendre à la baie d'Hudson, il découvrit la rivière Outaouais. En 1615, il découvrit les lacs Nipissing, Simcoe, Huron, Ontario, et prit possession de presque tout le pays qui forme aujourd'hui la province d'Ontario.

A peine arrivé de ses voyages dans les pays de l'Ouest, Champlain s'embarquait pour la France, pour veiller aux intérêts de la colonie, former de nouvelles compagnies, amener des religieux, plaider la cause des habitants, obtenir des colons et des secours de tous genres.

10. Arrivée des Récollets.—En 1615, Champlain fit embarquer avec lui quatre Pères Récollets, pour donner les secours spirituels aux Français et prêcher



l'Évangile aux sauvages. Ces Récollets étaient les Pères Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère du Plessis. Une petite chapelle fut érigée près de l'habitation, et la première messe y fut célébrée, le 26 juin, par le Père Le Caron.

Résidence des Récollets. — Les Récollets se fixèrent là où est aujourd'hui l'Hôpital-Général ; plus tard, à la Haute-Ville, sur le site de l'église anglicane actuelle.

11. Arrivée des Jésuites.—En 1625, les Jésuites arrivèrent dans la colonie, pour aider les Récollets, qui en avaient fait eux-mêmes la demande. Les premiers Jésuites envoyés au Canada, furent les Pères Jean de Brébœuf, Charles Lalemant, Eunemond Masse, et deux Frères. Les Jésuites reçurent l'hospitalité chez les Récollets, près de l'Hôpital-Général. Leur collège fut fondé, en 1635, par le marquis de Gamache.

12. Les Jésuites se dispersent. — Ces zélés missionnaires ne craignant ni la fatigue ni la mort, se dispersèrent bientôt sur cet immense territoire pour convertir les sauvages au christianisme. Les Jésuites découvrirent les parties de la Nouvelle-France les plus éloignées, réunirent les sauvages, et formèrent plusieurs villages chrétiens où l'on trouvait la foi des premiers fidèles.

Bourgades huronnes. — Parmi ces bourgades chrétiennes, on doit nommer celles de St-Ignace, de St-Joseph, de St-Jean, de St-Louis et de Ste-Marie, dans le pays des Hurons.

13. Education. — Les Jésuites donnèrent, les premiers, l'éducation classique aux jeunes gens de la Nouvelle-France.

Les Récollets donnèrent aux enfants une excellente éducation chrétienne et élémentaire.

14. Fortifications.— L'habitation de Québec était en très mauvais état ; Champlain y remédia en faisant construire, en 1620, sur la colline où se trouve aujourd'hui la Terrasse, un Fort, connu sous le nom de Château St-Louis. Ce château a servi de demeure aux gouverneurs français et anglais jusqu'en 1834, époque où il devint la proie des flammes.

En 1611, pour assurer ses découvertes, Champlain fit défricher un emplacement qu'il nomma Place-Royale, au lieu même où, trente ans plus tard, fut fondé Montréal.

15. Déclaration de guerre.— La guerre fut déclarée entre l'Angleterre et la France au moment où la compagnie des Cent-Associés venait d'être organisée par les soins de Champlain. Les premiers vaisseaux qu'elle expédia furent pris par les trois frères Kertk ; Louis, David et Thomas Kertk étaient français et huguenots. Par suite des guerres religieuses de cette époque, ils étaient passés au service de l'Angleterre.

David s'empara de Port-Royal et de Tadoussac, et vint ensuite sommer Champlain de lui livrer l'habitation de Québec. Il lui fut fait une réponse si fière, que David Kertk jugea prudent de se retirer.

16. Capitulation de Québec.— En 1629, une escadre anglaise, sous les ordres des frères Kertk, jeta l'ancre dans la rade de Québec ; Louis Kertk somma Champlain de lui livrer la place. Les vivres et les munitions manquant, Champlain se vit dans la triste nécessité de livrer Québec aux Anglais. Il obtint des conditions assez avantageuses ; les Français furent

bien traités par les Kertk. Les Jésuites et Champlain se rendirent d'abord en Angleterre et ensuite en France.

Questionnaire.—1. Faites-nous connaître le caractère du fondateur de la Nouvelle-France. —2. Quand M. de Champlain arriva-t-il à Québec ?—3. Quels sont les événements remarquables de la première administration de M. de Champlain ?—4. A quelle date M. de Champlain jeta-t-il les fondements de la ville de Québec ?—5. Dites-nous quelques mots sur le site choisi par Champlain ?—6. Quel fut le succès du premier combat de Champlain contre les Iroquois ?—7. du second combat ?—8. du troisième combat ?—9. Quels furent les voyages, les découvertes et les explorations de Champlain ?—10. En quelle année arrivèrent les Récollets ?—11. En quelle année arrivèrent les Jésuites ?—12. Quels furent les principaux villages chrétiens établis par les Jésuites chez les Hurons ?—13. Quels furent les premiers éducateurs de la jeunesse dans la Nouvelle-France ?—14. Quand fut fondé le Château St-Louis ?—15. Quand éclata la première guerre, depuis la fondation de la colonie, entre l'Angleterre et la France ?—16. Quand la ville de Québec tomba-t-elle au pouvoir des Anglais ?

1. Compagnies. — Les rois de France ne se chargèrent pas du gouvernement direct de la Nouvelle-France. Ils abandonnaient ce soin aux compagnies qui recevaient du roi des commissions ou chartes. Par ces chartes, elles obtenaient des privilèges et contractaient des obligations; coloniser le pays, veiller à sa sûreté, bâtir des forts, payer les fonctionnaires publics, subvenir aux dépenses des missionnaires et du clergé en général: telles furent les principales obligations des compagnies de la Nouvelle-France.

Pour rencontrer leurs dépenses, les compagnies avaient le privilège exclusif du commerce des pelleteries avec les sauvages.

2. Les compagnies qui obtinrent des commissions furent :

- 1° celle de M. de Monts, de 1603 à 1614 ;
- 2° celle des marchands de Rouen, de 1614 à 1621 ;
- 3° celle du duc de Montmorency, de 1621 à 1627 ;
- 4° celle des Cent-Associés, de 1627 à 1664 ;
- 5° celle des Indes Occidentales, de 1664 à 1674.

Il y eut une sixième compagnie, celle de Notre-Dame de Montréal, en 1640.

Les compagnies, en général, furent la cause du peu de progrès que fit la colonie dans son enfance ; composées en grande partie de marchands, elles s'occupaient avant tout de leurs intérêts commerciaux et ne remplissaient qu'à demi leurs obligations.

3. Vice-Rois.—Les rois de France étaient représentés par des personnages de distinction, qui, en qualité de Vice-Rois ou de Lieutenants-Généraux, avaient pour mission de protéger la colonie et de présider les compagnies. Les plus remarquables de ces Vice-Rois, jusqu'à la mort de Champlain, furent M. de Roberval, M. de Monts, le comte de Soissons, le prince de Condé, le duc de Montmorency, le cardinal Richelieu, qui présida la compagnie des Cent-Associés.

4 Tenure des terres. — On établit, dès les premiers temps, le système féodal ou tenure seigneuriale. Les compagnies, au nom du roi de France, accordaient des fiefs de quelques lieues carrées à des seigneurs pauvres, à des officiers de mérite, et à des hommes qui s'étaient distingués par quelques actions d'éclat.

Le seigneur concédait aux colons des terres d'une centaine d'arpents carrés, moyennant une rente d'un

ou de deux sous par arpent (*cens et rentes*), et de 8½ par cent sur le prix de la vente à chaque mutation (*lots et ventes*). Le censitaire contractait plusieurs obligations envers son seigneur, entre autres celle de faire moudre ses grains à son moulin.

Ce système excellent pour une colonie naissante, favorisa d'abord la colonisation.

La législature du Canada abolit la tenure seigneuriale, en 1854, parce qu'on reconnut qu'elle était devenue un obstacle à l'établissement des manufactures dans le pays.

Plusieurs nobles français ruinés par les guerres de cette époque, et des officiers de mérite vinrent s'établir dans la Nouvelle-France, et y fondèrent les premières paroisses, entre autres, celles de la côte de Beaupré, de l'île d'Orléans et de la rivière Richelieu. Quelques-uns furent la souche de familles distinguées.

5. Population française. — Des 28 colons que Champlain avait amenés en 1608, il n'en restait plus que 6 ou 7 en 1609; et en définitive, deux seulement, Champlain et Marsolet, demeurèrent dans le pays. Jusqu'en 1635 la population ne s'éleva guère à plus de 200 âmes.

La plupart des premiers colons étaient artisans ou laboureurs. Mais ils n'étaient pas aussi bien choisis que ceux qui s'établirent ici après 1629. Avant la prise de Québec par les Kertk (1629), l'administration des affaires de la colonie étant aux mains d'une compagnie présidée par un huguenot, plusieurs des colons étaient peu recommandables. Néanmoins, Champlain rendit le travail obligatoire, et renvoya en France les frelons qui ne voulaient pas défricher leurs terres.

6. Femmes. — Dans les premières années de la colonie, les femmes étaient en petit nombre. Madame Louis Hébert et ses filles, Madame A. Martin, et Madame de Champlain, (cette dernière arrivée en 1620), étaient à peu près les seules femmes qu'il y eût alors dans la Nouvelle-France.

On veilla avec le plus grand soin à ne laisser émigrer au Canada que des femmes honnêtes et pieuses.

Tant de précautions et de sollicitudes firent bientôt de la Nouvelle-France une colonie modèle. Aussi n'est-il pas surprenant que le peuple canadien ait été et soit encore un peuple moral, honnête et religieux.

Questionnaire.—1. Quel était le but des compagnies formées pour la régie de la Nouvelle-France ? —2. Quelles furent les compagnies qui obtinrent des chartes des rois de France ? —3. Quels furent les principaux Vice-Rois jusqu'à la mort de Champlain ? —4. Quelle tenure établit-on dans la Nouvelle-France pour la concession des terres aux colons ? —5. Quelle était la population de la Nouvelle-France sous Champlain ? —6. Quel était le nombre des femmes dans la Nouvelle-France pendant la première administration de M. de Champlain ?

TROIS ANS DE DOMINATION ANGLAISE

1629 à 1632.

1. Louis Kertk. — Le lendemain de la capitulation de Québec, 20 juillet, Louis Kertk prit possession de la ville et traita Champlain avec beaucoup d'égards. Il engagea les cinq familles qui s'étaient établies dans la Nouvelle-France à rester dans le pays, en leur offrant sa protection et une liberté pleine et entière.

2. Cession du Canada. — Champlain apprit, en arrivant en Angleterre, que la paix avait été conclue

deux mois avant la prise de la ville. Cependant le Canada et l'Acadie ne furent rendus à la France que le 29 mars 1632, par le traité de St-Germain-en-Laye.

Questionnaire.—1. Qui gouverna le Canada de 1629 à 1632 ?
2. Quand le Canada fut-il rendu à la France ?

CONTINUATION DE LA DOMINATION FRANÇAISE

1. Guillaume de Caen. — Le drapeau blanc, à la grande joie des Français restés dans le pays, flotta de nouveau sur le fort, le 13 juillet 1632. La compagnie des Cent-Associés rentra dans tous ses droits et Champlain fut désigné pour aller reprendre possession du Canada. Cependant la gêne où la compagnie se trouvait alors par suite des pertes qu'elle avait faites dans la dernière guerre, la fit consentir à laisser au sieur Guillaume de Caen le soin de prendre possession de Québec, et d'y faire le commerce pendant un an.

2. Second gouvernement de Champlain. — La compagnie confia à Champlain le gouvernement de la Nouvelle-France avec des pouvoirs plus amples qu'auparavant. Il arriva à Québec, le 23 mai 1633, avec 200 personnes, tant matelots que colons. Les Pères Masse et Brébœuf arrivèrent sur la même flottille.

3. Trois-Rivières. — L'événement le plus remarquable de la seconde administration de Champlain fut la fondation des Trois-Rivières, en 1634, par le sieur de la Violette. Le collège des Jésuites fut érigé l'année suivante. Bientôt plusieurs familles honorables de France vinrent s'établir en Canada, cer-

taines de pouvoir procurer à leurs enfants une bonne éducation chrétienne et classique.

4. Notre-Dame de la Recouvrance. — Champlain avait promis d'ériger une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, s'il avait le bonheur de revenir dans sa colonie bien-aimée. Pour accomplir son vœu, il fit construire, à la Haute-ville, près du Château St-Louis, une chapelle qu'il nomma Notre-Dame de la Recouvrance.

5. Mort de Champlain. — L'année 1635 fut une année de deuil pour la colonie, qui eut le malheur de perdre son fondateur. Il mourut le jour de Noël, après deux mois et demi de souffrances. M. de Châteaufort fut chargé du commandement jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur, au printemps de 1636.

Questionnaire.—1. Qui prit possession du Canada en 1632?—2. Quand Champlain prit-il possession du gouvernement de la Nouvelle-France pour la seconde fois?—3. Quand la ville des Trois-Rivières fut-elle fondée?—4. Que fit Champlain pour témoigner sa reconnaissance à la sainte Vierge?—5. Quand mourut le fondateur de la Nouvelle-France?

II. MONTMAGNY

1636 à 1648.

Le Cardinal de Richelieu et le duc de Maillé Bréze, Grands-Maîtres ; le duc de Danville, Vice-Roi.

1. Arrivée de M. de Montmagny. — Le successeur de Champlain fut M. de Montmagny, chevalier de Malte. M. de Montmagny était digne de succéder à Champlain. C'était un homme pieux et doué

de beaucoup de qualités. Il fut reçu par la population tout entière, et se rendit à la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance, où un *Te Deum* fut chanté en actions de grâces.

2. Événements remarquables. — Pendant les 12 années que dura l'administration de M. de Montmagny, les événements les plus remarquables furent : 1° des établissements ou fondations ; 2° les courses des Iroquois ; 3° le règlement des difficultés entre les colons et la compagnie.

3. Sillery. — Pour mettre les sauvages chrétiens à l'abri des attaques des Iroquois, on fonda près de Québec, en 1637, la bourgade de Sillery, ainsi appelée du nom de son fondateur, M. de Sillery, commandeur de Malte. Elle fut habitée aussitôt par douze familles, qui furent suivies peu après par un grand nombre d'autres. Rien n'était plus édifiant que la ferveur de ces pauvres sauvages ; aussi n'avaient-ils alors sous les yeux que de bons exemples de la part des Français qui habitaient le pays.

4. Ursulines et Hôtel-Dieu. — L'année 1639 fut remarquable par l'arrivée des Dames Ursulines et des Dames Hospitalières. Elles furent reçues avec joie et au bruit du canon par le gouverneur et la population.

Dans un temps où l'on avait tout à craindre de la part des sauvages, il était héroïque, le dévouement de ces "femmes fortes," qui abandonnèrent famille et patrie, pour venir soigner les malades ou instruire les jeunes filles de la colonie.

Madame la duchesse d'Aiguillon a fondé l'Hôtel-Dieu de Québec. Les premières Ursulines, conduites

par Madame de la Pelletrie, leur fondatrice, furent les révérendes Mères de l'Incarnation, de St-Joseph et de Ste-Croix. Le couvent des dames Ursulines de Québec a donné naissance à ceux des Trois-Rivières, en 1697, de la Pointe-Bleue, lac St-Jean, en 1882 ; de Stanstead, en 1884. Ces maisons font l'orgueil de notre pays ; elles donnent aux jeunes personnes une excellente éducation chrétienne et une instruction soignée.

5. Fondation de Montréal. — En 1640, fut formée en France la compagnie de Montréal. Elle était composée de laïques et d'ecclésiastiques. Le but principal de cette compagnie fut le soutien de la religion catholique en Canada et la conversion des sauvages. Elle trouva dans la personne de M. de Maisonneuve, l'un des associés, un digne gouverneur de Montréal, où on désirait établir une bourgade fortifiée. M. de Maisonneuve arriva à Québec en septembre 1641, accompagné de plusieurs familles de France. La saison étant trop avancée, il hiverna à Sillery.

Au printemps, le 17 mai 1642, M. de Maisonneuve arriva à Montréal, accompagné de M. de Montmagny et du supérieur des Jésuites, qui y célébra la messe ce jour-là. On se mit immédiatement à l'œuvre, et on vit bientôt s'élever les premières maisons de Montréal. Le nom de Ville-Marie fut donné à la ville naissante par M. de Maisonneuve ; mais, en dépit de son pieux fondateur, celui de Montréal a prévalu.

6. Fort Richelieu. — M. de Montmagny fit ériger un fort à l'entrée de la rivière Richelieu. Sept cents Iroquois vinrent attaquer les travailleurs, mais ils ne purent les empêcher de le terminer.

7. Iroquois. — Les Iroquois, humiliés sous M. de Champlain, entreprirent plusieurs campagnes sous l'administration de M. de Montmagny. En 1640, ils tombèrent à l'improviste sur une tribu de Hurons et en firent un grand massacre.

Pendant qu'une conférence de la paix se tenait aux Trois-Rivières, les Iroquois en sortirent pour aller piller plusieurs canots d'Algonquins et de Hurons qui arrivaient chargés de pelleteries. Les négociations furent rompues immédiatement : cet acte montra qu'il était impossible de se fier à la bonne foi de ces barbares.

En 1644, ils attaquèrent Ville-Marie, tuèrent trois hommes et en blessèrent trois autres. Vers le même temps, ils brûlèrent plusieurs bourgades de Hurons et en massacrèrent les habitants. Les Pères Jogues et Bressani tombèrent entre leurs mains et ce ne fut que par une protection du Ciel qu'ils purent recouvrer leur liberté, après avoir été mutilés.

La paix fut conclue aux Trois-Rivières entre les Français et tous les sauvages, mais elle ne fut pas de longue durée : car en 1647, les Iroquois, divisés en petites bandes, brûlèrent le fort Richelieu, surprirent les Algonquins qui, comptant sur la paix, s'étaient dispersés pour chasser.

En 1646, le Père Jogues fut tué d'un coup de hache par un Iroquois, dans la cabane d'un Huron.

8. Difficultés entre les colons et la compagnie. — Des difficultés au sujet de la traite des pelleteries s'étaient élevées entre les habitants et les Cent-Associés, elles furent réglées par un traité signé entre les deux parties et confirmé par le roi en 1645. Les

habitants obtinrent la traite des pelleteries, mais seulement pour l'échange de leurs produits, aux conditions suivantes : 1° ils devaient payer le clergé, les fonctionnaires publics et toutes les dépenses de l'administration ; 2° ils devaient faire venir tous les ans au moins 20 personnes ; 3° ils devaient payer une rente seigneuriale de mille livres de peaux de castor assorties.

9. Départ de M. de Montmagny. — M. de Montmagny s'était toujours conduit avec tant de sagesse, de piété et de désintéressement, qu'il était également aimé et respecté des Français et des sauvages. Mais la cour ayant pris la résolution de ne laisser les gouverneurs en fonctions que trois ans, il reçut l'ordre de quitter son gouvernement. "Il emporta, dit le Père Lalemant, les regrets de la colonie, et une mémoire éternelle de sa prudence et de sa sagesse."

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de M. de Champlain ?—2. Quels sont les événements remarquables qui ont signalé l'administration de M. de Montmagny ?—3. Quand et dans quel but fonda-t-on le village de Sillery ?—4. Quand furent fondés le couvent des Dames Ursulines et l'Hôtel-Dieu de Québec ?—5. Quel fut le fondateur de Ville-Marie ou Montréal ?—6. Quel fort M. de Montmagny fit-il ériger ?—7. Comment se conduisirent les Iroquois sous l'administration de M. de Montmagny ?—8. Quelle était la nature des difficultés qui s'élevèrent entre les colons et la compagnie des Cent-Associés, et comment se terminèrent les difficultés ?—9. Quelle fut la cause du départ de M. de Montmagny ?

III. LOUIS D'AILLEBOUT DE COULONGE

1648 à 1651

LES GOUVERNEURS SONT AIDÉS PAR UN CONSEIL

Le Duc de Danville, Vice-Roi.

1. Arrivée de M. d'Aillebout. — Le successeur de M. de Montmagny fut M. d'Aillebout. Ce nouveau gouverneur était comme ses deux prédécesseurs, un homme de bien, d'une piété exemplaire et d'une grande bonne volonté. Il fut reçu avec beaucoup d'honneur par M. de Montmagny.

2. Événements remarquables. — 1^o L'établissement du Conseil de Québec ; 2^o les invasions des Iroquois dans le pays des Hurons, en 1648 et en 1649 ; 3^o le martyre de quatre Pères Jésuites ; 4^o la dispersion de la nation huronne.

3. Conseil de Québec. — M. d'Aillebout était porteur d'un édit royal, décrétant : 1^o que le gouverneur-général devait à l'avenir être nommé pour trois ans seulement ; 2^o que le roi créait un conseil composé du gouverneur, du supérieur des Jésuites (en attendant qu'il y eût un évêque), de deux habitants élus tous les trois ans par les conseillers et par les syndics de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, et du dernier gouverneur, s'il résidait dans la colonie. Le Conseil de Québec jouissait des pouvoirs judiciaires et exécutifs.

4. Invasions des Iroquois. — Le 4 juillet 1648, la bourgade huronne de St-Joseph, composée de 400 familles, fut attaquée à l'improviste par les Iroquois.

Ces barbares massacèrent ou firent prisonniers près de 700 Hurons.

L'année suivante, le 16 mars, les Iroquois revinrent au nombre d'environ 1000, presque tous armés d'arquebuses que leur vendaient les Hollandais. Ils attaquèrent d'abord la bourgade Saint-Ignace, et tuèrent ou firent prisonniers tous les Hurons de ce bourg. Ils allèrent ensuite brûler la bourgade Saint-Louis.

Le 7 décembre, les habitants de la bourgade Saint-Jean furent presque tous massacrés.

5. Martyres des Pères Lalemant et Brébœuf.

— Les Pères de Brébœuf et Gabriel Lalemant furent pris pendant qu'ils baptisaient les catéchumènes restés dans la bourgade de St-Louis. Ces bons Pères n'avaient pas voulu suivre les 500 Hurons qui s'étaient échappés. Les Iroquois les firent expirer dans les plus horribles tourments; ils leur mirent des tisons ardents sur la langue, pour les empêcher de prononcer dans leur supplice le saint nom de Jésus.

Le Père Daniel fut tué au milieu de ses chers néophytes, dans la bourgade de St-Joseph. Avant de recevoir la couronne du martyr, il eut le bonheur de baptiser pendant le massacre un grand nombre de catéchumènes.

Le Père Garnier fut tué en exerçant son saint ministère dans la bourgade de St-Jean.

6. Dispersion des Hurons.

— Les habitants de quinze bourgades prirent le parti d'abandonner leurs cabanes, et de chercher leur salut dans les bois ou chez les nations voisines.

Les Jésuites abandonnèrent leur résidence de Ste-Marie et suivirent 300 familles dans l'île St-Joseph.

Restes des Hurons.—Parmi les Hurons qui échappèrent à la mort, les uns se donnèrent aux vainqueurs et furent incorporés à la nation Iroquoise ; les autres vinrent se mettre sous la protection du fort de Québec. Ils furent envoyés d'abord à l'anse du Fort, l'île d'Orléans, puis à Sillery, ensuite à Lorette, où réside encore ce qui reste de cette nation jadis si aimée des Français.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de M. de Montmagny ? —2. Quels sont les événements remarquables qui ont signalé l'administration de M. d'Aillebout ?—3. Quel fut le premier gouvernement régulier établi dans la Nouvelle-France ?—4. Quand les Iroquois envahirent-ils le pays des Hurons ?—5. Nommez les Pères Jésuites qui reçurent la couronne du martyr dans les invasions de 1648 et de 1649 ?—6. Que devinrent les Hurons après ces années d'invasions ?

IV. JEAN DE LAUZON

1651 à 1656

Le duc de Danville, Vice-Roi.

1. Arrivée de M. de Lauzon. — M. de Lauzon arriva à Québec, accompagné de ses deux fils, en octobre 1651, pour remplacer M. d'Aillebout, dont les trois années de gouvernement étaient expirées. Le nouveau gouverneur trouva la colonie dans une situation précaire.

2. Événements remarquables. — 1^o Les courses et les déprédations des Iroquois ; 2^o l'arrivée d'une nouvelle recrue obtenue par M. de Maisonneuve pour Ville-Marie ; 3^o la fondation du couvent de Notre-Dame, sont les événements les plus remarquables

arrivés pendant les cinq années de l'administration de M. de Lauzon.

3. Courses des Iroquois. — La destruction des Hurons, alliés fidèles des Français, causa dans la colonie une pénible impression. L'inquiétude était générale. Les Iroquois, enivrés du sang des Hurons, avaient soif de celui des Français et ne songeaient à rien moins qu'à les exterminer.

En juin 1651, ils attaquèrent les Français à la Pointe-Saint-Charles, près de Ville-Marie, et furent repoussés par Charles LeMoine.

Dans le mois de juillet suivant, 200 Iroquois assiégèrent sans succès l'Hôpital de Ville-Marie.

4. Recrue de M. de Maisonneuve. — M. de Maisonneuve fut pour Montréal ce que M. de Champlain avait été pour Québec, l'âme et la providence de la ville naissante. Cet homme courageux, actif et fertile en ressources, sauva plusieurs fois Montréal d'une destruction complète.

En 1653, il amena de France cent hommes recrutés dans le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Bretagne; tous étaient jeunes, robustes, courageux et connaissant le métier des armes; tous avaient aussi une profession ou un métier qui pouvaient les faire vivre et les mettre en état de se rendre utiles à la colonie; mais avant tout ils étaient fervents chrétiens et de mœurs irréprochables.

Cette recrue fut reçue avec une grande satisfaction dans toute la colonie et surtout à Ville-Marie, dont elle tripla la population. C'est par l'arrivée de ces hommes que Ville-Marie devint réellement une ville: elle n'avait été jusqu'alors qu'un poste militaire.

5. Couvent de Notre-Dame. — Les hommes ne donnèrent pas seuls l'exemple de l'héroïsme dans ces temps de carnage et de désastre ; les femmes prouvèrent que le courage se trouve dans le cœur d'une femme aussi bien que dans celui d'un homme. La sœur Marguerite Bourgeois, digne imitatrice des dames Ursulines et Hospitalières, ses devancières dans la colonie, arriva, en 1653, à Ville-Marie, le lieu le plus exposé à la fureur des Iroquois.

Marguerite Bourgeois fonda le couvent de Notre-Dame-de-la-Congrégation. Ce couvent et les nombreuses missions qui en sont sorties, font honneur à Montréal et au pays entier, et lui fournissent tous les ans un nombre considérable de femmes chrétiennes et instruites.

6. Départ de M. de Lauzon. — Dans l'été de 1656, M. de Lauzon, avancé en âge et se croyant incapable de gouverner la colonie dans les circonstances difficiles où elle se trouvait, prit le parti de retourner en France. Il laissa le commandement à son fils qui, lui-même, quelques mois après, le transmit à M. d'Aillebout, qui le garda jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur.

Questionnaire.—1. Quand M. de Lauzon, le quatrième gouverneur de la Nouvelle-France, débarqua-t-il à Québec ?—2. Quels sont les événements remarquables de son administration ?—3. Comment se conduisirent les Iroquois pendant les 5 années de l'administration de M. de Lauzon ?—4. Quel surcroît de population reçut Montréal en 1653 ?—5. Quand fut fondé le couvent de Notre-Dame de Montréal ?—6. Quand M. de Lauzon laissa-t-il le gouvernement de la Nouvelle-France ?

V. PIERRE DE VOYER, VICOMTE D'ARGENSON

1658 à 1661

Le duc de Danville et le Marquis de Fouquière, Vice-Rois.

1. Arrivée de M. d'Argenson. — M. de Lauzon eut pour successeur le vicomte d'Argenson, qui arriva à Québec le 11 juillet 1658, et fut reçu avec distinction par M. d'Aillebout. M. d'Aillebout se retira ensuite à Montréal, où il mourut deux ans après ; il est le second gouverneur dont les restes reposent dans le pays.

2 Evénements remarquables. — Pendant les trois années de l'administration de M. d'Argenson, il y eut deux événements dignes de remarque dans l'histoire de la Nouvelle-France : 1^o l'arrivée de son premier évêque ; 2^o la fondation du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. Ajoutons les courses des Iroquois et le dévouement héroïque de Dollard.

3. Séminaire de Saint-Sulpice. — Le vénérable M. Olier fut le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice. La compagnie de Montréal céda au séminaire de Saint-Sulpice ses droits, tant au temporel qu'au spirituel. Quatre Sulpiciens, ayant à leur tête Gabriel de Queylus, arrivèrent à Ville-Marie, dans l'été de 1657. L'abbé de Queylus, relevant de l'évêché de Rouen, vint, en qualité de vicaire-général, se fixer à Québec.

Services rendus par cette maison. — Toute la colonie, dit Charlevoix, fut charmée de voir un corps accrédité, puissant et fécond en excellents sujets, se charger de défricher et de faire peupler une île dont les premiers possesseurs n'avaient pas poussé l'établissement autant qu'on l'avait d'abord espéré. La

maison de Saint-Sulpice a, depuis sa fondation, rendu de grands services à l'île de Montréal et particulièrement à la ville : ses grandes richesses sont employées à l'entretien du culte et à l'instruction chrétienne de plusieurs milliers de petites filles et de petits garçons.

Le séminaire date de 1659. Depuis plusieurs années, il entretient à Rome, un collège, qu'il a construit à ses frais, pour l'avantage des clercs canadiens qui vont étudier la théologie au centre de la catholicité.

4. Invasion des Iroquois. — A peine M. d'Argenson fut-il installé au Château Saint-Louis, que les Iroquois vinrent massacrer des Algonquins, sous les canons mêmes du fort. On les poursuivit, mais on ne put les atteindre.

Attaque des Trois-Rivières. — Peu de temps après, les Iroquois s'approchèrent des Trois-Rivières pour surprendre ce poste. Ils envoyèrent vers M. de la Potherie huit hommes pour parlementer ; ce dernier, comprenant leur dessein, arrêta ces hommes, en garda un et envoya les sept autres au gouverneur, qui les fit exécuter. Ce coup de vigueur procura à la colonie quelques mois de repos.

Triste position des Français. — Aucun secours n'arrivait de France, les Iroquois, irrités par leurs récentes défaites, devenaient de plus en plus menaçants. Les colons ne pouvaient plus s'éloigner des forts sans courir risque d'être massacrés. Au printemps de 1660, la Nouvelle-France était menacée d'une destruction complète.

5. Dollard. — Parmi les héros qui défendaient à cette époque la Nouvelle-France, il ne manquait pas d'hommes intrépides et prêts à sacrifier leur vie pour

sauver la colonie. Dollard et seize autres braves de Montréal jurèrent devant les saints autels de se sacrifier pour sauver leur nouvelle patrie. Ces braves reçurent les sacrements de l'Eglise et se préparèrent à mourir. Accompagnés de quelques sauvages alliés, ils attendirent les Iroquois sur la rivière des Outaouais, et se retranchèrent dans un petit fort en très mauvais état. Les Iroquois, au nombre de 700, ne tardèrent pas à se présenter devant ce fort. Le siège dura plusieurs jours. Ils ne purent se rendre maîtres de ces faibles retranchements qu'après la mort du dernier Français, et après avoir sacrifié un grand nombre de leurs plus braves guerriers.

Les vainqueurs furent si étonnés de la résistance que leur avaient opposée ces dix-sept Français, qu'ils renoncèrent à leur projet d'attaquer Québec.

6. Autres ravages des Iroquois. — En 1661, les Iroquois reparurent en différents endroits de la colonie, et laissèrent chaque fois des traces sanglantes de leur passage.

Un prêtre du séminaire de Montréal fut tué ; M. de Lauzon, sénéchal de la Nouvelle-France, fut massacré à l'île d'Orléans. Partout on voyait des traces sanglantes du passage de ces barbares, de plus en plus altérés du sang des Français.

7. Arrivée de Mgr de Laval. — Le 26 juin 1659, Mgr François de Laval-Montmorency arriva à Québec. Il fut reçu avec joie par la population tout entière, qui se porta au-devant de lui. Mgr de Laval était accompagné du Père Jérôme Lalemant et de plusieurs prêtres séculiers, qui furent mis en possession des cures dont les Jésuites avaient été seuls chargés jusqu'alors.

Mgr de Laval avait été sacré évêque de Pétrée en 1658, et nommé en même temps vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de Lauzon ?—2. Quels sont les événements remarquables qui ont signalé l'administration de M. d'Argenson ?—3. Qui fut le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice ?—4. La colonie fut-elle inquiétée par les Iroquois sous l'administration de M. d'Argenson ?—5. Racontez-nous le beau dévouement de Dollard et de ses dignes compagnons.—6. Que firent les Iroquois en 1661 ?—7. Quel fut le premier évêque de la Nouvelle-France ?

VI. PIERRE DU BOIS, BARON D'AVAUGOUR

1661 à 1663

Le Marquis de Fouquièrre et le Comte d'Estrades, Vice-Rois.

1. Arrivée de M. d'Avaugour. — M. d'Argenson ayant demandé son rappel pour cause de maladie, fut remplacé par M. d'Avaugour qui arriva à Québec au mois d'août 1661.

2. Événements remarquables. — Les mésintelligences entre l'évêque et le gouverneur, au sujet de la traite de l'eau-de-vie, et un grand tremblement de terre sont les deux événements les plus remarquables des deux années de son administration.

3. Premiers soins de M. d'Avaugour. — M. d'Avaugour visita tous les postes de son gouvernement, et, voyant le peu d'hommes qui s'y trouvaient, il demanda avec instance les troupes et les munitions nécessaires pour la défense de la colonie.

En 1662, 400 hommes et plusieurs officiers de mérite débarquèrent à Québec ; c'était la plus forte recrue qu'on eût encore reçue.

4. Traite de l'eau-de-vie. — Les sauvages avaient une forte inclination pour l'eau-de-vie. Lorsqu'ils étaient sous l'influence de l'eau de feu, suivant leur expression, ils n'étaient plus maîtres d'eux et se rendaient alors coupables de tous les crimes. Les autorités religieuses avaient de tout temps défendu la vente des boissons enivrantes aux sauvages ; Mgr de Laval l'avait prohibée sous peine d'excommunication, et le baron d'Avaugour l'avait lui-même interdite sous les peines les plus sévères.

Difficultés entre l'évêque et le gouverneur. — Une femme de Québec ayant vendu aux sauvages de l'eau-de-vie fut emprisonnée. Le Père Jérôme Lalemant eut pitié de cette femme et intercéda pour elle auprès du gouverneur ; ce bon Père ayant insisté, M. d'Avaugour répondit brusquement : "Puisque la traite de l'eau-de-vie n'est pas une faute punissable pour cette femme, elle ne le sera désormais pour personne." Rien ne put le faire revenir sur sa décision. Le désordre augmenta, et Mgr de Laval renouvela l'excommunication contre les traiteurs, qui n'écoutèrent plus ni évêque, ni prédicateurs, ni confesseurs.

5. M. d'Avaugour est rappelé. — Mgr de Laval, ne pouvant arrêter les désordres qui démoralisaient cette petite population, qui peu auparavant donnait de si beaux exemples de piété et de ferveur, se rendit en France pour porter plainte au pied du trône. Il obtint non seulement tous les pouvoirs nécessaires pour arrêter le mal, mais il eut même assez d'influence pour faire rappeler M. d'Avaugour.

6. Tremblement de terre. — Un tremblement de

terre se fit sentir en 1663, à différents intervalles, depuis le 5 février jusqu'à la mi-mars, sur une étendue de 200 lieues de long sur environ 100 lieues de large. Tous les colons et les sauvages étaient dans une consternation extrême : personne cependant ne périt. Il y eut plusieurs conversions étonnantes. Dieu voulut se servir de ce moyen pour ramener dans la bonne voie les colons qui semblaient s'en éloigner et arrêter les désordres causés par la traite de l'eau-de-vie.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de M. d'Argenson ? —2. Quels sont les événements remarquables de son administration ?—3. Quels furent les premiers soins de M. d'Avaugour après son arrivée ?—4. Quelle fut la cause des difficultés entre l'évêque et le gouverneur de la colonie ?—5. Quelle fut la cause du rappel de M. d'Avaugour ?—6. Qu'est-ce qui rendit remarquable le commencement de l'année 1663 ?

DEUXIÈME ÉPOQUE

GOUVERNEMENT ROYAL

De l'établissement du Conseil Supérieur à la cession du pays.
1663 à 1760

VII. AUGUSTIN SAFFRAY-MÉSY

1663 à 1665

Marquis de Tracy, Vice-Roi.

Population de la Colonie : 2,500 âmes.

1. Arrivée de M. de Mésy. — Le roi donna une grande preuve de son estime pour Mgr de Laval, en lui laissant le choix du successeur de M. d'Avaugour. M. de Mésy, choisi par le vénérable prélat, arriva

dans l'automne de 1662. Il était accompagné de plusieurs officiers et d'une centaine de familles.

2. Evénements remarquables. — L'administration de M. de Mé-sy, surtout l'année 1663, est une des époques les plus remarquables de l'histoire de la Nouvelle-France : 1^o la remise au roi de la charte des Cent-Associés ; 2^o la création du Conseil Supérieur et l'établissement de Cours de Justice ; 3^o la fondation du Séminaire de Québec, sont les faits les plus mémorables.

3 La compagnie des Cent-Associés remet sa charte. — La compagnie des Cent-Associés remit sa charte au roi, en 1663. En général, toutes les compagnies avaient plus travaillé dans l'intérêt des associés que dans celui de la colonie. Une nouvelle ère de progrès s'ouvrit pour la Nouvelle-France, et Québec, de simple fort, devint une ville.

4 Conseil Supérieur. — Par un édit du mois d'avril 1663, le roi établit un Conseil Souverain, chargé d'administrer la justice, de régler le commerce et de maintenir le bon ordre et la police. Le gouverneur, l'évêque, l'intendant, qui en était le président d'office ; le procureur-général, un greffier et cinq conseillers (nommés par le gouverneur, l'évêque et l'intendant) composaient le Conseil Souverain. Tel fut le mode de gouvernement qui a présidé aux destinées de la Nouvelle-France, jusqu'à la cession.

5. Cours de justice. — Le premier acte du Conseil fut d'établir trois Cours de justice : à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières. Leurs décisions devaient être conformes à la coutume de Paris et aux édits et ordonnances des rois de France.

6. Séminaire de Québec. — En 1663, le Séminaire de Québec fut fondé par Mgr de Laval. Cette célèbre institution, qui en 1852 créa l'université Laval, rend de très grands services au pays. Les hommes éminents qu'elle a formés sont trop nombreux pour être nommés.

7. Difficultés entre l'évêque et le gouverneur. — M. de Mézy ne répondit pas aux espérances de l'évêque. Prêtant l'oreille à ceux qui n'aimaient pas l'évêque, son esprit s'aigrit de jour en jour contre Mgr de Laval ; il s'oublia jusqu'à ordonner aux troupes de tirer sur lui ; les soldats, au lieu d'obéir à un ordre aussi insensé, présentèrent les armes au prélat.

Rappel et mort de M. de Mézy. — Informé de ce qui se passait, le roi le rappela. M. de Mézy mourut avant l'arrivée de son successeur, dans de grands sentiments de piété et après s'être réconcilié avec l'évêque. M. de Mézy est le troisième gouverneur dont les restes reposent dans la Nouvelle-France.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de M. d'Avangour ? —2. Quels sont les événements remarquables de l'administration de M. de Mézy ? —3. Quand la compagnie des Cent-Associés remit-elle sa charte au roi ? —4. Quand fut établi le Conseil Supérieur ? —5. Quel fut le premier acte du Conseil Supérieur ? —6. Quand fut fondé le Séminaire de Québec ? —7. Quelle fut la cause du rappel de M. de Mézy ?

VIII. DANIEL DE REMY DE COURCELLES

1665 à 1672

Marquis de Tracy, Vice-Roi. Talon, Intendant.

En 1666 : 3,400 âmes.

1. Arrivée de M. de Tracy. — M. de Tracy arriva à Québec en juin 1665, en qualité de vice-roi, avec quelques compagnies du régiment de Carignan. Il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie par l'évêque et par toute la population. M. de Tracy avait reçu du roi l'ordre de rétablir la paix et de réduire les Iroquois.

2. Arrivée de M. de Courcelles. — Quelques jours après l'arrivée de M. de Tracy, une escadre mouilla devant Québec. Elle débarqua une colonie plus considérable que celle qu'elle venait renforcer : le nouveau gouverneur, M. de Courcelles, accompagné de son intendant, M. Talon : le reste du régiment de Carignan, et un grand nombre de familles, artisans et laboureurs.

Elle amenait aussi des chevaux et des bœufs.

3. Événements remarquables. — Les faits les plus remarquables des sept années de cette administration, l'une des plus mémorables de la domination française, sont : 1^o l'arrivée de M. de Tracy ; 2^o l'arrivée de M. de Courcelles ; 3^o une excursion de M. de Tracy contre les Iroquois ; 4^o l'établissement de nouveaux forts ; 5^o la substitution de la compagnie des Indes Occidentales à celle des Cent-Associés, en 1664 ; 6^o les progrès remarquables de la colonie ; 7^o la nomination de M. Perrot comme gouverneur de Montréal ;

8^o la construction du fort Cataracoui, aujourd'hui Kingston.

4. Erection de forts.—M. de Tracy fit ériger trois forts sur le chemin que suivaient alors les Iroquois pour envahir la colonie : le premier, à Sorel, le second, à Chambly, et le troisième, à Ste-Thérèse. Ces forts intimidèrent d'abord les Iroquois ; mais ces barbares ne tardèrent pas à trouver d'autres passages pour venir harceler les colons de la Nouvelle-France. Le fort Cataracoui fut construit en 1673, pour leur opposer une nouvelle barrière.

5. M. de Tracy marche contre les Iroquois.—M. de Tracy, à la tête de 600 soldats du régiment de Carignan de 600 Canadiens et d'une centaine de sauvages, marcha contre les cantons iroquois. Ces barbares, effrayés, n'attendirent pas l'arrivée des Français, et se mirent en sûreté dans des lieux où il fut impossible de les atteindre.

6. Progrès remarquables de la colonie.— Sous M. de Courcelles, la Nouvelle-France fit de grands progrès. Le commerce, l'agriculture, l'industrie prospérèrent sous la direction intelligente de M. Talon. Il fit faire des explorations importantes dans le nord et l'ouest du pays ; il encouragea l'exploitation des mines du Saint-Maurice, en fit découvrir de nouvelles à la baie St-Paul ; en un mot, rien ne fut négligé par cet intendant, qui avant tout voulait hâter le développement de la colonie.

Traite de l'eau-de-vie.— Cependant, au milieu de cette ère de progrès, un grand désordre s'introduisait dans le pays, la traite de l'eau-de-vie : cette funeste passion était le principal obstacle à la conver-

sion des sauvages et paralysait les efforts des missionnaires.

Sur la fin de cette administration, la petite vérole fit de grands ravages parmi les sauvages et décima les peuplades alliées des Français.

7. Départ du régiment de Carignan.—En 1668, le régiment de Carignan reçut l'ordre de rentrer en France. Il ne resta que la compagnie du capitaine Lamothe, dont les officiers reçurent des fiefs sur la rivière Richelieu, où ils établirent, vers 1675, et après, des colons dont la majorité avait été recrutée dans les vieilles paroisses.

8. M. Perrot. — Le deuxième gouverneur de Montréal fut M. Perrot, qui reçut du roi ses lettres patentes, au nom du Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. Le droit des seigneurs de Montréal à nommer le gouverneur de l'île fut ainsi solennellement reconnu.

Questionnaire. — 1. Quand et en quelle qualité arriva M. de Tracy ? — 2. Quand M. de Courcelles arriva-t-il à Québec ? — 3. Quels sont les événements remarquables qui ont signalé les sept années de l'administration de M. de Courcelles ? — 4. Quels sont les forts qui furent élevés par les soins de M. de Tracy et dans quel but éleva-t-on ces forts ? — 5. Quel fut le succès de l'expédition de M. de Tracy contre les Iroquois ? — 6. Quel était l'état de la colonie sous l'administration de M. de Courcelles ? — 7. Comment disposa-t-on du célèbre régiment de Carignan ? — 8. Qui succéda à M. de Maisonneuve en qualité de gouverneur de Montréal ?

IX. LOUIS DE BUADE, COMTE DE FRONTENAC

1672 à 1682

*Marquis de Tracy et le Comte d'Estrées, Vice-Rois.
Talon et Duchesneau, Intendants.*

1. Arrivée de M. de Frontenac. — Louis de Buade, comte de Frontenac, lieutenant-général des armées du roi, fut le successeur de M. de Courcelles. Il arriva à Québec dans l'automne de 1672. Il avait, dit Charlevoix, l'esprit pénétrant, ferme, fécond et cultivé; mais il était susceptible des plus injustes préventions, et capable de les pousser bien loin. Sa capacité égalait sa valeur; personne ne sut mieux exercer sur les peuples qu'il gouverna, cet ascendant si nécessaire pour les retenir dans le respect.

2. Evénements remarquables. — Plusieurs faits remarquables ont signalé les dix années de la première administration de Frontenac: 1^o la construction du fort Cataracoui, aujourd'hui Kingston; 2^o la découverte du Mississipi par Joliet et par le Père Marquette; 3^o les explorations de la Salle; 4^o les dissensions et les difficultés entre Frontenac et les principaux officiers de la colonie; 5^o l'érection de Québec en évêché, en 1674.

3. Découverte du Mississipi. — Talon, l'âme des grandes entreprises de cette époque, avait à cœur la découverte d'une communication par eau entre l'Atlantique et le Pacifique. Connaissant l'existence d'un grand fleuve qui coulait à l'ouest des grands lacs, il chargea Louis Joliet, natif de Québec, et le Père Marquette de reconnaître le cours de ce fleuve.

Ces deux célèbres voyageurs arrivèrent, en 1673, à la baie des Puants, à l'ouest du lac Michigan, remontèrent le cours de la rivière aux Renards, descendirent la rivière des Wisconsin et découvrirent le grand fleuve qu'ils cherchaient. Ils le descendirent jusqu'à la rivière Arkansas. Ils s'arrêtèrent à l'embouchure de cette rivière, persuadés que le fleuve qu'ils venaient de découvrir se déchargeait dans le golfe du Mexique, et non dans le Pacifique, comme ils l'avaient espéré.

Ils revinrent alors sur leurs pas. Le Père Marquette s'arrêta dans les pays de l'ouest, où il mourut, deux ans après, dans l'exercice de son saint ministère; Joliet revint à Québec rendre compte de sa glorieuse découverte.

4. De la Salle.—M. de la Salle fut chargé par M. de Frontenac d'explorer les régions intérieures du nouveau continent. M. de la Salle était un homme instruit, entreprenant et animé du double désir de s'illustrer et de s'enrichir. Accompagné du chevalier de Tonty et d'une trentaine d'hommes, il se rendit à Cataracoui. Il bâtit ce fort en pierre et lui donna le nom de Frontenac. Il établit un poste à Niagara, et fit construire sur le lac Erié le premier vaisseau qu'on y ait vu, le *Griffon*. Il érigea le fort Saint-Louis, à l'est du Mississipi, et descendit ce fleuve jusqu'à son embouchure. De la Salle prit possession, au nom du roi de France, de l'immense vallée du Mississipi et lui donna le nom de Louisiane en l'honneur de Louis XIV.

Essai de colonisation dans le Texas. — Quelques années plus tard, M. de la Salle fonda, à l'ouest du Mississipi, dans le Texas, sur le golfe du Mexique,

une colonie française à laquelle il donna le nom de St-Louis. Cet essai de colonisation échoua et celui qui le tenta fut lâchement assassiné par un de ses hommes, dans les forêts de cette immense contrée qu'il venait de léguer à la France.

5. Divisions intestines. — Le caractère emporté et violent de M. de Frontenac lui fit faire bien des fautes, et ne tarda pas à le brouiller avec les principaux fonctionnaires de la colonie ; d'abord avec Perrot, gouverneur de Montréal, au sujet de la traite de l'eau-de-vie. M. Perrot, ayant refusé de descendre à Québec pour rendre compte de sa conduite, fut arrêté par les ordres du gouverneur-général et emprisonné au Château Saint-Louis.

M. de Frontenac fit aussi emprisonner M. l'abbé de Salignac Fénelon, sulpicien ; il exila le procureur-général et deux conseillers ; il eut aussi de grandes difficultés avec l'intendant, M. Duchesneau.

Rappel du gouverneur. — Le roi jugea à propos de mettre un terme à toutes ces difficultés en rappelant, en 1682, le gouverneur et l'intendant qui ne pouvaient plus vivre ensemble.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de M. de Courcelles ? — 2. Quels sont les événements les plus remarquables de l'administration de M. de Frontenac ? — 3. Racontez la découverte du Mississippi. — 4. Que fit M. de la Salle sous cette administration ? — 5. Quelle fut la cause du rappel de M. de Frontenac ?

X. M. DE LA BARRE

1682 à 1685

Marquis de Tracy, Lieutenant Général ; De Meulles, Intendant.

Population de la colonie : 10,000 âmes.

1. Arrivée de M. de la Barre. — M. de la Barre arriva à Québec en 1682. C'était un assez bon militaire ; mais, comme administrateur, il n'était pas l'homme qu'il fallait pour gouverner la colonie dans les circonstances délicates où elle se trouvait alors.

2. Guerre contre les Iroquois. — Le gouverneur ne voulant rien tenter contre les Iroquois sans avoir consulté les notables, convoqua une assemblée à laquelle il invita son conseil ordinaire et les principaux personnages de la colonie. La guerre fut décidée ; mais M. de la Barre, vieillard faible et infirme, ne commença les hostilités qu'en 1684. Il s'avança jusqu'au lac Ontario avec une armée assez forte pour exterminer les Iroquois, mais il mit dans sa marche trop de lenteur et d'irrésolution. A son arrivée dans le pays des Iroquois, son armée était à demi vaincue par la faim et la fatigue. Les Iroquois, effrayés, vinrent demander la paix, et l'obtinrent à des conditions peu honorables pour les Français.

3. Départ du gouverneur. — L'incapacité du gouverneur fit comprendre au roi qu'il fallait remplacer M. de la Barre ; en conséquence, il lui donna l'ordre de retourner en France.

Questionnaire — 1. Quand M. de la Barre arriva-t-il à Québec ?
2. Quel fut le résultat de l'expédition de M. de la Barre contre les Iroquois ? — 3. Quelle fut la cause du départ de M. de la Barre ?

XI. MARQUIS DE DENONVILLE

1685 à 1689

Le comte d'Estrées, Vice-Roi ; De Meulles, Intendant.

1. Arrivée de M. de Denonville. — Le successeur de M. de la Barre fut le marquis de Denonville, colonel de dragons. C'était un homme estimable par sa piété, sa valeur et sa droiture. Il arriva à Québec en 1685.

2. Événements remarquables. — Les principaux événements qui ont signalé les quatre années de cette administration sont : 1^o les exploits et les avantages remportés à la baie d'Hudson ; 2^o l'expédition de Denonville contre les Iroquois ; 3^o la construction du fort Niagara ; 4^o le massacre de Lachine.

3. Baie d'Hudson. — M. de Denonville donna au chevalier de Troyes 80 hommes pour reprendre les postes français enlevés par les Anglais à la baie d'Hudson. Les trois fils de M. C. Lemoyne, les célèbres d'Iberville, Sainte-Hélène et Maricourt voulurent être de la partie. Cette petite bande de braves fit des prodiges de valeur sur terre et sur mer, ils s'emparèrent de plusieurs forts et prirent plusieurs vaisseaux. Cette brillante expédition donna à la France toute la partie méridionale de la baie d'Hudson.

4. Expédition de Denonville. — Le gouverneur comprit que, pour n'avoir pas tous les jours les Iroquois sur les bras, il fallait à tout prix les humilier et les mettre dans l'impossibilité de nuire. Il se mit en route dans le mois de juin 1687, défit 800 Iroquois qu'il rencontra, et entra dans le canton des Tsonnon-

touans, où il ne trouva personne. Après avoir passé dix jours à ravager le pays sans rencontrer un seul guerrier, il envoya un détachement élever un fort à Niagara.

5. Massacre de Lachine. — A peine M. de Denonville fut-il de retour à Québec que les Iroquois recommencèrent leurs hostilités. Encouragés par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, ils se répandirent dans la colonie et assiégèrent le fort de Chambly, d'où ils furent repoussés. Ils firent ensuite au gouverneur des propositions de paix qui furent acceptées.

Les colons jouissaient depuis près de deux mois d'une assez grande tranquillité, lorsque, dans la nuit du 5 août 1689, 1500 Iroquois vinrent attaquer à l'improviste les habitants de Lachine, et massacrèrent tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. Après avoir mis le feu au village, ils emmenèrent près d'une centaine de captifs qu'ils brûlèrent dans leurs bourgades.

6. M. de Denonville est rappelé. — Cet horrible massacre, attribué aux instigations des Anglais, et plusieurs autres actes d'hostilité convinquirent le gouverneur qu'on ne pouvait espérer de paix solide et durable tant que les Anglais seraient en possession de la Nouvelle-York.

Il soumit donc au roi un plan pour faire la conquête de la Nouvelle-Angleterre. Louis XIV approuva ce plan ; mais il confia à M. de Frontenac le soin de le mettre à exécution, et rappela M. de Denonville, en 1689.

Questionnaire. — Quel fut le successeur de M. de la Barre ? —
2. Quels sont les événements remarquables de l'administration

de M. de la Barre ? — 3. Quel fut le résultat de l'expédition dirigée sur la baie d'Hudson pendant cette administration ? — 4. Quel fut le résultat de l'expédition de M. de Denonville contre les Iroquois ? — 5. Racontez le massacre de Lachine. — 6. Quand M. de Denonville fut-il rappelé ?

XII. M. de FRONTENAC (2e fois)

1689 à 1698

Le comte d'Estrées, Vice-Roi : MM. De Champigny et de Beauharnois, Intendants.

Population de la Nouvelle-France, 12,000.

1. Arrivée de M. de Frontenac. — La colonie était alors dans une situation si précaire, qu'il fallait un bras fort et vigoureux pour la sauver. M. de Frontenac, malgré les fautes de sa première administration, eut l'honneur d'être choisi par le roi pour être le sauveur de la Nouvelle-France. Il arriva à Québec en octobre 1689.

2. Événements remarquables. — Les 9 années de la seconde administration de M. de Frontenac sont remarquables par les événements suivants : 1^o la destruction du fort Frontenac, que la garnison fit sauter par ordre du dernier gouverneur : ce qui contraria M. de Frontenac, qui avait ses vues sur ce fort ; 2^o les expéditions des Français dans la Nouvelle-York et la Nouvelle-Angleterre ; 3^o le siège de Québec et la bataille de la Canardière ; 4^o les exploits d'Iberville ; 5^o les courses et les déprédations des Iroquois ; 6^o la paix de Riswick.

3. Partis organisés contre la Nouvelle-Angleterre. — Pendant l'hiver de 1690, trois partis furent organisés : le premier à Montréal, le second aux Trois-Rivières, et le troisième à Québec, tous dirigés contre les établissements de la Nouvelle-Angleterre.

Premier parti. — Le premier, composé de 200 Canadiens et sauvages, sous les ordres de Lemoyne de Sainte-Hélène et de d'Aillebout de Mantet, alla investir Corlar (*Schenectady*) pendant la nuit du 18 février. A un signal donné, on enfonce les portes ; et les habitants, hommes, femmes, enfants, sont tous égorgés sans pitié, à l'exception d'un petit nombre de prisonniers : terrible et sanglante représaille du massacre de Lachine.

Second parti. — Le second parti, composé de 28 Canadiens et de 24 sauvages, était sous les ordres de Hertel. Il se dirigea sur Salmon-Falls, village anglais, défendu par une maison fortifiée et deux petits forts. Tout fut emporté d'assaut. Hertel battit ensuite 250 hommes qui s'avançaient pour lui couper la retraite. Après avoir ravagé le pays et fait plusieurs prisonniers, il reprit la route du Canada.

Troisième parti. — Le troisième parti, composé de Canadiens, de réguliers et d'Abénaquis, alla investir Casco, fort situé à l'embouchure de la rivière Kénébec. Cette expédition ne fut pas moins heureuse que les deux autres. Le fort et quatre autres postes moins considérables furent pris et rasés, les habitations furent brûlées et le pays dévasté.

4. Port-Royal est pris. — Ces incursions allèrent la rage dans le cœur des Anglais et les portèrent à faire les plus vigoureux efforts pour

chasser les Français du Canada. Ils armèrent une flotte de sept vaisseaux, sous les ordres de Phipps. Au printemps de 1690, cette flotte s'empara de Port-Royal, de la Hève, de Chédabouctou et de presque tous les postes que la France possédait dans l'Acadie.

5. Siège de Québec. — Jamais la Nouvelle-France n'avait couru un aussi grand péril que celui qui la menaçait au printemps de 1690. Les colonies anglaises mirent en mer une flotte de 35 voiles, sous les ordres de l'amiral Phipps. En même temps, une armée de 3,000 hommes, Anglais et Iroquois, commandée par le général Winthrop, devait attaquer Montréal.

La flotte parut devant Québec, le 16 octobre. Phipps bombarda sans succès la ville pendant quatre jours. Les troupes de débarquement éprouvèrent une humiliante défaite au combat de la Canardière. Phipps, découragé, leva l'ancre. Les pertes des Anglais se montèrent à 600 hommes, 10 vaisseaux et beaucoup de munitions de guerre.

En mémoire de cet événement mémorable, on donna à l'église de la Basse-Ville le nom de Notre-Dame de la Victoire, en reconnaissance de la protection de la Sainte Vierge.

En 1692, une escadre anglaise de cinq vaisseaux attaqua sans succès Plaisance, qui n'était défendue que par 50 hommes.

Au printemps de 1693, trois navires anglais s'emparèrent du fort Ste-Anne, dans la baie d'Hudson.

6. Conduite héroïque des Colons. — Pendant ces années de danger, la Nouvelle-France était défendue par tous les colons, qui se conduisirent comme des héros. On les rencontrait par petites bandes partout

où le danger les appelait : sans cesse ils harcelaient les Anglais, ne leur laissant aucun repos.

7. Exploits d'Iberville. — D'Iberville s'est immortalisé dans cette guerre par ses exploits contre les Anglais.

Dans la campagne de 1689, il leur enleva deux vaisseaux.

En 1694, à la tête de 120 Canadiens, il s'empara du fort Nelson, dans la baie d'Hudson.

En 1696, il enleva aux Anglais un vaisseau de 24 canons, sans perdre un seul homme. Il prit ensuite le fort de Pemaquid, dans le pays des Abénaquis. De là il se rendit à Terre-Neuve, où il enleva le fort et la ville de St-Jean. A la tête de 120 braves Canadiens, pendant l'hiver de 1696-97, il prit tous les autres postes que les Anglais possédaient dans cette île.

Au printemps de 1697, il reçut de la cour l'ordre de s'emparer des postes anglais de la baie d'Hudson. Le 5 septembre, il se battit contre trois vaisseaux dont l'un était plus fort que le sien. Il en prit un, et en coula un autre à fond.

Ce héros canadien, après avoir fondé une colonie dans la Louisiane, en 1701, mourut en mer, en 1706.

8. Courses des Iroquois. — Les Iroquois, toujours excités par les Anglais, firent, pendant l'été de 1690, plusieurs incursions dans la colonie, et tuèrent un grand nombre de soldats et d'habitants. Malheureusement le comte de Frontenac n'était pas encore en état de les poursuivre aussi vigoureusement qu'il l'aurait voulu.

Les Iroquois campent près de Sorel. — Au printemps de 1691, 1000 Iroquois vinrent camper à

l'embouchure de la rivière des Iroquois ; de là ils se répandirent dans les environs de Montréal.

Ils furent battus à la Prairie de la Madeleine, par le sieur de Valrennes, le plus ancien officier de la colonie, qui commandait une poignée de Français, soutenus par 7 ou 8 cents sauvages.

Autres partis d'Iroquois. — D'autres partis d'Iroquois parcoururent le pays, commirent de grands dégats et firent souffrir des tourments inouïs aux Français qui tombèrent entre leurs mains.

En 1695, ils envahirent de nouveau la colonie. Une de leurs bandes fut repoussée près de Boucherville par M. de la Durantaye, qui commandait des volontaires canadiens et quelques soldats.

En 1696, M. de Frontenac voulut attaquer les Iroquois dans leur propre pays. A l'approche des Français, ces barbares se sauvèrent dans les bois. M. de Frontenac fit brûler le fort et les villages du canton d'Onneyout, délivra une trentaine de prisonniers, et reprit le chemin du Canada.

9. Traité de Riswick. — La cour de France venait de former le projet de s'emparer de toute la Nouvelle-Angleterre, lorsque le traité de Riswick mit fin aux hostilités. Ce traité donna la baie d'Hudson à la France.

10. Mort de M. de Frontenac. — M. de Frontenac mourut en 1698. Ce fut une grande perte pour la colonie, car il peut être regardé comme un des meilleurs gouverneurs qu'ait eus la Nouvelle-France. Il prit le gouvernement au moment où la colonie était menacée d'une destruction complète, et la laissa agrandie et en paix ; il emporta dans la tombe

l'estime des Canadiens, qu'il avait gouvernés pendant l'époque la plus critique de leur histoire. M. de Frontenac a mérité le nom de "sauveur de la Nouvelle-France."

Il est le quatrième gouverneur dont les cendres reposent dans la colonie.

Questionnaire. — 1. Qui fut choisi par le roi pour gouverner la colonie en 1689 ? — 2. Quels furent les événements qui ont signalé la seconde administration de M. de Frontenac ? — 3. Quel fut le résultat des partis organisés pendant l'hiver de 1690 contre les établissements de la Nouvelle-Angleterre ? — 4. Qu'est-ce qui arriva au printemps de 1690 ? — 5. Racontez le siège de Québec par l'amiral Phipps. — 6. Comment se conduisirent les Canadiens dans ces années de danger ? — 7. Quels furent les exploits d'Iberville ? — 8. Racontez les courses des Iroquois dans la Nouvelle-France pendant les premières années de l'administration de M. de Frontenac ? — Quand fut signé le Traité de Riswick ? — 10. Quand mourut M. de Frontenac ?

XIII. LOUIS HECTOR DE CALLIÈRES

1698 à 1703.

Comte Jean D'Estrées, Vice-Roi ; François de Beauharnois, Intendant.

Population en 1698 : 15,500 âmes.

1. Arrivée de M. de Callières. — M. le chevalier de Callières, gouverneur de Montréal, fut le successeur de M. de Frontenac. C'était un excellent choix ; car M. de Callières, outre la connaissance du pays, était doué d'une grande fermeté et d'une rare prudence. Il tint les Iroquois en échec et mena à bonne fin l'œuvre commencée par son prédécesseur.

2. Événements remarquables.—Les deux événements principaux des cinq années de cette administration, sont : 1^o la fondation, en 1701, du Détroit, par M. de La Motte Cadillac, avec 600 Canadiens et un missionnaire ; 2^o la fin des hostilités entre les Français et les Iroquois.

3. Traité de Montréal.—En 1701, un traité de paix fut signé à Montréal entre les Français et les tribus sauvages. On fit à cette occasion une imposante démonstration. L'assemblée se tint dans une grande plaine, hors de la ville. Les soldats furent échelonnés autour de la place, et les sauvages, au nombre de 1300, entouraient le gouverneur et les principaux personnages de la colonie.

Une salve d'artillerie annonça la fin de cette guerre si désastreuse pour la colonie, et qui durait depuis 1609.

4. Mort de M. de Callières.—M. de Callières mourut en 1703, laissant la réputation d'habile général, d'homme intègre et de véritable ami de sa patrie d'adoption. Il est le cinquième gouverneur dont les cendres reposent dans le pays.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de M. de Frontenac ? — 2. Quels sont les principaux événements de l'administration de M. de Callières ? — 3. Quel traité fut signé en 1701 ? — 4. Quand mourut M. de Callières ?

XIV. MARQUIS DE VAUDREUIL

1703 à 1725

*Comte Victor d'Estrées, Vice-Roi ; Raudot et Bégon,
Intendants*

Population en 1721 : 25,000 âmes.

1. Arrivée de M. de Vaudreuil. — Le marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, fut le successeur de M. de Callières. Son premier souci fut de maintenir la paix avec les Iroquois. Il fit tous ses efforts pour les empêcher de se déclarer contre les Français dans la guerre qui venait d'éclater entre l'Angleterre et la France.

2. Première période. — Les principaux faits de la lère période de son gouvernement sont : 1^o les tentatives des Anglais pour prendre Port-Royal ; 2^o la prise, par les Anglais, du vaisseau français "*La Seine*" ; 3^o les ravages des Français à Terre-neuve ; 4^o le désastre d'une flotte anglaise dans le golfe St-Laurent ; 5^o le massacre des Outagamis ; 6^o le traité d'Utrecht.

3. Prise de "*La Seine*." — En 1705, les Anglais prirent le vaisseau français "*La Seine*" ; Mgr de Saint-Valier, un grand nombre d'ecclésiastiques, plusieurs riches particuliers et une cargaison estimée à plus d'un million de livres, tombèrent entre les mains des Anglais. Mgr de Saint-Valier fut traité avec égards, et resta prisonnier en Angleterre pendant huit ans.

4. Attaques contre Port-Royal. — Les Anglais,

décidés à faire les plus grands sacrifices pour se rendre maîtres de l'Acadie, envoyèrent contre Port-Royal, en 1704, une flotte de 10 vaisseaux. Les 1500 hommes débarqués pour donner l'assaut à la ville, furent obligés de se rembarquer après avoir fait de grandes pertes.

En 1707, ils équipèrent une seconde flotte de 25 vaisseaux, portant 3,000 hommes. Port-Royal fut encore une fois sauvé par 60 braves Canadiens arrivés quelques heures avant les Anglais.

Prise de Port-Royal. — Enfin, en 1710, les Anglais voulant à tout prix chasser les Français de l'Acadie, équipèrent une troisième flotte de 54 voiles, portant 3,500 hommes. M. de Subercase, gouverneur de Port-Royal, n'avait sous ses ordres que 300 hommes ; il se défendit avec vigueur pendant quelques jours ; mais, ne pouvant résister à des forces si supérieures, il fut forcé d'accepter une capitulation honorable.

Port-Royal, en passant sous la domination des Anglais, prit le nom d'Annapolis.

5. Ravages à Terre-Neuve. — Après les succès obtenus contre les Anglais, en 1704, les Français attaquèrent les établissements anglais de Terre-Neuve, et prirent d'assaut Saint-Jean et trois autres forts.

6. Tentative de Walker contre Québec. — Maîtres de l'Acadie, les Anglais songèrent à faire la conquête de tout le Canada. Une flotte nombreuse, destinée à attaquer Québec, pénétra en août 1711, dans le golfe Saint-Laurent. En même temps, une armée de plus de 4,000 hommes s'avancait sur Montréal.

Jamais la Nouvelle-France n'avait été menacée d'un plus grand danger. La Providence la sauva encore cette fois. Une violente tempête s'éleva, et jeta huit vaisseaux sur la côte ; près de 1,200 hommes trouvèrent la mort sur le rivage des Sept-Isles. Après un tel désastre, Walker, découragé, abandonna son entreprise contre Québec, et Nicholson repassa la frontière.

Ce fut à cette occasion que l'on donna à l'église de la Basse-Ville le nom de Notre-Dame des Victoires.

7. Massacre des Outagamis. — L'année 1712 fut remarquable par le massacre d'une nation perfide, mais brave et indomptable. Les Outagamis ou Renards avaient fait alliance avec les Anglais, et leur avaient promis de massacrer tous les Français qui tomberaient entre leurs mains.

M. du Buisson, gouverneur du Détroit, informé du projet de ces barbares, fit avertir les sauvages alliés des Français. Ils vinrent en grand nombre au secours des Français ; M. du Buisson et ses alliés firent éprouver des pertes énormes aux Outagamis qui laissèrent plus de 2,000 hommes sur le champ de bataille.

Par cette victoire, les Anglais perdirent tout espoir de s'établir au Détroit et de monopoliser le commerce de l'ouest.

8. Traité d'Utrecht. — En 1713, le Traité d'Utrecht mit fin à cette guerre. Par ce traité, la France céda à l'Angleterre l'Acadie, Terre-Neuve, la baie d'Hudson et le pays des Iroquois. Ainsi fut commencé le démembrement de la Nouvelle-France, qui devait se consommer, 50 ans plus tard, par la perte entière de la colonie.

9. Seconde période. — La paix ne fut plus troublée pendant les 13 autres années de l'administration de M. de Vaudreuil. Les événements les plus remarquables de cette période furent : 1^o des fortifications élevées à Louisbourg ; 2^o une brutale attaque de 280 Anglais, en 1724, sur un village abénaquis, où ils tuèrent hommes, femmes et enfants, ainsi que le P. Rasle ; 3^o le naufrage sur la côte du Cap-Breton du "Chameau" (259 passagers, tout l'équipage, l'intendant, M. de Chazel, des officiers, des prêtres séculiers, des Jésuites, des Récollets, périrent dans ce terrible naufrage) ; 4^o les progrès marquants de la colonie.

10. Louisbourg. — Pour remplacer la perte de l'Acadie, la France fit élever sur l'île du Cap-Breton, appelée depuis Ile-Royale, une forteresse à laquelle on donna le nom de Louisbourg.

Le havre de Louisbourg est un des plus sûrs du golfe St-Laurent. Pendant le reste de la domination française, il rendit de grands services à la marine de la France, en servant de port de refuge à ses vaisseaux.

11. Progrès. — Le gouverneur et l'intendant M. Bégon profitèrent de cette ère de tranquillité pour fortifier Québec et peupler la colonie. Ils écrivirent en France pour obtenir des troupes et de nouveaux colons, et firent observer au ministre que, si la guerre venait à éclater, ils n'avaient que 4,484 hommes à opposer à plus de 60,000 Anglais.

La population de Québec était en 1720, de 7,000 âmes, et celle de Montréal, de 3,000.

En 1722, 82 villages étaient érigés en paroisses le long des deux rives du St-Laurent. Plusieurs écoles furent établies dans le même temps.

Exportation. — En 1723, on construisit à Québec six vaisseaux marchands, qui exportèrent en France du bois, des pelleteries, du tabac, de la farine, des pois et du lard salé.

La prise de la *Seine* et la perte de sa cargaison obligèrent les habitants à semer du lin et du chanvre, qui rendirent au centuple.

12. Mort de M. de Vaudreuil. — M. de Vaudreuil mourut à Québec dans le mois d'octobre 1725, après la plus heureuse et la plus lo:gue administration.

Questionnaire. — 1. Quel fut le successeur de M. de Callières ? — 2. Quels sont les principaux événements de la période de guerre de son gouvernement ? — 3. Quelle perte firent les Français en 1705 ? — 4. Quel fut le résultat des attaques des Anglais contre Port-Royal ? — 5. Quel fut le résultat des attaques des Français contre les postes anglais de Terre-neuve ? — 6. Quel fut le résultat de la tentative de l'amiral Walker contre Québec ? — 7. Racontez-nous le massacre des Outagamis. — 8. Quel traité fut signé en 1713 ? — 9. Quels sont les événements les plus remarquables de la seconde période de l'administration de M. de Vaudreuil ? — 10. Que firent les Français pour remédier à la perte de l'Acadie ? — 11. La colonie fit-elle de grands progrès pendant cette période ? — 12. Quand mourut M. de Vaudreuil ?

XV. MARQUIS DE BEAUHARNOIS.

1726 à 1747

*Comte d'Estrées, Vice-Roi ; Dupuy et Hocquart,
Intendants.*

Population de la colonie, en 1739 : 42,700 âmes.

1. Arrivée de M. de Beauharnois. — M. de Vaudreuil eut pour successeur le marquis de Beauharnois.

Il arriva à Québec vers la fin d'août 1726, avec M. Dupuy, qui vint relever M. Bégon dans la charge d'intendant.

2. Evénements remarquables. — Première période. — Les dix-neuf premières années de cette administration furent des années de paix et de tranquillité, qui furent à peine marquées par quelques événements dont les plus remarquables furent : 1^o La mort de Mgr de Saint-Valier ; 2^o une expédition contre les Outagamis ; 3^o un fort élevé, en 1731, à la Pointe-à-la-Chevelure, sur le lac Champlain ; 4^o les progrès de la colonie ; 5^o quelques calamités.

3. Mort de Mgr de Saint-Valier. — Dans le mois de décembre 1727, les Canadiens eurent la douleur de perdre leur second évêque, Mgr de Saint-Valier, qui mourut à l'Hôpital-Général de Québec, qu'il avait fondé en 1693. Mgr de Saint-Valier avait succédé en 1688 à Mgr de Laval qui mourut en 1708.

4. Evêques du Canada. — Le troisième évêque fut Mgr de Mornay ; il ne vint jamais au Canada, à cause de ses infirmités ; il eut pour coadjuteur Mgr Dosquet, qui gouverna l'église du Canada, en cette qualité, jusqu'en 1734. Cette année Mgr de Mornay ayant démissionné, Mgr Dosquet fut nommé évêque de Québec et en exerça les fonctions jusqu'en 1740. Mgr de l'Aube-Rivière qui le remplaça, mourut en arrivant à Québec, et Mgr de Pontbriant lui succéda. Ce prélat est le sixième et dernier évêque de la Nouvelle-France sous la domination française. Il mourut l'année même de la capitulation de Montréal.

5. Expédition contre les Outagamis. — M. de Beauharnois donna à M. de Ligneris 1200 hommes

pour châtier les Outagamis, qui continuaient leurs hostilités contre les sauvages alliés des Français et contre le Détroit. Ligneris, trouvant désert le pays des Outagamis, brûla leurs cabanes, démolit leurs forts et ravagea leur pays.

6. Progrès. — Le gouverneur et l'intendant s'appliquèrent pendant ce temps de tranquillité à faire progresser la colonie. Pendant que le premier s'efforce de répandre l'instruction, le second fait explorer les terrains miniers et exploiter les mines de fer de Saint-Maurice. En même temps, pour faire connaître les productions du pays, il expédie en Europe un fort envoi de bois et autres productions. Le pays se peuplait rapidement. La population, qui n'était en 1721 que de 25,000 âmes, était, en 1739, de 42,700. Il fut concédé un grand nombre de seigneuries, qui devinrent bientôt autant de paroisses : la plupart étaient situées sur les deux rives du Saint-Laurent.

7. Calamités publiques. — Pendant les années 1732 et 1733, il y eut de grandes inondations et des tremblements de terre. La petite vérole (*la picote*) fit de grands ravages parmi les Français et les sauvages.

8. Période de guerre. — La paix, qui régnait depuis vingt-cinq ans entre la France et l'Angleterre, fut rompue à l'occasion de la succession d'Autriche. M. de Beauharnois, en homme sage, avait profité de ces années de paix pour fortifier Québec et les autres postes militaires, afin de n'être pas surpris par l'ennemi.

9. Événements de cette seconde période. — 1^o la prise de Louisbourg ; 2^o les tentatives faites par le gouvernement français pour reprendre cette forte-

resse ; 3^o les succès des Français, sont les faits les plus remarquables de cette époque de guerre.

10. Prise de Louisbourg. — Louisbourg était en temps de guerre un nid de corsaires qui faisaient éprouver au commerce anglais des pertes énormes ; aussi fut-il résolu, aussitôt la guerre déclarée, de s'emparer de cette forteresse. Une flotte de plus de cent vaisseaux, sous les ordres du commodore Warren, arriva devant Louisbourg, le 30 avril 1745. Bloquée par mer par des forces bien supérieures, Louisbourg tomba au pouvoir des Anglais après quarante neuf jours de siège.

11. Tentative de reprendre Louisbourg. — Bien déterminé à ne pas laisser Louisbourg entre les mains de ses ennemis, le roi de France équipa une flotte nombreuse, dont il donna le commandement au duc d'Anville. Malheureusement cette flotte fut assaillie par une furieuse tempête, à son arrivée à Halifax ; et, pour comble de malheur, elle fut peu de temps après décimée par la maladie. De la Jonquière, qui en avait pris le commandement, après la mort du duc d'Anville et celle d'Estournelle, tous deux enlevés par l'épidémie, fut, à son tour, assailli par des vents contraires au moment où il se dirigeait sur Port-Royal, et obligé de rentrer en France.

Ces revers sont compensés par quelques succès remportés sur différents points, à Beaubassin, où M. de Ramzai, à la tête d'une poignée de Canadiens et de quelques sauvages, fit éprouver aux Anglais une défaite complète.

12. M. de la Jonquière est fait prisonnier. — En 1747, de la Jonquière et de Saint-George, à la tête

d'une nouvelle flotte, étaient à peine en mer qu'ils furent attaqués par une escadre anglaise. Après avoir lutté plus de cinq heures contre des forces triples, de la Jonquière fut obligé d'amener son pavillon.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de M. de Vaudreuil ? —2. Quels sont les événements remarquables de la première période du gouvernement de M. de Beauharnois ?—3. En quelle année mourut Mgr de St-Valier ? — 4. Quels furent les évêques de la Nouvelle-France jusqu'à la conquête ? — 5. Quel fut le résultat de l'expédition de M. de Ligneris contre les Outagamis ? —6. Quel était l'état de la Nouvelle-France à cette époque ?— 7. La Nouvelle-France eut-elle à déplorer quelques calamités pendant la première période de l'administration de M. de Beauharnois ?—8. A quelle occasion fut rompue la paix entre l'Angleterre et la France ?— 9. Quels furent les événements remarquables de la seconde période de l'administration de M. de Beauharnois ? — 10. Quelle fut la première perte des Français dans la Nouvelle-France pendant la guerre ? — 11. La France fit-elle quelques tentatives pour reprendre Louisbourg et quel en fut le résultat ?— 12. Quel prisonnier les Anglais prirent-ils en 1747 ?

LE COMTE DE LA GALISSONNIÈRE
ADMINISTRATEUR

1747 à 1749

XVI. MARQUIS DE LA JONQUIÈRE

1749 à 1752

Bigot, Intendant.

1. Comte de la Galissonnière, administrateur.
—M. le marquis de la Jonquière, nommé gouverneur en remplacement de M. de Beauharnois prisonnier

des Anglais, fut remplacé par le comte de la Gallissonnière, qui arriva à Québec en septembre 1747. M. de Beauharnois s'embarqua pour la France quelques jours après.

2. Événements. — M. de la Gallissonnière était instruit, habile et entreprenant. Dans sa courte administration, il organisa la milice, qu'il porta à 12,000 hommes et fixa les limites du Canada jusqu'aux Alléghanies. Le traité d'Aix-la-Chapelle fut l'événement le plus remarquable de l'année 1743, et restitua Louisbourg à la France.

3. Arrivée de M. de la Jonquière. — M. de la Jonquière arriva à Québec en septembre 1749, et prit possession de son gouvernement.

4. Concussion. — En 1750, des plaintes sérieuses s'élevèrent contre le gouverneur, qu'on accusait de concussion dans l'administration des finances. Les reproches qu'il reçut de la cour lui furent si sensibles, qu'il demanda son rappel ; mais il mourut avant son départ, le 17 mai 1752. M. Charles Le Moyne, baron de Longueuil, administra le pays en attendant l'arrivée du nouveau gouverneur.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de M. de Beauharnois ?—2. Quels sont les événements remarquables de l'administration de M. de la Gallissonnière ?—3. Quand M. de la Jonquière prit-il possession de son gouvernement ?—4. Quelle fut la nature des plaintes qui s'élevèrent contre le gouverneur en 1750 ?

XVII. MARQUIS DUQUESNE

1752 à 1755

Bigot, Intendant.

1. Arrivée du Marquis Duquesne.— Le successeur du marquis de la Jonquière fut le marquis Duquesne de Menneville. Il arriva à Québec dans le mois de juillet 1752.

2. Événements remarquables.— Les trois années du gouvernement du marquis Duquesne sont remarquables par les événements suivants: 1° les préparatifs de guerre de M. Duquesne; 2° l'assassinat de Jumonville; 3° la bataille du fort Nécessité; 4° la prise du *Lys* et de l'*Alcide*; 5° le plan d'attaque du Canada; 6° les expéditions de Monkton, de Braddock et de Shirley.

3. Préparatifs de guerre.—Après avoir fait une revue des troupes et des milices, trouvant que la discipline laissait beaucoup à désirer, le nouveau gouverneur opéra plusieurs réformes. En même temps, pour se conformer aux instructions de la cour, il interdit la vallée de l'Ohio aux trafiquants anglais. Le fort Duquesne fut élevé sur la rive droite de cette rivière; un autre fut érigé à la Presqu'Île et un troisième à la Rivière-aux-Bœufs.

4. Assassinat de Jumonville.— Les Anglais réclamaient la vallée de l'Ohio, et voyaient avec peine s'y élever des forts qui contrariaient leurs vues. Le gouverneur de la Virginie chargea Washington de sommer le commandant français de se retirer de cette vallée. Les Anglais, ayant élevé, à quelques lieues du

fort Duquesne, un fort qu'ils avaient nommé Nécéssité, Jumonville fut envoyé, le 28 mai 1754, par M. de Contrecoeur, gouverneur du fort Duquesne, auprès de Washington, pour le sommer d'évacuer le territoire français. Jumonville fut indignement assassiné au moment où il lisait sa sommation.

5. Bataille du fort Nécéssité.—Un pareil outrage, contraire aux droits des gens, ne pouvait rester impuni. De Villiers, frère de la victime, fut chargé de le venger. A la tête de 600 Français et de 100 sauvages, il attaqua Washington, et, après un combat de huit heures, le força à capituler. Ce combat est le prélude du drame sanglant qui va commencer.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de M. de la Jonquière?—2. Quels sont les événements remarquables de l'administration du marquis Duquesne?—3. Quels furent les préparatifs de guerre de M. Duquesne contre les colonies anglaises?—4. Racontez l'assassinat de Jumonville.—5. Quelle bataille mémorable fut livrée en 1754?

GUERRE DE SEPT-ANS.

1 Héroïsme des Canadiens.—Pendant un siècle entier, le peuple canadien a victorieusement tenu tête aux tribus iroquoises et aux colonies anglaises. Pour en triompher, il faut que la puissante Angleterre arme ses flottes, mette sur pied ses armées. Sans se déconcerter, la Nouvelle-France accepte la lutte : lutte grandiose, lutte glorieuse, s'il en fût jamais. Les années qui s'écoulent de 1755 à 1760 sont peu nombreuses ; mais elles sont marquées par de si éclatantes victoires, qu'elles comptent comme des siècles

et qu'elles suffisent à immortaliser les héros qui y prennent part.

2. Prise du "Lys" et de "l'Alcide."—La guerre fut déclarée, en 1755, entre la France et l'Angleterre. Pour soutenir leurs colonies respectives les deux gouvernements équipent chacun une flotte. Les deux vaisseaux français "*l'Alcide*" et le "*Lys*," séparés de l'escadre par des brouillards, furent pris par les Anglais. M. Rigaud de Vaudreuil et huit compagnies régulières restèrent prisonniers.

3. Plan de la campagne de 1755.—Par le plan arrêté dans une assemblée tenue en Virginie, il fut convenu que les Anglais attaqueraient le Canada par quatre endroits différents : 1° par l'Acadie ; 2° par le lac Champlain ; 3° par la vallée de l'Ohio ; 4° par la rivière Niagara.

4. Prise des forts Gaspereau et Beauséjour.— Monkton, à la tête de 3,000 hommes, se rendit maître des forts Gaspereau et Beauséjour. Joignant la perfidie à la cruauté, les Anglais firent main basse sur la population acadienne, incendièrent les habitations, entassèrent les Acadiens sur des navires et les dispersèrent sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre dans le plus grand dénuement.

Bataille de la Monongahéla.—Pendant l'exécution de ce forfait, Braddock, le général en chef de l'armée anglaise, à la tête de 2,000 hommes, s'avança à marches forcées contre le fort Duquesne, confiant dans le nombre de ses bataillons. De Beaujeu n'avait à lui opposer qu'une poignée de braves ; mais, décidé à vaincre ou à mourir, il s'avança à la rencontre de Braddock, l'atteignit sur les bords de la Mononga-

héla et lui fit éprouver, le 9 juillet, la défaite la plus complète. M. de Beaujeu trouva la mort dans son glorieux triomphe.

Défaite du baron Dieskau.— Quelques mois après, le général Johnson, voulant venger la défaite de la Monongahéla, tenta de s'emparer du fort Saint-Frédéric. Il se mit en marche avec 5,000 hommes. Le baron Dieskau, général en chef des Français, partit du fort Saint-Frédéric avec 1500 hommes, et alla rencontrer l'ennemi sur les bords du lac Saint-Sacrement. N'écoutant que son impétuosité naturelle, il attaqua inconsidérément le camp de Johnson : son armée fut repoussée avec perte, et dans ce combat il reçut une blessure qui le conduisit au tombeau quelques années plus tard.

L'expédition dirigée contre Niagara fut ajournée.

5. Succès de cette campagne.— A la fin de la campagne de 1755, les Anglais n'étaient pas plus avancés qu'au commencement. Ils avaient à la vérité pris Gaspareau et Beauséjour et repoussé le baron Dieskau ; mais ils n'avaient pu franchir nos frontières sur aucun point ; ils avaient de plus éprouvé une honteuse défaite, et ajouté à leur histoire une triste page, la dispersion des Acadiens.

Questionnaire.—1. Dans quelle disposition d'esprit se trouvaient les Canadiens au moment où la guerre de Sept ans commença ?—2. Quels vaisseaux tombèrent aux mains des Anglais au commencement de cette guerre ?—3. Quel fut le plan de la campagne de 1755 ?—4. Quels furent les principaux événements militaires de cette campagne ?—5. Quel fut le succès de cette campagne ?

XVIII. MARQUIS DE VAUDREUIL CAVAGNAL

1755 à 1760

*François Bigot, Intendant.**Le Marquis de Montcalm, général en chef. Lévis.*

Population en 1754 : 55,000 âmes.

1. Arrivée de M. de Vaudreuil.—M. de Vaudreuil arriva le 13 juillet 1755 à Québec, où il était né et où il avait passé sa jeunesse. Les Canadiens le virent avec joie remplacer le marquis Duquesne, qui reprenait sa carrière de marin.

2. Montcalm.—Le héros de cette guerre, l'illustre marquis de Montcalm, qui venait remplacer le baron Dieskau, arriva en même temps avec d'autres braves officiers : le chevalier de Lévis, Bougainville et de Bourlamaque. L'armée fut aussi renforcée par un bataillon des régiments de la Sarre, et du Royal-Roussillon.

3. Campagne de 1756.— Pendant que ce renfort est échelonné sur la frontière, survient la nouvelle que les Anglais s'appêtent à envahir le Canada. Sans perdre de temps, et après s'être concerté avec le gouverneur, Montcalm prévient les Anglais en se portant sur Chouaguen (*Oswégo.*) Après quelques jours de résistance, la garnison capitula. Ce brillant succès suffit pour arrêter la marche des armées envahissantes.

Famine.— Malheureusement, en triomphant des ennemis du dehors, la colonie ne put triompher aussi facilement de ceux du dedans : la famine et la con-

cussion de l'intendant Bigot. La récolte ayant manqué deux années de suite, la population se trouvait réduite à une affreuse disette. Les Canadiens, malgré leur état de gêne, n'en accueillirent pas moins avec bonheur les pauvres Acadiens chassés de leur patrie, et partagèrent avec eux les ressources que Bigot n'avait pu leur dérober.

4. Campagne de 1757. — Dans le but de recommencer leur attaque contre le Canada, les Anglais s'étaient fortifiés sur le lac St-Sacrement et avaient élevé le fort George ou William-Henry. Il fallait à tout prix les en déloger. Montcalm alla investir ce fort. Pendant sept jours, Monroe se défend avec vigueur; mais, voyant la plupart de ses batteries démontées et n'ayant aucun espoir d'être secouru, il se décida à capituler. Une nouvelle victoire est ainsi ajoutée à celle de l'année précédente.

La seconde victoire de Montcalm est souillée. — Malheureusement cette belle victoire fut souillée par la conduite barbare des sauvages, qui massacrèrent plusieurs prisonniers anglais, malgré les efforts des Français pour les en empêcher. L'eau-de-vie, laissée dans le fort par les Anglais, fut la cause de cette sanglante tragédie.

5. Campagne de 1758. — Forces militaires des deux colonies. — Montcalm, au commencement de cette campagne, n'avait que 6,000 hommes à opposer à 40,000 que les Anglais avaient mis à la disposition d'Abercromby, général en chef, qui pouvait, en outre, compter sur un corps de réserve de 20,000 miliciens.

6. Événements remarquables de cette campagne. — 1° la prise de Louisbourg; 2° la bataille

de Carillon ; 3^o l'évacuation du fort Duquesne et la prise du fort Frontenac.

Prise de Louisbourg. — Le 2 juin, Boscawen, avec vingt vaisseaux de ligne, dix-huit frégates et 14,000 hommes sous les ordres d'Amherst, parut devant Louisbourg. Après s'être défendu avec courage pendant cinquante jours, et avoir perdu beaucoup d'hommes, l'héroïque Drucourt prit le parti de capituler. La perte de Louisbourg entraîna celle du Cap-Breton et de l'île St-Jean.

Bataille de Carillon. — La victoire n'est pas loin de la défaite. Le même mois qui vit tomber les murs de Louisbourg, vit aussi le plus beau triomphe que la Nouvelle-France ait jamais remporté. Abercromby, à la tête de plus de 16,000 hommes, partit du fort Edouard pour Montréal. Montcalm, avec un peu plus de 3,000 hommes, dont 450 Canadiens, vint lui barrer le passage à Carillon.

Après s'être fortifié au moyen d'abattis d'arbres, il attend l'ennemi de pied ferme. Le 8 juillet, sur le midi, Abercromby fait son apparition. Six fois il se rue sur les lignes françaises, et six fois il est repoussé avec d'énormes pertes. Après une lutte de plus de sept heures, Abercromby, désespéré, prend précipitamment la fuite. La victoire de Carillon sauva momentanément la Nouvelle-France.

Pertes des forts Frontenac et Duquesne. — Les forts Frontenac et Duquesne avaient été dégarnis. Les Anglais en profitèrent pour détruire le fort Frontenac et se fortifier dans le fort Duquesne, auquel ils donnèrent le nom de Pittsburg.

Cette perte, attribuée à l'imprévoyance du gouver-

neur, jointe à d'autres griefs, augmenta la division entre M. de Vaudreuil et M. de Montcalm, et ne présagea que des malheurs pour les années suivantes.

7. Campagne de 1759. — Préparatifs des Anglais.— Pendant que la Nouvelle-France épuisée, lutte péniblement, ses ennemis se rassemblent et conspirent sa perte. Après s'être emparé des postes avancés, ils se proposent de pénétrer dans le cœur du pays par plusieurs endroits à la fois : et, de peur que leur proie ne leur échappe, ils mettent sur pied trois armées, dont l'effectif est porté à plus de 60,000 hommes, presque l'équivalent de la population entière du Canada. La première de ces armées, sous les ordres du général Wolfe, devait remonter le St-Laurent et attaquer Québec ; la seconde de 12,000 hommes, sous les ordres du général Amherst, successeur d'Abercromby, devait descendre le lac Champlain et le St-Laurent pour se joindre à l'armée de Wolfe ; la troisième sous les ordres du général Prideaux, devait s'avancer vers les grands lacs et couper toute communication avec la Louisiane.

8. Préparatifs des Français. — Pour tenir tête à l'orage, il eût fallu de nouveaux renforts, mais le peuple canadien est abandonné à lui-même. Aux 60,000 Anglais qui se préparent à attaquer la Nouvelle-France, M. de Vaudreuil ne peut opposer que 5,600 réguliers, 15,000 miliciens et quelques bandes de sauvages. Quoiqu'il en soit, les Canadiens ne se découragent point, et jurent de défendre leur pays jusqu'à la dernière extrémité.

Après avoir évacué Carillon et St-Frédéric, M. de Vaudreuil renforça les postes de Niagara, de l'Ile-aux-

Noix et de Chouaguen. Il fortifia Québec, et le mit à l'abri d'un coup de main par un camp retranché qui s'étendait depuis la rivière Montmorency jusqu'à la rivière St-Charles.

9. Wolfe arrive devant Québec. — Le 27 juin, le général Wolfe jeta l'ancre près de Québec. Il débarqua une partie de ses troupes à l'île d'Orléans, et fit dresser une batterie sur les hauteurs de Lévis pour bombarder la ville, qui bientôt ne fut qu'un monceau de cendres et de ruines.

Bataille de Montmorency. — Le 31 juillet, Wolfe, avec 8,000 hommes, attaqua les retranchements français à Montmorency; une lutte terrible s'engagea; mais, repoussés de toutes parts, criblés par les hommes de Repentigny, les Anglais se retirèrent en désordre. La bataille était gagnée.

Première bataille d'Abraham. — Après avoir passé une partie du mois d'août à saccager la plupart des paroisses situées sur les deux rives du fleuve, et désespérant d'emporter Québec d'assaut, Wolfe eut recours à la ruse. Les vaisseaux anglais levèrent l'ancre, remontèrent le fleuve et mouillèrent en face de Saint-Antoine. Dans la nuit du 12 au 13 septembre, embarqués sur leurs chaloupes, et se donnant pour des Français chargés d'approvisionner la ville, les Anglais débarquent à Sillery et gravissent les hauteurs d'Abraham par l'Anse-au-Foulon. Montcalm accourt aussitôt, et emporté par une précipitation funeste, il engage immédiatement le combat, malgré les avis contraires qu'on lui donna. Les Anglais étaient 8,000 contre 4,500. Malheureusement, au plus fort de la lutte, Montcalm est blessé mortelle-

ment. Après s'être battue avec un courage héroïque, et voyant la bataille perdue, l'armée française regagna précipitamment ses campements. Wolfe trouva une mort glorieuse dans son triomphe.

10. Capitulation de Québec.— Lévis, devenu par la mort de Montcalm, général en chef des troupes françaises, voulait brûler la ville ou l'empêcher par une victoire immédiate de tomber au pouvoir des Anglais. Il fit revenir les troupes qui regagnaient le fort Jacques Cartier érigé dans la paroisse du Cap-Santé ; mais, en arrivant près de la rivière St-Charles, il apprit, avec chagrin et indignation, la reddition de Québec. M. de Ramsay, avant même qu'une batterie fut dirigée contre la place, arbora le pavillon blanc, au grand étonnement des Anglais. Cet événement important avait lieu le 19 septembre.

L'armée française, dont les pertes étaient très grandes, se replia sur le fort Jacques Cartier, où elle prit ses quartiers d'hiver.

Le général Murray agit comme gouverneur.— Murray, ayant sous ses ordres 5,000 hommes, exerça les fonctions de gouverneur de Québec, au nom d'Amherst, général en chef.

11. Campagne de 1760.— Les événements marquants de cette campagne furent : 1^o la bataille de Ste-Foye ; 2^o le siège de Québec ; 3^o la capitulation de Montréal.

12 Bataille de Ste-Foye.— Sans capitale, en proie à une détresse qui se fait de plus en plus sentir, la Nouvelle-France ne désespère pas encore. Lévis rassemble ses forces et se prépare pour un suprême effort. A la tête de 6,000 hommes, il marche sur

Québec, dans l'intention de reprendre cette ville. Le 28 avril, Lévis rencontre Murray sous les murs de Québec, avec des forces à peu près égales aux siennes. Aussitôt une lutte acharnée s'engage entre les deux armées, qui se battent avec un égal courage. La victoire reste aux Français et l'honneur des armes françaises est vengé.

Lévis assiège Québec.—Le soir de cette mémorable journée, Lévis fait commencer les travaux qui doivent le rendre maître de Québec. Pendant treize jours, l'armée est occupée à ouvrir des tranchées et élever des batteries. Au moment où tous les regards sont tournés vers la France, d'où est attendu le secours, une flotte fait son apparition dans la rade de Québec ; malheureusement c'est une flotte anglaise et, pour ne pas être pris entre deux feux, Lévis lève le siège et retourne à Montréal.

13. Capitulation de Montréal. — Trois armées anglaises, dont l'effectif se montait à plus de 20,000 hommes, étaient concentrées devant Montréal. Lévis songea un instant à les attaquer ; mais sur l'avis de son conseil, M. de Vaudreuil, devant des forces si imposantes, ne voulut pas laisser couler inutilement le sang et se décida à capituler.

Cette capitulation mémorable fut signée le lendemain, 8 septembre. Le général Amherst souscrivit presque tous les articles, mais il eut la lâcheté de refuser aux braves de l'armée française les honneurs de la guerre.

14. Principaux articles de la capitulation. — Il fut stipulé : 1° que les Canadiens auraient le libre exercice de leur religion et garderaient leurs lois et

leurs propriétés ; 2^o que tous les postes occupés par les Français seraient livrés aux Anglais sous le plus court délai ; 3^o que les troupes françaises seraient transportées en France et s'engageaient à ne point servir pendant cette guerre ; 4^o que le gouverneur, l'intendant et les autres fonctionnaires civils seraient transportés en France aux frais de l'Angleterre.

Le drapeau anglais remplace le drapeau français. — Le drapeau de la France, après avoir flotté plus d'un siècle au-dessus de Ville-Marie, se replie et fait place à celui de la Grande-Bretagne. L'entrée des troupes anglaises dans la ville annonce aux colons que la Nouvelle-France est devenue une possession anglaise. Ainsi est consommé ce grand drame qui, depuis tant d'années, tenait tous les esprits en suspens.

Questionnaire. — 1. Quel fut le successeur du marquis Duquesne ? — 2. Quel fut le héros de la guerre de Sept ans ? — 3. Racontez-nous les principaux événements de la campagne de 1756 ? — 4. De la campagne de 1757 ? — 5. Quelles étaient les forces respectives des deux colonies au commencement de la campagne de 1758 ? — 6. Quels furent les principaux événements de la campagne de 1758 ? — 7. Quels furent les préparatifs du côté des Anglais pour la campagne de 1759 ? — 8. Du côté des Français pour la même campagne ? — 9. Racontez-nous le siège de Québec ? — 10. Quand la ville de Québec capitula-t-elle ? — 11. Quels sont les événements remarquables de la campagne de 1760 ? — 12. Racontez-nous la bataille de Ste-Foye ? — 13. Quand fut signée la capitulation de Montréal ? — 14. Quels sont les principaux articles de la capitulation de Montréal ?

LITTÉRATURE SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE

Depuis l'établissement de la colonie jusqu'à la cession, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV régnèrent sur la France. Ces règnes, particulièrement les deux derniers, ont été les plus glorieux de la monarchie française par les savants, les artistes et les hommes de lettres qu'ils donnèrent à la France.

Quoiqu'il en soit, on ne doit pas être surpris si ce mouvement littéraire ne s'est pas fait sentir dans la colonie, la période de la Domination française n'a été qu'une période de colonisation.

La plupart des hommes instruits qu'il y avait alors dans le pays se trouvaient au collège des Jésuites, et dans les séminaires de Québec et de Saint-Sulpice.

Sans doute, la colonie, lorsqu'elle passa sous la domination anglaise, avait fait des progrès immenses. Mais aussi, que ces progrès lui avaient coûté de travaux, de fatigues et de sueurs !

Nos pères n'avaient pas eu seulement à lutter contre les obstacles sans nombre de la nature, de la distance, et des lieux eux-mêmes ; à tout instant, il leur avait fallu abandonner une entreprise à peine commencée, mettre de côté la charrue qui venait à peine de tracer le premier sillon, pour se défendre contre les Iroquois.

Ces farouches barbares les molestèrent ainsi de 1609 à 1701. Depuis plusieurs années déjà, les Anglais étaient de la partie. Ils reprirent bientôt leur œuvre avec un acharnement inouï, et poursuivirent avec vigueur la guerre contre la colonie, jusqu'à ce que

cette dernière, épuisée et sans secours, fut enfin forcée de se rendre.

Une période aussi laborieuse n'a pu être une période littéraire. Aussi n'avons-nous à signaler aucune œuvre littéraire proprement dite.

Il nous reste aujourd'hui cependant des travaux d'une importance capitale, où nos historiens contemporains ont puisé les renseignements qu'ils nous donnent, surtout sur les commencements pénibles de la colonie. Ces travaux sont dus, en grande partie, à des Français qui ont travaillé personnellement au progrès de la civilisation française en Amérique et qui tenaient des mémoires de ce qui se passait sous leurs yeux.

En voici la liste :

Voyages de Cartier ;

Voyage de Roberval ;

Histoire de la Nouvelle-France, par Marc Lescarbot ;

Voyages de Champlain ;

Le Grand Voyage du Pays des Hurons, et Histoire du Canada, par Gabriel Sagard, frère récollet.

Les *Lettres* de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation ;

L'Histoire de l'Hôtel-Dieu, par M. de la Tour ;

Histoire du Canada, par le P. Charlevoix, jésuite ;

Les Relations des Jésuites ;

Le Journal des Jésuites ;

Historia Canadensis, par le P. Ducreux ou Creuxius.

DESTINÉES PROVIDENTIELLES DE LA NOUVELLE FRANCE

Les forts étaient pris avec leurs canons et leurs munitions, les ports avec leurs vaisseaux ; le Canada était perdu pour la France, mais il n'était pas perdu pour lui-même. Il lui restait son clergé, ses communautés religieuses et sa population foncièrement chrétienne. Ce fut là son salut.

La Mère de l'Incarnation avait dit, près d'un siècle avant cette perte de la colonie : " Le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence. Si les épreuves les plus sensibles lui sont souvent venues quand il croyait toucher à des terres prospères, c'est aussi lorsqu'il croit tout perdu et qu'il se sent rouler d'abîme en abîme, que la Providence se plaît à le relever, à le maintenir debout et à le diriger, sans qu'il le sache, vers la véritable prospérité, et cela d'une manière impénétrable à toutes les prévisions humaines."

Oui, le Canada a été sauvé dans sa perte même, et il l'a été par la foi solide de sa population, par son inviolable attachement au catholicisme. Or, cette foi a été déposée dans les cœurs et conservée de génération en génération, par le clergé séculier et régulier, par ces communautés exhalant le parfum de leurs vertus et donnant à l'enfant cette science de la foi qui est l'aliment des grandes âmes et la seule base solide des nations chrétiennes. La France a perdu une importante colonie ; mais le Canada n'a rien perdu, il est resté français et chrétien comme il l'était au XVII^e siècle.

SECONDE PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

I. AMHERST

1760 à 1763

*Murray, gouverneur de Québec ; Gage, de Montréal ;
Burton, des Trois-Rivières.*

1 Amherst prend possession du gouvernement.—Par suite de la capitulation de Montréal, Amherst, général en chef des armées anglaises en Amérique, devint gouverneur du Canada. Il se retira à New-York, laissant à James Murray le gouvernement de Québec, à Gage celui de Montréal, et à Burton celui des Trois-Rivières.

2. 1er Gouvernement.—Une fois maîtres du pays, les Anglais travaillent à s'en assurer la possession. Ils établissent la loi martiale, en attendant la fin de la guerre. Un Conseil Souverain, composé de militaires, est établi à Québec. Le Canada est divisé en trois gouvernements, dans chacun desquels est constituée une cour de justice, également composée de militaires.

3. Population.—Près de 60,000 Canadiens sont abandonnés avec indifférence par la mère patrie sur les bords du St-Laurent, où, comme les Hébreux sur les rives de l'Euphrate, ils tendent leurs mains captives vers la France, dont ils espèrent encore voir flotter le drapeau sur leurs murs. Vain espoir, dernière illusion : épuisés par les luttes des années précédentes, privés de l'appui de leurs chefs, les Canadiens subissent, plus qu'ils ne l'acceptent, le nouveau

régime. Ils se groupent autour du clocher de leurs paroisses, conseillés, jugés et protégés par leurs curés. En attendant des jours meilleurs, ils reprennent courageusement leurs travaux et s'efforcent de réparer les ruines que leurs yeux attristés voient de toutes parts.

4. Traité de Paris. — En 1763, le 10 février, fut signé à Paris le traité qui unit irrévocablement le Canada à l'Angleterre. Ce traité confirma les articles de la capitulation de Montréal. N'augurant rien de bon du nouveau régime, près de 1200 personnes quittèrent le Canada.

Questionnaire. — 1. Quel fut le premier gouverneur sous la domination anglaise ? — 2. Quel fut le premier gouvernement sous la domination anglaise ? — 3. Quelle était la population du pays au moment où commence la domination anglaise ? — 4. Quand fut signé le traité de Paris ?

II. JAMES MURRAY

1763 à 1766

1. Gouvernement militaire. — Le général Amherst, s'embarqua, en 1763, pour l'Angleterre ; il eut pour successeur le général Murray qui, pour se conformer à ses instructions, forma un conseil, investi, conjointement avec lui, des pouvoirs législatifs, judiciaires et exécutifs. Ce conseil fut composé de treize membres, dont un seul canadien.

Démembrement du Canada. — Aussitôt après le traité de Paris, l'Angleterre démembra le Canada. Le Labrador, l'île d'Anticosti et les îles de la Madeleine furent annexés au gouvernement de Terre-Neuve ; l'île St-Jean et celle du Cap-Breton furent

cedées à la Nouvelle-Ecosse. Quelques années plus tard, le Nouveau-Brunswick en fut aussi détaché; le pays au sud des grands lacs fut annexé aux Etats-Unis. Le reste du Canada, ainsi mutilé, fut nommé *Province de Québec*.

3. Abolition des lois.—L'Angleterre ne s'arrêta pas là : elle abolit les lois françaises et y substitua les lois anglaises, violant ainsi la clause qui garantit aux Canadiens l'usage de leurs lois. Des murmures éclatèrent dans tout le pays. Murray estimait les Canadiens et était juste ; pour calmer l'agitation des esprits, il permit l'usage des lois françaises dans les causes qui avaient rapport à la propriété immobilière.

4. Murray convoque les représentants du peuple.—Suivant le désir de la cour, Murray convoqua une assemblée des représentants du peuple. Les Canadiens ne voulant pas prêter le serment du test, dont la formule était anticatholique, cette assemblée ne siégea point.

5. Murray est rappelé.—Les Anglais, non contents de se rendre maîtres du commerce et d'accaparer les terres, voulaient encore s'approprier le pouvoir. Trouvant que le gouverneur ne les secondait pas assez, ils l'accusèrent de faiblesse et de partialité. Rappelé en Angleterre, Murray se justifia pleinement, mais il fut remplacé par le brigadier-général Guy Carleton.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de Amherst et quel gouvernement établit-il?—2. Le Canada, au commencement de la domination anglaise, conserva-t-il son étendue territoriale?—3. Quelles sont les lois qui furent imposées aux Canadiens?—4. Que fit Murray pour se conformer aux désirs de la cour?—5. Quelle fut la cause du rappel de Murray?

III. SIR GUY CARLETON.

1766 à 1796

Pop. en 1785 : 113,500 âmes. En 1790 : 161,000 âmes

1. Arrivée de Carleton.—1766 à 1796.—Murray fut remplacé par le brigadier-général Guy Carleton, 1766. La longue administration de Carleton peut se diviser en deux parties : 1^o il gouverne pendant 20 ans sous le nom de général Carleton ; 2^o élevé à la pairie, en récompense des services rendus à son pays, il gouverne encore la colonie, sous le nom de lord Dorchester, pendant dix autres années.

2. Événements remarquables.— Les faits suivants ont signalé les 30 années de l'administration du général Carleton : 1^o le gouverneur s'efforce d'apaiser les esprits ; 2^o l'acte de 1774 ; 3^o l'insurrection américaine ; 4^o le siège de Québec ; 5^o l'Acte constitutionnel de 1791 ; 6^o le premier parlement ; 7^o la nomination d'un nouvel évêque.

3. Les premières années de Carleton.—De 1766 à 1774, Carleton, pour se conformer aux instructions de l'Angleterre, s'applique à apaiser les esprits en donnant satisfaction aux Canadiens. Après avoir modifié le conseil et remplacé le juge en chef, dont on se plaignait, il rappelle l'ordonnance de 1764 qui enlevait aux catholiques le droit de remplir les fonctions de procureur, d'avocat et de juré. Cette conduite sage et impartiale ne pouvait plaire aux Anglais établis dans le pays, surtout à ceux de Montréal, qui ne cessaient de taquiner et de persécuter les Canadiens. Ils accusèrent le gouverneur de sacrifier les intérêts

de l'Empire pour plaire aux nouveaux sujets. Ces accusations furent rejetées; se voyant éconduits, les Anglais n'en continuèrent pas moins à faire aux Canadiens une guerre sourde.

Questionnaire. — 1. Quel fut le successeur de Murray ? — 2. Quels sont les événements remarquables qui ont signalé l'administration de Carleton ? — Quels furent les premiers soins de Carleton ?

ACTE DE QUÉBEC.

CONSEIL LÉGISLATIF

1774 à 1791

1. Acte de Québec. — En 1774, craignant de perdre le Canada, en face de l'attitude menaçante des États-Unis, l'Angleterre se hâta de donner une nouvelle constitution, plus favorable aux catholiques. Cet acte, connu sous le nom d'Acte de Québec, donna au pays un gouvernement absolu, mais préférable au régime arbitraire et despotique des deux régimes précédents.

2. Dispositifs de l'Acte de Québec. — 1° L'Acte de Québec recula les limites de la province de Québec; 2° donna aux catholiques les droits que leur garantissait la capitulation de Montréal, et les dispensa du serment du test; 3° rétablit les anciennes lois civiles et confirma l'usage des lois criminelles anglaises; 4° établit un conseil législatif de 17 membres au moins et de 23 au plus, catholiques ou protestants.

3. Comment fut reçu l'Acte de Québec. — Les Anglais ne furent pas satisfaits de cet acte et ils en demandèrent immédiatement le rappel. Les Canadiens, au contraire, l'accueillirent avec satisfaction.

4. Insurrection américaine. — En 1774, pendant que s'opère ce travail de réorganisation, l'orage qui menaçait depuis plusieurs années, finit par éclater. Les Américains, mécontents de la mère patrie, se révoltent contre elle. Après la déclaration de leur indépendance, ils font appel aux Canadiens pour les engager à s'insurger avec eux contre la métropole.

5. Les Américains envahissent le Canada. — L'appel des Américains demeurant sans résultats, leurs milices envahissent le Canada en 1775. Ticondéroga, Crown-Point et St-Jean tombèrent en leur pouvoir. Chambly, Montréal et Trois-Rivières ont le même sort. Dans ces circonstances critiques, le gouverneur est heureux de pouvoir compter sur l'appui des seigneurs et du clergé. Le peuple demeure spectateur de la lutte.

Après s'être inutilement opposé à la marche de l'ennemi, Carleton se renferme dans les murs de Québec.

6. Siège de Québec.—Montgomery, soutenu par Arnold, ne tarde pas à se présenter devant Québec; mais, ayant tenté de surprendre cette ville, il est tué dans la nuit du 31 décembre.

L'armée américaine passa l'hiver devant Québec. Le printemps suivant, à l'arrivée de renforts considérables sous les ordres du général Burgoyne, les Américains levèrent le siège et rentrèrent dans leur pays, après avoir abandonné leur artillerie, leurs bagages et leurs munitions, et avoir brûlé les forts Chambly et Saint-Jean.

7. Succès et revers sur la frontière américaine. — Dans le mois d'octobre 1776, une flottille anglaise attaqua sur le lac Champlain la flottille amé-

ricaine, près de Saint-Frédéric, et remporta une brillante victoire; ensuite elle fit sauter le fort.

Au printemps de 1777, le général Burgoyne, à la tête de 9,000 hommes, envahit le territoire américain. Après quelques succès, il s'avança imprudemment au milieu de l'ennemi, fut cerné à Saratoga et obligé de déposer les armes; l'armée entière demeura prisonnière.

La lutte continua jusqu'en 1783, entre la métropole et ses colonies révoltées soutenues par la France; les Canadiens restèrent simples spectateurs de cette guerre. En 1783, l'Angleterre reconnut l'indépendance des États-Unis. Toutes les autres puissances saluèrent le drapeau de la première nation indépendante sur la terre d'Amérique.

Questionnaire. — 1. Quel gouvernement fut établi dans la colonie en 1774 ? — 2. Quel était le dispositif de l'Acte de Québec ? — 3. Comment fut reçu l'Acte de Québec ? — 4. Quand commença l'insurrection américaine ? — 5. Racontez-nous l'invasion des Américains. — 6. Racontez le siège de Québec par Montgomery. — 7. Racontez-nous les succès et les revers éprouvés dans les deux armées jusqu'à la fin de cette guerre.

ACTE DE 1791

1791 à 1840

1. — Une nouvelle ère commence avec l'année 1791. Les Canadiens, de concert avec les Anglais, et soutenus par le général Carleton, réclamèrent et obtinrent, en 1791, une nouvelle constitution.

L'acte impérial sépara le pays en deux provinces; le Haut-Canada et le Bas-Canada. Il établit une chambre élective dans chaque province, ainsi qu'un

conseil législatif, dont les membres devaient être nommés par la couronne. La chambre d'assemblée du Bas-Canada fut d'abord composée de 50 représentants, et le conseil législatif, de 15.

2. M. Panet est élu orateur. — Le major Clark, administrateur, divisa le Bas-Canada en vingt et un comtés, et en 1792 fit procéder aux élections. Trompés et séduits par de fausses promesses, les Canadiens donnèrent leurs suffrages à plusieurs candidats anglais. Aussi, dès l'ouverture de la première session, le 17 décembre de la même année, tous les Anglais se concertèrent pour choisir un orateur parmi eux. Après d'orageux débats, J.-A. Panet fut élu par une majorité de dix voix. Les Anglais voulurent aussi bannir la langue française des débats parlementaires.

Au début même des travaux du corps représentatif, commence cette joute qui doit se perpétuer à travers les âges, et qui assure aux Canadiens, champions de la cause nationale, une gloire aussi impérissable que celle que leurs pères s'étaient acquise sur le champ de bataille.

3. Orateurs de l'assemblée législative du Canada. — De 1792 à 1837, il n'y eut que 4 orateurs ou présidents de l'assemblée législative :

- 1er L'honorable J.-A. Panet, de 1792 à 1815 ;
- 2e E.-G. Chartier de Lotbinière, de 1794 à 1797 ;
- 3e L'honorable L.-J. Papineau, de 1815 à 1837 ;
- 4e J.-A. Vallière de St-Réal, de 1823 à 1825.

4. Travaux du premier parlement. — Dans les quatre sessions de ce premier parlement, les chambres s'occupèrent de l'éducation, des chemins, du règlement des rentes seigneuriales, des monnaies, etc.

EGLISE DU CANADA

5. Premier évêque. — Mgr de Pontbriand, étant mort l'année de la capitulation de Montréal, MM. Briand, Perrault et Mongolfier furent chargés du gouvernement de l'Eglise du Canada, en qualité de vicaires capitulaires.

En dépit des protestants, qui croyaient pouvoir asservir l'Eglise comme l'Etat, Mgr Briand, élu deux ans auparavant, put, en 1766, prendre possession de son siège, après avoir été agréé du gouvernement anglais.

6. Autres évêques. — En 1784, Mgr Briand ayant donné sa démission, Mgr d'Esglis devint évêque et fut remplacé, en 1788, par Mgr Hubert, qui lui-même eût pour successeur, en 1797, Mgr Denaut.

Mgr Plessis. — En 1806, l'illustre Joseph-Octave Plessis monta sur le siège épiscopal de Québec; en 1819, il reçut le titre d'archevêque. Cet illustre prélat a rendu à l'Eglise du Canada d'éminents services, en défendant courageusement ses droits contre le gouvernement anglais.

Archevêques de Québec.

En 1819, Mgr Plessis;

En 1825, Mgr Panet;

En 1832, Mgr Signay; (en exercice en 1844.)

En 1859, Mgr Turgeon;

En 1864, Mgr Baillargeon;

En 1870, Mgr Taschereau;

En 1898, Mgr Bégin.

Jusqu'en 1821, les évêques de Québec eurent juridiction épiscopale sur toute la province de Québec.

7. Evêques de Montréal.—En 1821, Mgr Lartigue fut nommé évêque de Montréal ; il en exerça les fonctions en qualité d'auxiliaire jusqu'en 1836 ; cette même année, il fut nommé évêque titulaire et mourut en 1840. Son successeur, Mgr Ignace Bourget a été remplacé par Mgr Fabre, et ce dernier par Mgr Bruchési.

8. Evêché des Trois-Rivières. — L'évêché des Trois-Rivières a été créé en 1852. Son premier évêque a été Mgr L. Cook, remplacé par Mgr Lafèche, et ce dernier par Mgr Cloutier en 1899.

9. Evêché de St-Hyacinthe. — Cet évêché fut formé en 1852. Son premier évêque fut Mgr Prince ; Mgr Joseph Larocque lui succéda en 1860 et l'évêque actuel est Mgr Morault, avec Mgr Decelles, comme coadjuteur depuis 1893.

10. Evêché de Rimouski. — L'évêché de St-Germain de Rimouski a été créé en 1867 ; son premier évêque a été Mgr Jean Langevin, auquel a succédé Mgr Blais en 1891.

11. Evêché de Sherbrooke.— L'évêché de Sherbrooke a été créé en 1874 ; son premier évêque fut Mgr A. Racine, dont le successeur est Mgr Larocque.

12. Province ecclésiastique de Québec. — Ces six évêchés formaient avec celui d'Ottawa, celui de Nicolet et le vicariat apostolique de Pontiac, la première province ecclésiastique de Québec.

CLERGÉ DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

(En 1900.)

*Trois Provinces ecclésiastiques à dater du 10 mai 1887:
Québec, Montréal et Ottawa.*

13. Province ecclésiastique de Québec.— Cette province comprend cinq diocèses : *Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi et Nicolet.*

Patronne : sainte Anne. (Pie IX, décret du 7 mai 1876.)

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

S. G. Mgr Louis-Nazaire Bégin, préconisé évêque de Chicoutimi le 28 octobre 1888, archevêque de Cyrène et coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, le 22 décembre 1891, et archevêque de Québec, le 19 avril 1898.

Ce diocèse comprend 25 paroisses et 5 missions dans le comté de Beauce; 14 paroisses et 2 missions dans Bellechasse; 15 paroisses et trois missions dans Dorchester; 15 paroisses dans Kamouraska; 10 paroisses dans Lévis; 12 paroisses et 1 mission dans l'Islet; 15 paroisses dans Lotbinière; 14 paroisses et 1 mission dans Mégantic; 9 paroisses et 3 missions dans Montmagny; 13 paroisses et 3 missions dans Montmorency; 21 paroisses et 3 missions dans Portneuf; 11 paroisses et 6 missions dans Québec; 3 paroisses dans Témiscouata. Total, 213 paroisses et missions.

On compte 425 prêtres; 38 religieux; 9 communautés religieuses d'hommes et 13 de femmes; 15 hô-

pitaux ou asiles ; 66 couvents ; 2 collèges, 1 petit et 1 grand séminaire et 1 université ; 320,000 catholiques.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

S. G. Mgr F. X. Cloutier, évêque actuel depuis le 25 juillet 1899. Ce diocèse comprend 19 paroisses dans Champlain ; 8 paroisses dans Maskinongé et 8 paroisses dans St-Maurice, en tout 36 paroisses. Il renferme 1 séminaire ; 5 collèges ; 12 couvents ; 4 hôpitaux ou asiles. Il y a 60,568 catholiques ; 84 prêtres séculiers et 2 réguliers.

DIOCÈSE DE RIMOUSKI.

S. G. Mgr André-Albert Blais, évêque actuel depuis le 6 février 1891.

Ce diocèse renferme 14 paroisses dans Bonaventure ; 15 paroisses dans Gaspé ; 29 paroisses dans Rimouski ; 18 paroisses dans Témiscouata ; en tout 71 paroisses et 32 missions ; 1 séminaire ; 1 collège ; 12 couvents ; 1 hôpital. Il renferme 93,050 catholiques, 103 prêtres, 3 réguliers et 137 religieuses.

DIOCÈSE DE CHICOUTIMI.

S. G. Mgr Michel-Thomas Labrecque, évêque actuel de ce diocèse, depuis le 17 avril 1892.

Ce diocèse comprend 12 paroisses dans Charlevoix ; 11 paroisses dans Chicoutimi ; 15 paroisses au Lac Saint-Jean et 7 paroisses dans le comté du Saguenay ; en tout 45 paroisses. Il renferme 1 séminaire ; 17 missions ; 1 collège ; 7 couvents ; 60,000 catholiques et 85 prêtres.

Dans la préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent on compte 8 missions avec prêtres résidents; 9 prêtres séculiers et 3 réguliers; 5 Sœurs de la Charité; 28 stations; 17 chapelles; 18 oratoires; 1 couvent et 1 école de réforme. 7,000 catholiques.

DIOCÈSE DE NICOLET.

S. G. Mgr Elphège Gravel, évêque actuel depuis le 25 août 1885.

Ce diocèse comprend 17 paroisses dans le comté d'Arthabaska; 10 paroisses dans Drummond; 17 paroisses dans Nicolet et 11 paroisses dans Yamaska; en tout 55 paroisses. On compte 105 prêtres, 61 religieux et 217 religieuses; 1 séminaire; 1 collège; 19 couvents; 3 hôpitaux ou asiles; 79,369 catholiques.

15. Province ecclésiastique de Montréal.—Erigée par bref de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 10 mai 1887. Elle comprend quatre diocèses: *Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Valleyfield.*

DIOCÈSE DE MONTRÉAL

S. G. Mgr Paul Bruchesi, archevêque depuis le 8 août 1897.

Ce diocèse comprend 2 paroisses dans Argenteuil; 11 paroisses dans Berthier; 6 paroisses dans Chambly; 11 paroisses dans Deux-Montagnes; 10 paroisses dans Hochelaga; 7 paroisses dans Jacques-Cartier; 12 paroisses dans Joliet; 6 paroisses dans Laprairie; 9 paroisses dans l'Assomption; 5 paroisses dans Laval; 9 paroisses dans Montcalm; 6 paroisses dans Napierreville; 6 paroisses dans Saint-Jean; 10 pa-

roisses dans Terrebonne ; 5 paroisses dans Verchères ; en tout 136 paroisses. On compte 400,000 catholiques ; 610 prêtres ; 7 collèges ; 84 couvents ; 27 hôpitaux ou asiles ; 1 séminaire et 1 université.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.

S. G. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, évêque actuel depuis le 16 janvier 1876. Mgr Decelles, coadjuteur.

Ce diocèse renferme 11 paroisses dans le comté de Bagot ; 2 dans Brome ; 8 dans Iberville ; 11 dans Missisquoi ; 10 dans Richelieu ; 10 dans Rouville ; 9 dans Saint-Hyacinthe ; 9 dans Shefford ; 3 dans Verchères ; en tout 74 paroisses. On y compte 114,000 catholiques ; 184 prêtres séculiers et 29 réguliers ; 180 religieux et 737 religieuses ; 2 séminaires ; 6 collèges commerciaux ; 21 couvents.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE.

S. G. Mgr Antoine Racine, premier évêque depuis le 20 octobre 1874, mort en 1893. Evêque actuel, Sa Grandeur Mgr Larocque, depuis le 30 novembre 1893.

Ce diocèse renferme 3 paroisses dans Brome ; 15 paroisses dans Compton ; 7 paroisses dans Richmond ; 4 dans Shefford ; 6 dans Sherbrooke ; 12 dans Wolfe et 6 dans Stanstead ; en tout 58 paroisses et 12 missions. Il renferme 65,000 catholiques ; 97 prêtres ; 89 religieuses ; 1 séminaire ; 1 collège et 65 églises ou chapelles.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.

S. G. Mgr Joseph-Médard Emard, évêque actuel depuis le 9 juin 1892.

Ce diocèse comprend 6 paroisses dans Beauharnois; 8 dans Chateauguay; 8 dans Huntingdon; 6 dans Soulanges et 7 dans Vaudreuil, en tout 35 paroisses. Il renferme 37,800 catholiques; 77 prêtres; 95 religieuses; 14 couvents; 3 hôpitaux; 3 collèges; 5 académies et 36 églises.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'OTTAWA.

16. S. G. Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa depuis le 1er septembre 1874 et préconisé archevêque le 8 juin 1886.

Cette province, érigée le 10 mai 1887, comprend le diocèse d'Ottawa et le diocèse de Pembroke pour suffragant.

DIOCÈSE D'OTTAWA.

Ce diocèse comprend 4 paroisses et 2 missions dans le comté d'Argenteuil; 32 paroisses et 18 missions dans Ottawa; 3 paroisses dans Terrebonne; 1 paroisse et 1 mission dans Montcalm.

DANS LA PROVINCE D'ONTARIO :

14 paroisses et 4 missions dans le comté de Carleton; 3 paroisses et 2 missions dans Lanark; 12 paroisses et 2 missions dans Prescott; 10 paroisses et 2 missions dans Russell; 328,000 catholiques; 96 prêtres séculiers et 91 réguliers; 7 communautés d'hommes; 7 communautés de femmes; 1 collège; 1 université; 1 grand séminaire; 3 hôpitaux; 8 asiles; 2 scholasticats; 1 juniorat; 6 pensionnats; 5 académies et 8 asiles.

DIOCÈSE DE PEMBROKE.

S. G. Mgr Lorrain est l'évêque actuel de ce diocèse érigé en mai 1898, et simple vicariat apostolique de

1882 à 1898. Ce diocèse comprend 33 paroisses, 4 couvents; 54 églises; 36 prêtres et 36,636 catholiques.

17. Administrateurs. — Pendant la durée de sa longue administration, le général Carleton passa plusieurs fois en Angleterre, pour veiller aux intérêts de la colonie et réclamer des changements à la constitution. Pendant ces absences, cinq administrateurs ont gouverné successivement le Canada.

18. Cramahé. — **1770 à 1774.** — Le conseiller Cramahé fut administrateur de 1770 à 1774.

19. Haldimand. — **1778 à 1785.** — Haldimand gouverna la colonie, en qualité de lieutenant-gouverneur, de 1778 à 1785. Haldimand s'est rendu fameux par son despotisme. Avec ce gouverneur recommencent les intimidations et les vexations des plus mauvais jours. Devenu défiant jusqu'à l'excès, à cette époque où l'Angleterre luttait contre ses colonies révoltées, il voit partout des conspirateurs, jette les citoyens en prison et les remet en liberté, sans aucune forme de procès.

20. Hamilton et Hope. — **1785 à 1786.** — Après le départ du général Haldimand, Hamilton fut nommé lieutenant gouverneur, et remplacé l'année suivante, par le colonel Hope.

Pendant l'administration d'Hamilton, l'acte de l'Habeas-corpus, la base des libertés du sujet anglais, fut mis en vigueur dans le pays.

21. Alured Clark. — **1791 à 1793.** — Sir Alured Clark fut nommé lieutenant-gouverneur, en 1791. Il a eu l'honneur d'ouvrir la première session du premier parlement canadien.

Questionnaire. — 1. Quelle constitution le Canada reçut-il en 1791 ? — 2. Quand eurent lieu les premières élections et qui fut choisi pour le premier orateur ? — 3. Nommez les orateurs du parlement jusqu'en 1837. — 4. Quels furent les principaux travaux du premier parlement canadien ? — 5. Quel fut le successeur de Mgr de Pontbriand ? — 6. Quels ont été les évêques et les archevêques de Québec jusqu'à 1887 ? — 7. En quelle année fut érigé l'évêché de Montréal ? — 8. des Trois-Rivières ? — 9. de St-Hyacinthe ? — 10. de Rimouski ? — 11. de Sherbrooke ? — 12. De combien d'évêchés se composait la première province ecclésiastique de Québec ? — 13. Depuis 1887 combien de provinces ecclésiastiques ? — 14. Combien de diocèses dans la nouvelle province ecclésiastique de Québec ? — 15. dans celle de Montréal ? — 16. dans celle d'Ottawa ? — 17. Combien y eut-il d'administrateurs pendant la durée du gouvernement de Carleton ? — 18. En quelle année Cramahé administra-t-il la province ? — 19. Quel fut le caractère du gouvernement de Haldimand ? — 20. Qui succéda comme administrateur à Haldimand ? — 21. En quelle année Alured Clark fut-il mis à la tête de l'administration de la province ?

IV. PRESCOTT ; MILNES ; DUNN ;

V. CRAIG.

1796 à 1811.

Population en 1806 : 250,000 âmes.

Pendant cet intervalle de 15 ans deux gouverneurs et deux administrateurs ont tenu les rênes de l'administration.

1. Prescott. — 1796 à 1799. — Le général Prescott succéda à lord Dorchester en 1796. Le *modus vivendi* conclu par l'Angleterre et les Etats-Unis

touchant le commerce et la navigation du Canada, est l'événement le plus remarquable de son administration. Prescott s'embarqua pour l'Angleterre en 1799.

2. Milnes. — 1799 à 1805. — Prescott eut pour successeur Robert-Shore Milnes, en qualité de lieutenant-gouverneur. Le principal événement de son administration est la prise de possession des biens des Jésuites, par le gouvernement, en 1800.

3. Dunn. — 1805 à 1807. — Thomas Dunn, président du conseil exécutif, succéda à Milnes, en qualité d'administrateur. C'est de son administration que date l'ère de la liberté de la presse en Canada. En 1805, parut le *Mercury* ; l'année suivante, parut aussi le *Canadien*, dont la mission fut de défendre la religion, la langue et les institutions des Canadiens.

Dunn fit exécuter à Québec, avec un grand appareil militaire et dans un lieu élevé, un Américain, nommé McLane, qu'on accusait d'avoir comploté la perte du Canada, en cherchant à entraîner les Canadiens à embrasser la cause de la Révolution française.

4. V. Craig. — 1807 à 1811. — En 1807, Sir James Craig arriva à Québec. C'était un militaire de quelque réputation, mais un administrateur médiocre et despote. Il dépassa en violence tout ce qu'on avait vu, et son administration fut qualifiée de "Règne de la Terreur." Préjugé contre les Canadiens et leur religion, il ne cessa de les molester : il retrancha les principaux citoyens de la liste des officiers de milice, et jeta en prison les représentants qui avaient le malheur de lui déplaire, en défendant les immunités et les privilèges du corps législatif. Il fit aussi saisir

les presses du *Canadien* et arrêter son propriétaire, sous l'accusation de haute trahison.

Craig s'attaqua aussi à l'Eglise, en voulant réserver au roi la nomination des curés. L'illustre Plessis était alors sur le siège épiscopal de Québec ; la proposition de Craig, avec plusieurs autres plus ou moins injustes et hostiles, fut rejetée.

L'attitude menaçante des Etats-Unis mit un terme à ce despotisme. Les prisons rendirent leurs victimes et Craig s'embarqua, en 1811, pour l'Angleterre.

5. Parlements. — Durant ces 15 années, il y eut cinq parlements, dont les quatre premiers ne furent dissous qu'après les quatre sessions ordinaires, et le cinquième après 36 jours de débats orageux.

6 Divisions dans le parlement. — Pendant que l'Europe était en feu, et luttait contre l'ambition de Bonaparte qui voulait l'asservir, la paix du pays ne fut pas troublée à l'extérieur. Mais, à l'intérieur, surtout dans l'enceinte parlementaire, il y eut plusieurs graves sujets de division entre les trois branches de la législature.

Les représentants réclamaient les privilèges et les immunités dont jouissait, en Angleterre, la chambre des communes. La question des juges fut le premier sujet de difficultés entre la chambre et le gouverneur soutenu par le conseil législatif dont les membres, nommés par la couronne, servaient les vues. Les représentants prétendaient, avec raison, que les juges ne pouvant voter avec assez d'indépendance, devaient être exclus de la chambre. Après des débats longs et orageux, une loi fut passée dans ce sens, et reçut la sanction royale, en 1811.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de lord Dorchester ? — 2. Quel fut le successeur du général Prescott ? — 3. Quel fut le successeur de l'administrateur Milnes ? — 4. Quand Craig arriva-t-il à Québec en qualité de gouverneur et donnez-nous une idée générale de son administration ? — 5. Depuis le départ de Dalhousie, en 1796, jusqu'à l'arrivée de Prévost, en 1811, combien comptez-vous de parlements ? — 6. Pendant cet intervalle de 15 ans le pays fut-il en paix à l'extérieur et à l'intérieur ?

GUERRE DE 1812,

VI. SIR GEORGE PRÉVOST

1811 à 1815

Population en 1814: 335,000 âmes.

1. Arrivée de Prévost. — Sir George Prévost arriva à Québec en septembre 1811. C'était un homme modéré autant qu'impartial. Afin de cicatriser des plaies encore saignantes et de ranimer la confiance du peuple, le nouveau gouverneur, après avoir placé M. Bédard sur le banc judiciaire et nommé M. Bourdages colonel de milice, saisit toutes les occasions de témoigner aux Canadiens ses sympathies. C'était plus qu'il n'en fallait pour un peuple qui ne réclamait que justice : aussi s'empressa-t-il de courir à la frontière au premier appel du gouverneur.

2. Événement remarquable. — Le principal événement de l'administration de Prévost est la guerre avec les Etats-Unis. Le président de cette république déclara, en juin 1812, la guerre à l'Angleterre, contre laquelle il formulait de nombreux griefs ; mais, en

réalité, le désir de s'emparer du Canada fut le principal motif de cette guerre.

3. Campagnes. — Cette guerre comprend trois campagnes : 1^o celle de 1812 ; 2^o celle de 1813 ; 3^o celle de 1814.

Campagne de 1812. — Les Américains, dans cette campagne et dans la suivante, partagèrent leurs forces en trois armées dites : de l'*Ouest*, du *Centre* et de l'*Est*. L'ennemi parut donc à la frontière sur trois points à la fois.

L'armée de l'*Ouest* envahit le Haut-Canada par la rivière Détroit, et fut repoussée : les forts Michilimackinac et Détroit tombèrent au pouvoir des Anglais. Hull et son armée furent obligés de mettre bas les armes.

Peu après, l'armée du Centre fut mise en déroute et forcée de poser les armes à Queenstown. Le général Brook fut tué dans ce combat.

L'armée du Nord, forte de 10,000 hommes et commandée par le général Dearborn, marcha sur Montréal. En voulant cerner le major de Salaberry, retranché sur la rivière Lacolle, deux détachements de l'armée de Dearborn se rejoignent pendant la nuit du 20 novembre, et, se prenant pour des ennemis, se fusillèrent pendant quelques heures et repassent la frontière.

Les Américains, repoussés sur tous les points de la frontière du Canada, furent plus heureux sur mer, où leurs vaisseaux remportèrent quelques avantages contre la marine anglaise.

4. Campagne de 1813. — La lutte recommença avec l'année 1813. Frenchtown, Moravian-Town,

Toronto, Sackett -Harbourg, Burlington, Put-in-Bay, deviennent le théâtre de sanglants combats ; les batailles navales de Put-in-Bay et de Toronto, où les flottilles anglaises sont battues, donnent aux Etats-Unis la suprématie sur les lacs Erié et Ontario. La cause de l'Angleterre semblait désespérée, lorsque la victoire de Châteauguay vint changer tout-à-coup la face des affaires. Avec des forces imposantes, Hampton s'était avancé jusque dans le cœur du pays et était à la veille de faire sa jonction avec Wilkinson. Retranché sur la rivière Châteauguay, de Salaberry, avec ses trois cents voltigeurs canadiens, l'arrête et l'oblige à prendre honteusement la fuite. Après une seconde défaite à Chrysler's-Farm, l'ennemi repasse la frontière.

5. Campagne de 1814.—L'année 1814 est témoin de nouveaux combats, à Lacolle d'abord, ensuite à Oswego, à Lundy's Lane, à Chippawa, au Fort Erié, à Plattsburg et à la Nouvelle-Orléans. Les revers éprouvés dans ces quatre derniers engagements par les armes anglaises, ne peuvent toutefois détruire l'effet de la victoire de Châteauguay. L'Angleterre, après la défaite de Napoléon, pouvant disposer de ses nombreuses flottes, fait ravager les côtes des Etats-Unis et les oblige enfin à demander la paix. Le traité de Gand, signé en 1814, mit fin à cette guerre.

6. Parlements—Sous l'administration de Prévost, il n'y eut qu'un seul parlement, le septième depuis la constitution de 1791 (du 12 décembre 1810 au 17 mars 1814.)

En 1812, il y eut deux sessions ; les chambres ne furent pas convoquées en 1813 ni en 1814 ; en 1815,

elles se réunirent au mois de janvier. Dans cette session, l'assemblée vota une adresse à Sir George Prévost pour le féliciter sur la sagesse de son gouvernement.

Cette adresse causa beaucoup de plaisir à l'âme sensible de Prévost, qui partit vers la fin de cette année pour se disculper, auprès des autorités impériales, des accusations portées contre lui par le commodore Yeo. Ce dernier voulait attribuer au gouverneur la honte de ses défaites sur les lacs. Prévost mourut quelques jours après son arrivée.

Questionnaire.—1. En quelle année Sir George Prévost vint-il prendre les rênes de l'administration ? — 2. Quel est le principal événement de son administration ? — 3. Racontez les principaux combats de la campagne de 1812 et dites-nous le résultat de cette campagne ? — 4. de 1813 ? — 5. de 1814 ? — 6. Combien de fois le parlement s'assembla-t-il sous l'administration du général Prévost ?

1815 à 1838.

1. Gouverneurs. — Cinq gouverneurs, un lieutenant-gouverneur et cinq administrateurs se sont succédés pendant les 23 années écoulées entre le départ de Prévost et celui de Gosford.

2. Parlements. — Durant ces années orageuses, huit parlements ont été successivement convoqués pour l'expédition des affaires ; trois ont été dissous avant l'expiration des quatre sessions. M. L.-J. Papineau, âgé seulement de 26 ans, fut appelé à la présidence, à la quatrième session du huitième parlement, en janvier 1815. Il remplaça M. Panet, nommé au conseil législatif. M. Papineau présida la chambre

d'assemblée jusqu'aux troubles de 1837 ; pendant deux sessions seulement, celles de 1823 et de 1824, il fut remplacé par M. J.-B. Vallière de St-Réal.

3. Drummond. — 1815 à 1816 — En 1815, Prévoist laissa le pays aux mains de Sir G. Drummond. Après avoir inauguré son gouvernement par une distribution de récompenses aux militaires qui s'étaient le plus distingués dans la dernière guerre, l'administrateur s'appliqua à réformer les abus qui s'étaient glissés dans le département des Postes et celui des Terres. Depuis 18 ans, plus de trois millions d'acres de terre avaient été distribués à des favoris.

4. Dissolution du 8e parlement. — Les juges Sewell et Monk ayant été disculpés des accusations portées contre eux, grâce aux influences, la chambre allait voter une adresse au prince régent, lorsqu'elle fut dissoute par le gouverneur, dont le discours fut une philippique. Le peuple renvoya au parlement presque tous les mêmes membres.

5. VII. Sherbrooke. — 1816 à 1818. — Sir John Sherbrooke remplaça Drummond en 1816. Le nouveau gouverneur était un homme prudent et modéré. Après avoir donné une première preuve de ses dispositions bienveillantes en venant en aide aux habitants du district de Québec, dont la récolte avait manqué, il inaugura son gouvernement en cherchant à concilier les partis, et appela Mgr Plessis au conseil législatif.

Départ de Sherbrooke. — Sherbrooke, comprenant toute la difficulté de sa position, demanda son rappel en 1818, et fut remplacé par le duc de Richmond.

VIII. Richmond. — 1818 à 1819. — Grand seigneur ruiné, et vain autant qu'absolu, Richmond, sans tenir compte de l'état obéré des finances, commence par présenter à la chambre un budget extravagant. Pendant qu'elle délibère sur ce sujet, le gouverneur la dissout en adressant aux membres des paroles inconvenantes. Peu après, Richmond mourut au retour d'un voyage dans le Haut-Canada. Il est le premier gouverneur anglais dont les cendres reposent dans ce pays.

6. Archevêché de Québec. — Convaincu de l'impossibilité de protestantiser le pays, l'Angleterre prit le parti de ne plus molester les Canadiens dans l'exercice de leur religion. En janvier 1819, le Saint-Siège érigea l'Eglise de Québec en métropole, et conféra à Mgr Plessis le titre d'archevêque. Vers le même temps, Mgr Plessis obtint l'érection des sièges de Montréal et de Kingston.

7. Monk. — Maitland. — 1817 à 1820. — Le pouvoir passa successivement à l'honorable James Monk, qui jeta le pays dans l'agitation d'une nouvelle élection générale, et ensuite à Sir Peregrine Maitland.

8. IX. Dalhousie. — 1820 à 1828. — Le comte de Dalhousie arriva à Québec au mois de juin 1820. Son administration devait être une édition de celle de Craig. Ayant mission de préparer les voies à l'union des deux Canadas et se refusant à toute concession, Dalhousie gouverna le pays avec le plus grand despotisme. En vain la chambre lui montre-t-elle ses droits inscrits dans la constitution, en vain lui signale-t-elle d'énormes abus : toutes ces représentations demeurent sans effet. En conséquence de cette conduite si

peu sage, l'antagonisme entre les deux branches de la législature augmente de jour en jour.

9. Projet d'union des Canadas. — En 1822, croyant le moment venu d'effectuer l'union du Haut et du Bas-Canada, les ministres mirent le projet devant les communes. A la nouvelle de ces machinations, les Canadiens s'émurent : des pétitions se couvrirent de signatures et furent portées en Angleterre pour protester contre la mesure. Le Haut-Canada se prononça contre le projet. En face de cette réprobation générale, le ministère impérial dut reculer.

10. Départ de Dalhousie. — En 1828, une pétition signée par 80,000 personnes fut envoyée en Angleterre pour demander le rappel de Lord Dalhousie et une enquête sur les affaires du Canada. Le comte Dalhousie, après avoir lutté sans succès contre la représentation nationale et s'être convaincu qu'on ne se joue pas comme on veut d'un peuple libre, passa en Angleterre. Dalhousie eut la lâcheté de chercher à rejeter sur le clergé catholique l'insuccès de sa politique injuste et partielle.

11. Kempt. — 1828 à 1830. — Le Canada respire un instant sous Sir James Kempt, qui, en qualité d'administrateur, fut chargé du gouvernement, en 1828. Les officiers de milice et les magistrats destitués par Dalhousie furent réinstallés ; l'honorable Papineau put occuper le fauteuil présidentiel. Le nouveau gouverneur garda la neutralité entre le conseil et la chambre qu'il laissa libre de disposer des deniers publics, sauf du salaire du gouverneur et de celui des juges.

Kempt avait à cœur de ramener l'harmonie en

rendant justice à tous ; mais sentant que les instructions qu'il avait reçues de la cour ne s'accordaient guère avec ses vues, il demanda et obtint son rappel.

12. X. Aylmer. — 1830 à 1835. — Le successeur de Kempt fut lord Aylmer ; il arriva à Québec vers le milieu d'octobre 1830. Lord Aylmer offrit, de la part du gouvernement impérial, d'abandonner à la chambre le contrôle de tous les deniers à part la liste civile. La chambre, aigrie par les débats précédents, trouva la concession insuffisante et insista pour une réforme radicale.

13. Evénements remarquables. — Pendant l'élection d'un député à Montréal, dans le mois de mai 1832, trois Canadiens furent tués par les troupes anglaises.

La même année, le choléra fit pour la première fois de grands ravages en Canada. A Québec, cette épidémie décima la population. En 1834, le choléra fit encore de nombreuses victimes, et le château Saint-Louis, ancienne résidence des gouverneurs, fut incendié.

Ce fut aussi la même année que le gouvernement impérial abandonna au bureau colonial la solution de toutes les difficultés qui concernent les colonies.

14. XI. Lord Gosford. — 1835 à 1838. — Lord Gosford remplaça lord Aylmer, vers la fin d'août 1835. Il arriva accompagné de deux commissaires royaux, chargés de s'enquérir des affaires du pays et d'en faire au roi un rapport détaillé.

Après s'être montré courtois et bienveillant envers les Canadiens, il ouvre les chambres par un discours habile, prononcé d'abord en français, puis en anglais.

Se berçant de l'espoir trompeur que ses représentations allaient être écoutées, l'assemblée soumet de nouveau ses griefs. La persistance du conseil à rejeter la plupart des mesures de la chambre ; les instructions de la commission qui commencent à transpirer, ne tardent pas à la désabuser. Se voyant ainsi trompés, les députés ne votent les subsides que pour six mois.

Devant un dénoûment si inattendu, les esprits s'échauffent. Le rapport malveillant des commissaires, la détermination des ministres à ne faire aucune concession, achèvent de porter l'exaspération à son comble. De toutes parts le peuple s'assemble et proteste.

15. Luites parlementaires. — Au départ de Prévost commencent ces luites parlementaires qui continuent jusqu'en 1837 et se terminent tragiquement. En accordant, en 1791, le gouvernement constitutionnel, l'Angleterre s'engageait à abandonner à la législature du Canada toutes les immunités et privilèges dont jouissent les communes en Angleterre.

Subsides. — Entre autres privilèges, la chambre réclamait le vote exclusif des subsides. Forte de son droit, elle ne voulut rien céder et elle ne cessa de combattre pour l'obtenir dans toute sa plénitude.

Defenseurs des droits de la chambre. — Cette luitte parlementaire trouva de vaillants champions dans les Papineau, les Bédard, les Viger, les Bourdages, les Neilson, les Cuvillier, les Quesnel, les Morin, etc.

16. Etat des débats pendant l'administration de Sherbrooke, de Richmond et de Dalhousie. — Pendant l'administration de Sherbrooke, la question des subsides commença à agiter les esprits. Le parle-

ment du Haut-Canada s'occupa également de cette question. Richmond demanda aux députés de voter, une fois pour toutes, une liste civile pour la vie du roi. La chambre fut dissoute avant son vote.

Sous le comte de Dalhousie, la chambre vota un bill de subsides que le conseil rejeta sur l'avis du gouverneur, ce qui mécontenta beaucoup le peuple ; l'année suivante, les subsides furent votés et rejetés de la même manière par le conseil. Ce vote fut suivi d'une nouvelle dissolution des chambres.

Les mêmes députés furent réélus, et Dalhousie refusa de confirmer la réélection de M. Papineau comme président de la chambre.

17. La chambre vote des subsides. — Kempt laissa la chambre libre d'employer à son gré les deniers publics, sauf le salaire du gouverneur et celui des juges. La chambre n'était pas entièrement satisfaite de cette concession ; elle vota néanmoins des sommes considérables pour différents objets d'utilité publique ; elle prouva ainsi que si elle demandait le contrôle des subsides, elle n'avait en vue que l'avantage du pays.

18. La lutte augmente sous Aylmer. — Sous Aylmer, les débats furent encore plus orageux. Les injustices révoltantes du pouvoir causèrent un profond mécontentement. La chambre fut dissoute en 1834, et les élections suivantes furent très mouvementées.

Les 92 résolutions. — La chambre, dans la session de 1834, passa une série de 92 résolutions, énumérant les griefs des Canadiens contre l'Angleterre.

19. Les difficultés augmentent. — Sous lord Gosford, les esprits s'échauffent de plus en plus ; le

mécontentement fut augmenté par les décisions hostiles que le parlement impérial venait d'adopter ; la chambre ayant protesté contre ces mesures, lord Gosford la prorogea, après six jours de session.

Questionnaire.—1. De 1815 à 1838 combien comptez-vous de gouverneurs ?—2. Combien comptez-vous de parlements pendant ces 23 années ?—3. Quel fut le successeur de Prévost ?—4. Qui remplaça Drummond ?—5. Quel fut le successeur de Sherbrooke ?—6. Quand l'Angleterre prit-elle le sage parti de ne plus molester les Canadiens dans l'exercice de leur religion ?—7. Qui succéda à Richmond, en 1819, et qui remplaça ce dernier ?—8. Pendant combien d'années Dalhousie a-t-il gouverné le pays ?—9. Quand fut reçu le premier projet d'Union des deux Canadas ?—10. Quelle fut la cause du départ de Dalhousie ?—11. Quel fut le successeur de Dalhousie ?—12. Quel fut le successeur de Kempt ?—13. Quels furent les principaux événements de l'administration d'Alymer ?—14. Quel fut le successeur de lord Aylmer ?—15. Quand commença la lutte entre les différentes branches de la législature et quelle fut la cause principale de ces luttes ?—16. Quel fut l'état des débats sous l'administration de Sherbrooke, de Richmond et de Dalhousie !—17. Sous l'administration de Kempt ?—18. Sous Aylmer ?—19. Sous lord Gosford ?

TRoubles DE 1837 ET 1838.

Population en 1831 : 553,000 âmes.

1. Origine des troubles. — Le refus constant d'abandonner aux députés le contrôle absolu des subsides, la prorogation violente du dernier parlement, la destitution de son président et de plusieurs députés comme officiers de milice, mécontentèrent le peuple et donnèrent un dénouement sanglant à ces longs et orageux débats.

Associations secrètes. — Tout espoir d'accommodement étant perdu, des associations secrètes et des comités se forment et s'organisent de toutes parts pour la résistance. Dans une assemblée de six comtés, tenue à St-Charles, on décide de faire un appel au peuple. Mgr Lartigue, évêque de Montréal, voyant la résistance s'organiser, publie un mandement pour rappeler à ses ouailles que le devoir de tout chrétien est de rester fidèle au pouvoir établi.

2. Combat de St-Denis. — Lord Gosford, effrayé, fit venir des troupes du Nouveau-Brunswick et arma près de 600 volontaires.

Les troubles, commencés à Montréal le 7 novembre, s'étendirent sur plusieurs autres points. La cavalerie anglaise fut défaite près de Chambly. A St-Denis, le Dr Neilson, à la tête de 800 Canadiens mal armés, mit en fuite, après 6 heures de combat, le colonel Gore, qui commandait un détachement de troupes régulières.

3. Combat de St-Charles. — Une poignée de Canadiens mal armés et abandonnés par leurs propres chefs, s'étaient retranchés sur la rivière Richelieu, à St-Charles. Attaqués par des forces bien supérieures, ils ne succombèrent qu'après une résistance désespérée ; la plupart se firent tuer, ne voulant pas tomber vivants entre les mains des vainqueurs.

4. Loi martiale et combat de St-Eustache. — A la suite de ces événements, en 1837, la loi martiale fut proclamée dans le district de Montréal. Du côté nord du fleuve, le Dr Chénier, à la tête de 250 insurgés, s'était retranché dans l'église et dans le couvent de St-Eustache. Attaqué par 2000 réguliers commandés par Sir John Colborne, Chénier fut défait et tué.

Colborne, surnommé le " Vieux Brûlot, " livra aux flammes l'église, le couvent et le village de St-Eustache.

5. Troubles dans le Haut-Canada. — Le Haut-Canada n'était pas moins agité que le Bas-Canada. M. McKenzie, chef des insurgés, fut défait près de Toronto ; après plusieurs tentatives infructueuses de résistance, il se réfugia aux Etats-Unis.

6. Départ de Lord Gosford. — Lord Gosford, qui n'aimait pas les mesures extrêmes, avait demandé son rappel avant le commencement des troubles. Il partit vers la fin de février 1838, laissant l'administration à Sir John Colborne.

7. Conseil spécial. — L'Angleterre, voulant réprimer le plus promptement possible l'insurrection, crut que le meilleur moyen d'y arriver était de suspendre la constitution de 1791. Cette mesure fut votée dans la chambre des communes par une faible majorité. Colborne reçut l'ordre de former un conseil spécial pour l'expédition des affaires les plus pressantes. Ce conseil, composé de 22 membres, dont 11 Canadiens, s'assembla dans le mois d'avril 1838.

Questionnaire.—1. Quelle fut la cause des troubles qui eurent lieu en 1837 et que fit Mgr Lartigue pour prévenir un dénoûment funeste ?—2. Racontez-nous le combat de St-Denis.—3. Racontez-nous le combat de St-Charles. — 4. Quand fut proclamée la loi martiale, et quel fut le résultat du combat de St-Eustache ? — 5. Dans quel état se trouvait le Haut-Canada à la même époque ?— 6. Quand lord Gosford laissa-t-il son gouvernement ?—7. Quand fut suspendue la constitution de 1791 et quel gouvernement remplaça cette constitution ?

**XII. LORD DURHAM. — XIII. COLBORNE
et LORD SEATON**

1838 à 1839

1. XII. Lord Durham, 1838. — Lord Gosford eut pour successeur lord Durham; il arriva à Québec vers la fin de mai. Trouvant les prisons remplies d'insurgés qui attendaient leur procès, il accorda l'amnistie à tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection, et n'en excepta que 24, qui furent exilés aux Bermudes.

Après avoir répandu dans la province l'or à pleines mains, lord Durham partit, le 1er novembre, pour l'Angleterre. Le blâme dont le ministère anglais avait frappé l'acte d'amnistie, l'avait profondément blessé. Colborne le remplaça en qualité d'administrateur.

2. Autres tentatives des insurgés. — Après le départ de lord Durham, les exilés politiques aux Etats-Unis et quelques Américains passèrent la frontière, et pénétrèrent à la fois dans les deux Canadas. Des insurrections sans importance éclatèrent à Beauharnois, à Châteauguay, à Rouville, à Varennes, à Contrecoeur et à Terrebonne. Le Dr Neilson prit possession du village de Napierville.

3. XIII. Colborne, 1838 à 1839. — Colborne, élevé à la pairie sous le nom de lord Seaton, proclama la loi martiale, arma les volontaires, fit arrêter tous les suspects, et, à la tête de 7 à 8,000 hommes, alla promener le feu dans la région insurgée, où tout était rentré dans l'ordre.

Procès des prisonniers. — Colborne fit juger les prisonniers par une cour martiale. Cette cour prononça la peine de mort contre 89 ; 47 furent condamnés à la déportation. Treize victimes, au nombre desquels était le chevalier de Lorimier, montèrent sur l'échafaud : les autres furent déportés en Australie. Ces mesures sévères furent partout blâmées, même en Angleterre.

4. Etat religieux, social et politique. — Depuis la conquête du pays, quatre-vingts années s'étaient écoulées : années de persécution, d'intolérance religieuse et de despotisme. L'Angleterre avait suivi à l'égard du Canada la même politique qu'à l'égard de l'Irlande : angliciser, protestantiser le peuple et lui imposer ses lois.

L'existence légale du catholicisme ne fut reconnue en Canada qu'après le départ de Craig.

En 1800, la législature passa une mesure : " l'Institution Royale " destinée à angliciser et protestantiser le pays, en mettant l'enseignement entre les mains d'instituteurs anglais et protestants. Les Canadiens refusèrent d'envoyer leurs enfants à ces écoles.

Une ère nouvelle commence avec l'Union : l'Angleterre donne de nouvelles instructions à ses représentants et laisse aux Canadiens la liberté de se gouverner comme ils l'entendent.

Questionnaire.—1. Quel fut le successeur de lord Gosford ? — 2. Quelles furent les tentatives des insurgés en 1838 ?—3. Qui remplaça lord Durham et comment se conduisit-il à l'égard des prisonniers politiques ? — 4. Quel était l'état religieux, social et politique avant l'Union des Canadas ?

ACTE D'UNION

1840 à 1867

Population en 1844 : 697,000. En 1851 : 890,000 âmes.

1. Union des deux Canadas. — Malgré les pétitions du clergé catholique et de tous les Canadiens, le parlement impérial passa, le 23 juillet 1840, l'acte qui unissait les deux Canadas. Cet acte fut mis en force le 10 février 1841.

2. Gouverneurs. — Pendant cet intervalle de 27 ans, sept gouverneurs ont tenu les rênes de l'administration :

XIV. Lord Sydenham, de 1839 à 1841; XV. Sir Charles Bagot, de 1842 à 1843; XVI. Baron C. T. Metcalfe, de 1843 à 1845; XVII. Comte Cathcart, de 1845 à 1847; XVIII. Comte Elgin, de 1847 à 1854; XIX. Sir Edmund Head, de 1854 à 1861; XX. Vicomte C. S. Monck, de 1861 à 1863.

3. But de l'Union. — L'acte d'union remplaça la constitution de 1791. Le Haut-Canada avait été à cette époque séparé du Bas pour soustraire les Anglais à la domination française. L'acte d'union de 1841 eut évidemment pour but de mettre les Canadiens sous la domination des Anglais, devenus plus nombreux.

4. Dispositifs de l'acte d'union. — Quoique le but secret des promoteurs de l'acte d'union fût de dominer et d'angliciser les Canadiens, cet acte mit ces derniers en possession de droits et privilèges qu'ils réclamaient depuis plus d'un quart de siècle et pour lesquels avait coulé leur sang. L'Union donna aux

députés le droit de contrôler le revenu public et plus tard la jouissance du gouvernement responsable.

Le nombre des représentants fut fixé à 84 membres, dont 42 pour chaque province.

5. Inauguration de l'acte d'union. — Lord Sydenham fut chargé de faire fonctionner le nouveau régime. Le conseil spécial vota avec plaisir la nouvelle mesure. La législature du Haut-Canada, qui avait tout à y gagner, lui donna son assentiment après quelques jours de discussion.

6. Parlements.—La première session du premier parlement-uni fut ouverte à Kingston, le 13 juin 1841. De cette session jusqu'à la confédération on compte huit parlements.

Le premier régime fournit des hommes célèbres dont l'éloquence fit retentir l'enceinte parlementaire pour la défense de la religion, des droits et des libertés des Canadiens; le second produisit aussi une foule d'hommes distingués par leur éloquence, leur dévouement à la religion et au pays.

7. Principales mesures politiques passées dans les 8 parlements sous l'Union. — Les principales mesures passées dans ces huit parlements sont :

1^o En 1841, un bill érigeant les paroisses en municipalités : il donnait aux Canadiens la direction de leurs affaires locales.

2^o La même année, fut passé un bill qui organisait l'instruction primaire; ce bill, comme le précédent, fut plus tard amendé à différentes reprises.

3^o En 1849, dans la deuxième session du 3^e parlement, fut passé un acte pour indemniser les Canadiens des pertes subies en 1837-38. Cette mesure irrita les Anglais au point

qu'ils brûlèrent les édifices du parlement à Montréal et insultèrent lord Elgin.

4° En 1853, représentation fixée à 130 membres, dont 65 pour chaque province.

5° En 1854, abolition des droits seigneuriaux et indemnité votée aux seigneurs.

6° La même année, les réserves du clergé protestant furent sécularisées.

7° La même année, un octroi libéral fut voté au Grand-Tronc pour établir dans le pays un réseau de chemins de fer.

8° Un traité de réciprocité fut aussi signé, en 1854, avec les Etats-Unis.

9° En 1856, le conseil législatif devint électif.

10° En 1857, le Bas-Canada fut divisé en 20 districts judiciaires.

11° En 1865, le code civil du Bas-Canada fut refondu.

S. Evénements remarquables.— Pendant cette période de 27 ans, on remarque un bon nombre d'événements importants :

1° En 1844, translation du siège du gouvernement, de Kingston à Montréal.

2° En 1845, incendie de 1200 maisons dans le faubourg St-Roch et d'un égal nombre de maisons, un mois plus tard, dans le faubourg St-Jean.

3° En 1847, les fièvres typhoïdes décimèrent les émigrés irlandais : plusieurs prêtres et religieuses furent victimes de leur dévouement.

4° En 1849, le choléra fit de nombreuses victimes à Montréal et à Québec.

5° En 1851, le gouvernement adopta les timbres-poste de cinq centins.

6° En 1852, il y eut plusieurs grands incendies à Montréal.

7° En 1854, inauguration de l'Université-Laval, fondée en 1852.

8° En 1855, arrivée de la "Capricieuse," première frégate française qui visitait le pays depuis que le Canada était devenu colonie de l'Angleterre. On élève à Ste-Foye un monument aux braves de 1760.

9° En 1857, trois écoles normales sont fondées à Québec et à Montréal.

10° En 1858, la reine choisit Ottawa comme capitale du gouvernement provincial.

11° En 1860, le Prince de Galles visita le Canada. Il inaugura le Pont-Victoria, posa la première pierre des bâ-tisses du parlement à Ottawa, et reçut partout des témoi-gnages non équivoques de la loyauté des Canadiens.

12° En 1861, au début de la lutte fratricide entre le Sud et le Nord des Etats-Unis, l'arrestation à bord du Trent, de Masson et Slidell, ambassadeurs des Etats-confédérés (du Sud), menaça le pays d'une guerre avec les Etats-Unis.

13° En 1866 et les années suivantes, les Féniciens fran-chissent la frontière du Canada, et sont repoussés par les troupes régulières et ensuite par les volontaires.

9. Evénements religieux.—Les principaux événe-ments religieux arrivés pendant la même époque furent :

1° En 1851, la tenue du premier concile provincial de Québec, sous la présidence de l'archevêque Turgeon.

2° En 1853, la visite de Mgr Bédini, nonce apostolique. Les Canadiens témoignèrent à ce dignitaire le respect et l'affection qu'ils ont pour l'Eglise de Rome.

3° La même année, le passage de l'apostat Gavazzi, dont les attaques contre le catholicisme soulevèrent l'indignation des Canadiens et causèrent à Montréal des désordres qui nécessitèrent l'intervention des troupes.

4° En 1855, les catholiques du pays célébrèrent, le 8 décembre, la promulgation du dogme de l'Immaculée Con-ception de la Bienheureuse Vierge Marie.

10. Un mot sur les sept gouverneurs. — Les personnages qui ont représenté l'Angleterre pendant

ces 27 années, ont été généralement estimés par les Canadiens. Il est vrai de dire que, sous ce nouveau régime de responsabilité ministérielle, les gouverneurs pouvaient plus difficilement agir d'une manière arbitraire.

Lord Sydenham mourut dans l'automne de 1841, universellement regretté.

Sir Charles Bagot lui succéda et tint les rênes de l'administration jusqu'en 1843. C'est sous Bagot que fut inauguré le gouvernement responsable.

Sir Charles Metcalfe administra la colonie jusqu'en 1845.

Il eut pour successeur Cathcart, qui gouverna jusqu'en 1847.

Cathcart fut remplacé par lord Elgin qui gouverna le pays jusqu'en 1854, et qui a été le plus remarquable de tous les gouverneurs du Canada.

Sir Edmund Head fut le successeur de lord Elgin. Une parole inconsiderée lui enleva l'estime des Canadiens-Français. Ce fut sans regrets qu'ils le virent s'embarquer pour l'Angleterre, dans l'été de 1861.

Son successeur lord Monck arriva à Québec en 1861.

11. Capitale. — Le premier parlement-uni fut ouvert à Kingston, en juin 1841.

En 1844, le siège du gouvernement fut transféré de Kingston à Montréal.

En 1849, après l'incendie des édifices du parlement, il fut décidé que les chambres s'assembleraient alternativement à Toronto et à Québec.

En 1858, la reine choisit la ville d'Ottawa pour être le siège du gouvernement provincial.

En 1866, le siège du gouvernement fut transféré de Québec à Ottawa.

Questionnaire.—1. Depuis l'Acte d'Union jusqu'à la Confédération, combien comptez-vous de gouverneurs ? — 2. Quand fut signé l'Acte d'Union ? — 3. Quel était le but de l'Union ? — 4. Les Anglais obtinrent-ils dans l'Acte de l'Union le but qu'ils s'étaient proposé ? — 5. Qui fut chargé d'inaugurer la nouvelle constitution ? — 6. Combien comptez-vous de parlements depuis l'Union jusqu'à la Confédération ? — 7. Quelles furent les principales mesures passées dans ces 8 parlements ? — 8. Quels furent les événements les plus remarquables pendant cette période de 27 ans ? — 9. Quels furent les principaux événements dans l'ordre religieux ? — 10. Nommez les gouverneurs depuis l'Union jusqu'à la Confédération ? — 11. Où fut ouvert le premier parlement et quelle ville choisit-on pour capitale du Canada ?

CONFÉDÉRATION

1867

Population de la province de Québec en 1861 : 1,111,566 âmes. En 1871 : 1,191,575. En 1881 : 1,359,000 âmes. En 1891 : 1,488,535 dont 1,291,709 catholiques.

1. Partis politiques. — A l'époque de l'Union, deux partis politiques se disputaient le pouvoir : le parti tory, qui cherchait plutôt à flatter le pouvoir qu'à servir les vrais intérêts du peuple ; l'autre parti, connu sous le nom de parti réformiste, proclamait l'application franche et loyale de la constitution et la jouissance complète de la constitution.

Union des Canadiens. — Les Canadiens-Français se rangèrent dans le parti réformiste. Ils eurent la

sagesse de ne pas se diviser; par cette union ils exercèrent une grande influence sur le gouvernement, surtout depuis l'administration Lafontaine-Baldwin, de 1848 à 1864.

Divisions politiques. — Cette union des Canadiens ne devait malheureusement pas durer. En 1864, les divisions intestines des Canadiens et l'antagonisme entre la population du Haut-Canada et celle du Bas-Canada rendirent presque impossible le fonctionnement de l'acte d'union de 1840, et nécessitèrent un changement dans la constitution.

Confédération de quatre Provinces. — Les bases d'une nouvelle constitution furent préparées à Québec, par des délégués de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

La Confédération fut inaugurée le 1er juillet 1867. Elle fut d'abord composée de la province de Québec (Bas-Canada), de la province d'Ontario (Haut-Canada), du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Elle s'est depuis augmentée de Manitoba, en 1870; de la Colombie anglaise, en 1871, et de l'Île du Prince-Edouard, en 1873.

2. Gouverneurs. — Depuis l'inauguration de la Confédération, l'Angleterre a été représentée par six gouverneurs: lord Monck, qui inaugura le nouveau régime; Sir John Young, élevé à la pairie sous le nom de lord Lisgar; lord Dufferin; le marquis de Lorne; lord Derby; lord Aberdeen et lord Minto. Lord Dufferin a été l'un des gouverneurs les plus distingués du Canada.

3. Lieutenants-gouverneurs. — La province de Québec compte, depuis la Confédération, huit lieute-

nants-gouverneurs: Sir N.-F. Belleau de 1867 à 1873, l'honorable R.-E. Caron de 1873 à 1877, l'honorable Euc Letellier de St-Just, de 1877 à 1879, les honorables Robitaille, Masson, Angers, Sir J.-A. Chapleau et l'honorable L.-A. Jetté.

Questionnaire.—1. Quelle cause a amené la Confédération des colonies britanniques dans le Nord de l'Amérique? — 2. Quels ont été les gouverneurs généraux jusqu'à nos jours? — 3. Quels ont été les lieutenants-gouverneurs de la province de Québec?

4. Evénements remarquables depuis la Confédération. — Plusieurs événements remarquables ont signalé la période écoulée depuis 1866. Notons les suivants :

1^o En 1866, invasion des bandes féniennes promptement repoussées après quelques rencontres sanglantes. Le 1er août de la même année eut lieu la mise en force du code civil du Bas-Canada. La ville d'Ottawa, devenue capitale, voit pour la première fois le parlement siéger chez elle.

2^o En 1867, ouverture de la première session du parlement fédéral, à Ottawa, et aussi de la première session du premier parlement provincial de Québec.

3^o En 1866, environ 300 jeunes gens, appartenant aux meilleures familles de la province de Québec, vont s'enrôler dans le corps des zouaves pontificaux de Rome.

Le 7 avril, assassinat de d'Arcy McGee, l'un des hommes politiques du Canada les mieux doués.

La même année, eut lieu l'envoi en Angleterre de deux déléguations chargées de négocier l'emprunt nécessaire par la construction du chemin de fer intercolonial, et aussi de préparer les voies à la cession du territoire de la baie d'Hudson à la confédération; la réunion du concile provincial de Québec, auquel assistaient onze évêques; la nomination des arbitres chargés de répartir la dette afférente aux provinces d'Ontario et de Québec; la visite de la frégate française le "D'Estrées."

4° En 1869, passage au Canada, du prince Arthur, troisième fils de la reine. L'arrivée du prince Arthur mit fin immédiatement à la propagande en faveur de l'indépendance ou de l'annexion.

5° Inauguration solennelle du chemin de fer de la rive nord, le 18 juillet 1872.

6° Mort de Sir George-Etienne Cartier en 1873. Ses funérailles furent aux frais de l'Etat.

7° En 1874, visite à Québec des frégates la *Magicienne* et le *Bellerophon*, et des avisos *Adonis* et *Argus*. Mort de M. Etienne Parent, l'une des gloires du passé. La même année, grande convention nationale à Montréal.

8° Mort de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Caron, en 1876.

9° En 1876 et 1877, des incendies dévastent les villes de Québec, St-Hyacinthe et St-Jean du Nouveau-Brunswick.

10° En 1877, délégation apostolique de Mgr Conroy.

11° Translation des restes de Mgr Laval dans la chapelle du séminaire de Québec, en 1878.

12° En 1880, convention nationale et congrès catholique à Québec. Mort de George Brown.

13° Mgr Smeulders, délégué apostolique au Canada, en 1883.

14° Noces d'or de la société St-Jean-Baptiste, célébrées avec grande pompe à Montréal, en 1884.

15° *Insurrection du Nord-Ouest*, et peine de mort infligée à Louis Riel en 1885. L'exécution de Riel donna lieu à une forte commotion politique dans la province de Québec.

16° En 1888, règlement final de la Question des biens des Jésuites et incorporation civile de la compagnie de Jésus.

17° En juin 1889, inauguration solennelle du monument Cartier-Brébeuf, près du ruisseau Lairet, sur les bords de la rivière St-Charles.

18° Augmentation du nombre des représentants parla-

mentaires de la province de Québec, sous le gouvernement Mercier. Le chiffre en fut porté de 65 à 73.

190 Les grands travaux publics exécutés en Canada sont : outre des milliers de milles de chemin de fer, le bassin Louise à Québec ; le bassin de radoub à Lévis et celui d'Esquimault à la Colombie anglaise.

1889. Eboulement au pied de la citadelle de Québec : 45 personnes tuées.

1890. Incendie de l'asile de la Longue-Pointe : 70 pertes de vie. Pertes matérielles estimées à plus d'un million.

1891. Population du Canada : 4,833,139. Mort de Sir J. A. Macdonald, le 6 juin.

1892. Mort de Sir Alexander Mackenzie, le 17 avril. Abolition du Conseil Législatif du Nouveau-Brunswick. Mort de Sir J. Abbott, remplacé par Sir John Thompson comme premier ministre du Canada.

1893. Conseil Législatif et chambre d'assemblée de l'île du Prince-Edouard réunis en un seul corps politique. Le Canada remporte 2,126 prix à l'exposition de Chicago.

1894. Conférence coloniale à Ottawa, à laquelle étaient représentés le gouvernement impérial, la Nouvelle Galles du Sud, la Colonie du Cap, la Nouvelle Zélande, Victoria, Queensland et le Canada. Mort subite du premier du Canada, Sir John Thompson, au palais de Windsor, le 12 décembre.

1896. Le gouvernement Laurier succède au gouvernement Tupper.

1899. Contingents canadiens fournis à l'Angleterre pour la guerre avec le Transvaal.

Considérations générales sur la société, les progrès de la colonie, les communautés religieuses, le clergé et les lettres.

Etat Social. — A peine le drapeau anglais flottait-il sur la citadelle de Québec, que l'Angleterre voulut gouverner les Canadiens comme l'Irlande, en les privant des libertés

dont jouissaient ses autres sujets, en les gênant dans l'exercice de leur religion et en s'attaquant même à leurs lois et à leur langue.

La proximité du Canada et des Etats-Unis et la crainte de perdre sa colonie modifièrent bientôt cette politique injuste et tyrannique, surtout depuis 1774. De concessions en concessions elle arriva à abandonner aux Canadiens la liberté de se gouverner eux-mêmes.

Le Canada est peut-être, même dans sa dépendance de l'Angleterre, le plus libre et le plus indépendant des peuples modernes.

Les catholiques et les protestants vivent généralement en bons termes.

Progrès. — Sous la direction de gouverneurs sages et éclairés, représenté au parlement par des orateurs capables de défendre les droits et les libertés du peuple et administré par des hommes qui avaient à cœur le bien-être et la prospérité du pays, le Canada a fait depuis l'Union des progrès considérables.

Peu de pays offrent, en effet, un exemple plus frappant de prospérité en si peu d'années. Nos rivières et nos lacs sont couverts de vaisseaux à voiles et à vapeur; les chemins de fer et les lignes télégraphiques et téléphoniques font communiquer nos villes entre elles, avec les Etats-Unis et le monde entier; les manufactures se multiplient; les écoles primaires couvrent la province; les collèges classiques, les couvents et les autres institutions supérieures font l'honneur des villes et des grands villages.

Communautés religieuses de femmes. — Le canon du roi très chrétien a cessé de gronder, le drapeau fleurdisé ne flotte plus sur nos villes et sur nos forts; mais les filles de sainte Ursule, de Marguerite Bourgeois et une foule d'autres servantes de Dieu sont encore dans la Nouvelle-France pour secourir les vus de Dieu sur ce pays.

En considérant les événements, il est facile de conclure aujourd'hui, que les Ursulines, les Hospitalières et les missionnaires venus pour annoncer l'Evangile aux Hurons,

aux Algonquins et aux Iroquois, ont plus fait pour le salut de la colonie et plus influé sur son avenir que les citadelles, les canons et les bataillons. Si la force matérielle a fini par succomber, la force providentielle a encore ses vues sur cette colonie, destinée peut-être à jouer sur ce continent le rôle de la vieille France sur celui de l'Europe.

Former les jeunes filles à la piété, leur donner des connaissances utiles et agréables, soigner les malades dans les hôpitaux, recueillir les infirmes et les vieillards, servir de mères aux orphelins, ramener les pécheresses à la vertu, réformer les jeunes délinquantes; voilà les occupations journalières de ces héroïnes du Canada. ☸

Nouvelles communautés. — Nos principales communautés fondées depuis la conquête sont: 1° le couvent de la Providence, à Montréal, fondé en 1828; 2° le couvent du Sacré-Cœur, à St-Vincent, fondé en 1842; 3° les Sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie, à Longueuil, en 1843; 4° les Sœurs de la Congrégation, à St-Roch de Québec, en 1844; 5° les Sœurs de Ste-Croix, en 1847; 6° les Sœurs Grises, à Québec, en 1848; 7° le Bon-Pasteur, à Québec, en 1850; 8° les Filles de Ste-Anne, à St-Jacques de l'Achigan, en 1853; 9° les Sœurs de la Présentation, à Ste-Marie de Mennoir, en 1853; 10° les Sœurs de l'Assomption, à St-Grégoire, en 1843; 11° les Sœurs de Jésus-Marie, à St-Joseph de Lévis, en 1857; 12° les Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, en 1858; 13° les Franciscaines Missionnaires de Marie, à Québec. Presque toutes ces institutions ont des succursales ou missions sur tous les points du pays.

Hôpitaux et Hospices. — Des différents hôpitaux de Québec et de Montréal, les Sœurs de la Charité, le Bon-Pasteur, les maisons de Réforme à Québec et à Montréal, les Sœurs de la Miséricorde, sont les plus remarquables de ces refuges.

Clergé du Canada. — Le clergé catholique du Canada est pieux et instruit. Prêcher l'Évangile au peuple, lui donner l'exemple de la piété et de la ferveur, diriger l'instruction classique et universitaire, encourager l'instruction primaire, présider à toutes les œuvres de bienfaisance et de charité,

tels sont les principaux titres du clergé canadien à l'admiration et à la reconnaissance de tous les catholiques de ce pays.

Monuments. — Quoique pauvre, le clergé du Canada a su cependant, par de sages économies, élever des monuments impérissables, qui font honneur à la religion et à la patrie. Les collèges ou séminaires de Rimouski, de Ste-Anne, de Nicolet, des Trois-Rivières, de St-Hyacinthe, de Ste-Thérèse, de Chambly, de l'Assomption, de Sherbrooke, de Lévis, de Chicoutimi, et surtout l'Université-Laval, rendront immortels les noms des prêtres qui en sont les fondateurs.

C'est au clergé et aux âmes pieuses auxquelles il a su inspirer son admirable charité, que nous devons tous les couvents, les hospices et les hôpitaux élevés dans le pays.

Communautés d'hommes. — L'apostolat compte des hommes dévoués parmi les Jésuites, les PP. Oblats, les Rédemptoristes, les Dominicains, et les PP. de Ste-Croix. Les Frères des Ecoles Chrétiennes, de la Doctrine Chrétienne, les Frères de St-Viateur et de St-Laurent instruisent des milliers de petits garçons avec un zèle que la religion seule peut inspirer. Les Frères de Saint-Vincent de Paul sont chargés de réformer les jeunes délinquants : le succès qu'ils ont obtenu est bien difficile à surpasser.

Mentionnons encore l'Institut des Frères du Sacré-Cœur, établi à Arthabaskaville, en 1873; les Rédemptoristes, à Québec, en 1871, les Pères Trappistes, à Oka, en 1881; la Compagnie de Jésus, à Montfort, en 1883; les Frères de Saint-Vincent-de-Paul (*Œuvre des Patronages*), à Québec, en 1861; les Frères Maristes, à Iberville, en 1885; les Frères de l'Instruction Chrétienne, à Laprairie, en 1881; les Frères de Saint-Gabriel, à Montréal, en 1888; les Pères du T.-S.-Sacrement, à Montréal, en 1890; les Pères Franciscains, à Montréal, en 1890.

Piété des Canadiens. — Un fait consolant, c'est que le peuple est généralement resté bon, pieux, en un mot, digne de ses ancêtres; non content de conserver ses institutions et ses coutumes, il a, de plus, gardé sa foi.

Oui, la main de la Providence est visible sur ce pays, qui a eu le bonheur de rester chrétien, même sous la domination d'une puissance protestante.

DÉVELOPPEMENTS LITTÉRAIRES.

L'époque de la domination française, consacrée aux travaux de la colonisation et aux découvertes et tourmentée par tant de guerres à soutenir contre les sauvages, les colonies américaines et l'Angleterre, ne fut pas favorable, on le comprend, aux développements de la littérature. Mais sous la domination anglaise, le mouvement intellectuel commence à se dessiner. La tribune et la presse deviennent des champs de bataille où aujourd'hui nous combattons pour conserver et agrandir l'héritage que nos pères nous ont légué. Depuis 50 ans, une ère de paix a permis à des hommes studieux et animés par l'amour de la patrie, de servir leur pays par leurs travaux historiques et scientifiques.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE

DE LA

PROVINCE D'ONTARIO

OBSERVATIONS.

Pour exprimer une vérité de La Palisse, il n'était guère facile, dans le passé, de donner un corps à ce qui n'existait pas, et de décrire à l'avance les développements de l'avenir. Nous ne sommes pas et nous ne prétendons pas être prophète. Mais aujourd'hui, la province d'Ontario (dont l'histoire, depuis la cession du Canada à l'Angleterre, se confond presque avec celle de la province de Québec), la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick font partie de la confédération depuis son début,

tandis que les autres provinces y sont entrées peu après cette époque. Chacune de ces provinces a donc maintenant un commencement d'histoire dont nous croyons bon de signaler les principaux faits à l'attention des jeunes Canadiens qui désirent connaître l'histoire de leur pays.

1. Bornes et superficie. — La ligne qui sépare la province d'Ontario de celle de Québec, commence à la Pointe-à-Beudet et s'avance au nord-ouest jusqu'à l'angle occidental de la seigneurie de Rigaud, puis au nord-quart-nord-est jusqu'à la rivière Ottawa; de là elle suit le milieu de cette rivière et du lac Témiscamingue; de la tête de ce lac la ligne se dirige droit au nord jusqu'à la hauteur des terres; le St-Laurent, les grands lacs Ontario, Erié, Huron et Supérieur ainsi que les cours d'eau qui mettent ces lacs en communication séparent, au sud, Ontario des Etats-Unis; à l'ouest cette province est bornée par le Keewatin. La superficie d'Ontario est de 219,650 milles carrés.

2. Territoire et prise de possession. — Ce qui forme aujourd'hui la province d'Ontario ne fut, sous la domination française, qu'une extension de ce qui constitue maintenant la province de Québec, et faisait partie du territoire de la Nouvelle-France. Dès 1613, Champlain avait résolu de remonter l'Outaouais, alors la grande rivière des Algonquins, et de pénétrer vers les sources, et en 1615, il avait découvert les lacs Ontario, Huron et Nipissing. En 1667, les pères jésuites Dablon, Marquette, Allouez et autres s'étaient fixés, pour travailler à la conversion des sauvages, les uns au saut Ste-Marie, les autres sur les bords des lacs *Supérieur* et *Michigan*. En 1674, Québec ayant

été érigé en évêché, Mgr de Laval eut dès lors à exercer sa juridiction épiscopale sur ces régions nouvelles. En 1678, sous la première administration du comte de Frontenac, M. de la Salle se rendit à Cataracoui, puis à Niagara où il établit un fort. Plus tard, il fit construire sur le lac Erié le premier vaisseau qu'on y ait vu, le *Griffon*.

Etablissements et population.—A l'époque de la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, le Haut-Canada, aujourd'hui Ontario, n'était qu'une immense forêt en la possession de nombreuses tribus sauvages, à l'exception de quelques habitations françaises éparses çà et là sur les bords du St-Laurent, et de quelques français isolés sur les bords de la rivière Détroit. Il y avait aussi les vieux forts français: à Frontenac (Kingston), et à l'embouchure du lac Erié. Toronto était alors un village sauvage dont les guerriers harponnaient le saumon dans son hâvre ou chassaient le caribou à travers les bois qui ont fait place au comté de York, tandis que leurs squaws parcouraient les petits lacs à la recherche du maïs qu'elles cueillaient sur les rives.

La reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, en 1783, fit émigrer au Haut-Canada les colons qui voulurent demeurer loyaux sujets de Sa Majesté Britannique. Ces émigrés venaient surtout des deux Carolines. C'est ce flux subit de population britannique qui, en 1791, amena la division de ce que l'on nommait alors la province de Québec en deux provinces distinctes, le Haut-Canada (Ontario), et le Bas Canada (Québec).

▲ L'époque de cette division, la population du Haut-

Canada était d'environ 20,000 âmes. En 1821, par suite de sa progression naturelle fortement multipliée par l'émigration, elle était de 129,100; en 1841, de 465,357; en 1871, de 1,620,851; le dernier recensement la porte à 1,943,460.

3. Premier gouvernement.—Après le traité de Paris, en 1763, à la suite de divers démembrements opérés par l'Angleterre, tout ce qui restait du Canada fut nommé *Province de Québec*. Un régime militaire la gouverna jusqu'en 1774.

4. Acte de Québec.—En 1774, l'*Acte de Québec* recula les limites données à la province de Québec dix ans auparavant, et réorganisa le gouvernement en établissant un conseil législatif.

5. Acte de 1791.—En 1791, un acte impérial répondant aux vœux des partisans du gouvernement représentatif, sépara le Canada en deux provinces: l'une nommée Haut-Canada (aujourd'hui Ontario); l'autre, Bas-Canada, (maintenant Québec).

6. Dispositifs de l'acte de 1791.—En vertu de cet acte constitutionnel de 1791, le Haut-Canada eut un conseil législatif composé de sept membres et une assemblée législative comptant seize représentants du peuple.

7. Mesures de la première session.—Durant sa première session, à Niagara, en 1792, ouverte par le lieutenant-gouverneur Simcoe, l'assemblée législative adopta la loi anglaise concernant la jouissance de la propriété et l'exercice des droits civils, et aussi des procès par jury. Dans sa session de 1773, elle décréta l'abolition de l'esclavage.

8. Siège du gouvernement. — En 1796, le siège du gouvernement fut transféré de Niagara à Toronto.

9. Campagne de 1812. — En 1812, les chambres adoptèrent des mesures pour la défense du pays menacé par les Etats-Unis.

10. Campagne de 1813. — En 1813, Toronto fut pris par les armées américaines; l'ennemi incendia la chambre, pilla la bibliothèque et détruisit tous les papiers et documents qu'elle contenait. La campagne sur le lac Ontario se termina par la victoire du commodore américain, Chauncey, sur le commandant anglais Yeo. Ces succès enhardirent les Américains qui voulurent réunir leur armée du centre à celle du nord, et marchèrent sur Montréal. Mais l'armée du centre, commandée par Wilkinson, fut complètement défaite, le 11 novembre 1813, à Chrysler's Farm, par l'armée anglaise, quatre fois inférieure en nombre, commandée par le colonel Morrison; et l'armée du nord, forte de 7,000 hommes, commandée par le général Hampton, fut défaite à Châteauguay par Salaberry et ses 300 braves Canadiens, avant d'avoir pu opérer sa jonction avec l'armée du centre.

11. Campagne de 1814. — Les Américains évacuèrent le Haut-Canada après la défaite de Chrysler's Farm. Ils reprirent les hostilités au printemps de 1814, et les continuèrent toute l'année avec des alternatives de succès et de revers. La paix fut conclue à Gand, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, le 24 décembre 1814, et toutes les conquêtes réciproques furent restituées.

12. Projet d'union. — En 1822, un projet de loi pour l'union des provinces du Haut-Canada et du Bas-

Canada, présenté au parlement impérial, agita les deux provinces. Ce projet tendait à donner plus de représentants au Haut-Canada qu'au Bas-Canada, à proscrire la langue française, à restreindre la liberté du culte et les droits des représentants sur les deniers publics. Ce projet de loi venait du parti anglais qui voulait l'asservissement des Canadiens-Français, mais il souleva d'énergiques protestations dans les deux provinces, et le Haut-Canada même se prononça contre l'union. Ce projet d'union fut rejeté à sa seconde lecture.

13. Violents débats dans le parlement. — De 1822 à 1835, le Bas-Canada lutta contre les injustices du pouvoir colonial, et le Haut-Canada lui-même vit son parlement livré à de violents débats dûs aussi aux prétentions tyranniques du gouvernement.

14. Rapport des commissaires royaux. — Le 24 août 1835, lord Gosford arriva à Québec pour remplacer lord Aylmer comme gouverneur, et aussi en qualité de commissaire royal, ayant à ce dernier titre, pour adjoints, Sir Charles Gray et Sir James Gipps.

Chargé de s'enquérir et de rendre compte des affaires du pays, il fit un long rapport hostile aux Canadiens et qui, à cause de cela même, fut approuvé par la chambre des communes et par les ministres d'Angleterre. De son côté, le Haut-Canada, qui avait d'abord sollicité des réformes venait d'élire une chambre favorable en majorité au gouvernement, laissant ainsi le Bas-Canada isolé et réduit à ses seules ressources dans sa lutte contre l'arbitraire et la tyrannie.

15. Nouveau projet d'union. — En 1839, un nouveau projet d'union des deux provinces fut présenté

aux communes d'Angleterre, et reçut la sanction royale le 23 juillet 1840, mais il ne fut mis en vigueur que le 10 février 1841.

La politique qui inspira l'union des deux Canadas est la même qui inspira l'acte constitutionnel de 1791, c'est-à-dire, qu'elle recherchait l'anglicisation et l'apostasie religieuse des Canadiens.

L'acte constitutionnel de 1791, tendait à soustraire le Haut-Canada à la majorité des Canadiens-Français, tandis que l'union décrétée en 1840, mettait cette même majorité sous la domination de la population anglaise qui, dans quelques années, allait être la majorité.

16. Dispositifs de l'acte d'union. — L'acte d'union décrétait la langue anglaise la seule officielle dans les procédés électoraux et législatifs; pourvoyait au traitement du gouverneur, des juges, des ministres et de certains fonctionnaires; fixait le nombre des représentants à 84 dont 42 pour chacun des deux Canadas; établissait que les divisions électorales et le chiffre des représentants ne pourraient être changés que par le vote d'au moins les deux tiers de l'assemblée législative. Il préparait les voies au gouvernement responsable, et reconnaissait aux députés du peuple le droit de contrôler le revenu public et d'avoir la haute main sur toutes les dépenses publiques.

17. La même constitution sous l'union. — De 1841 à 1867, le Haut-Canada et le Bas-Canada, unis par une même constitution, sont administrés par un seul et même gouvernement, et suivent les phases d'une même vie politique.

18. Acte impérial de 1867. — En 1867, l'acte

impérial de l'Amérique du Nord autorisa les colonies anglaises de l'Amérique du Nord à se former en confédération. Le 1er juillet 1867, quatre de ces colonies : la province de Québec, et celles d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse entrèrent dans cette confédération.

19. Gouvernement. — Ontario est représenté à Ottawa par 24 sénateurs et à la chambre des communes par un nombre de députés proportionnel au chiffre de sa population. La législature locale est composée d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une chambre d'assemblée.

20. Lieutenants-gouverneurs. — On compte huit lieutenants-gouverneurs de la province d'Ontario, depuis la confédération, savoir :

Le major-général H.-W. Stisted, nommé le 1er juillet 1867.

L'honorable W.-P. Holland, nommé le 14 juillet 1868.

“ John-W. Crawford, nommé le 5 novembre 1873.

“ D.-A. Macdonald, nommé le 18 mai 1875.

“ John-B. Robinson, nommé le 30 juin 1880.

“ Sir Alex. Campbell, nommé le 8 février 1887.

“ Geo.-A. Kirkpatrick, nommé le 30 mai 1892.

“ Sir Oliver Mowatt, nommé en 1893.

Eglise Catholique dans la Province d'Ontario.

(En 1893)

Outre la province ecclésiastique d'Ottawa que nous avons mentionnée dans la province de Québec, Ontario renferme deux autres provinces ecclésiastiques, celle de *Toronto* et celle de *Kingston*.

21. Province ecclésiastique de Toronto. — Erigée

le 18 mars 1870, elle comprend trois diocèses : *Toronto* (siège métropolitain), *Hamilton* et *London*.

DIOCÈSE DE TORONTO.

Érigé en évêché le 17 décembre 1841. Ce diocèse renferme 57,000 catholiques ; 84 églises ou chapelles ; 1 collège ; 18 couvents ; 56 prêtres séculiers et 20 réguliers.

DIOCÈSE DE HAMILTON.

Érigé le 17 février 1856, suffragant de *Toronto* depuis 1870. Ce diocèse renferme 50,000 catholiques et 58 prêtres.

DIOCÈSE DE LONDON.

Érigé en 1855, transféré à *Sandwich* en 1859 et tranféré à *London* en 1869. *Suffragant de Toronto*.

Ce diocèse comprend 60,000 catholiques ; 77 églises ; 56 prêtres séculiers ; 16 réguliers ; 1 collège ; 112 couvents et 3 hôpitaux.

Province ecclésiastique de Kingston.—Érigée le 26 juillet 1889, elle comprend les diocèses de *Kingston* (siège métropolitain), *Peterboro* et *Alexandria*. Ce diocèse renferme 65,300 catholiques ; 45 prêtres séculiers et 30 réguliers.

DIOCÈSE DE KINGSTON.

Érigé en 1826 et en archevêché en 1889. Cette province ecclésiastique comprend 3 diocèses : *Kingston*, *Peterboro* et *Alexandria*.

Ce diocèse renferme 43,000 catholiques, 45 prêtres séculiers, 31 paroisses, 12 couvents et 5 hôpitaux. L'évêque actuel est Mgr Gauthier, consacré le 18 octobre 1898.

PETERBORO.

Ce diocèse, érigé en 1882, comprend 39,000 catholiques, 29 prêtres séculiers, 20 réguliers, 27 paroisses et 2 hôpitaux.

DIOCÈSE D'ALEXANDRIA.

Érigé le 23 janvier 1890, *suffragant de Kingston*. Ce diocèse renferme 21,550 catholiques; 12 paroisses et 19 églises; 14 prêtres, 19 religieuses et 4 couvents. L'évêque actuel est Mgr A. MacDonnell, depuis 1890.

Questionnaire.—1. Quelles sont les bornes et la superficie de la province d'Ontario?—2. Nommez ceux qui ont découvert et parcouru les premiers les différentes parties qui forment maintenant la province d'Ontario?—3. Quel fut le premier gouvernement?—4. Quand le Haut-Canada fut-il séparé du Bas-Canada?—5. Quel gouvernement l'acte de 1791 donna-t-il au Haut-Canada?—6. Quand la première session fut-elle ouverte et quelles furent les principales mesures?—7. Où fut fixé le siège du parlement?—8. Qu'arriva-t-il en 1812?—9. En 1813?—10. En 1814?—11. En 1822?—12. Que se passa-t-il de 1822 à 1835?—13. Quelles furent les conséquences du rapport de lord Gosford?—14. Qu'arriva-t-il en 1839?—15. Quel était le dispositif de l'acte d'union?—16. Jusqu'en 1867 quel fut le gouvernement d'Ontario?—17. Quel acte fut passé en 1867?—18. Quel est le gouvernement actuel d'Ontario?—19. Quels ont été les lieutenants-gouverneurs d'Ontario depuis la confédération?—20. Combien de provinces ecclésiastiques dans Ontario?—21. Combien de diocèses dans la province de Toronto?— Dans celle de Kingston?

 NOTES HISTORIQUES

Sur les trois provinces maritimes de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard.

NOUVELLE-ÉCOSSE

1. **Superficie.**— La superficie de cette province est de 20,550 milles carrés.

2. **Population.**— 450,396.

3.— La Nouvelle-Ecosse ou Acadie devint possession de l'Angleterre, en 1710, par la chute de Port-Royal, sa capitale.

M. de Subercase, commandant de cette place, n'avait que 300 hommes à opposer à une flotte anglaise de 54 voiles, portant 3,500 hommes, sans compter les matelots, sous les ordres du général Nicholson. Après une héroïque défense, il dut capituler. La garnison, réduite à 150 hommes exténués, sortit du fort avec les honneurs de la guerre. Port-Royal perdit alors son nom pour prendre celui d'Annapolis.

4.— Voulant coloniser ce pays, l'Angleterre y envoya des émigrants à ses frais, offrit des concessions gratuites de terres aux soldats désireux de s'y établir, et leur fournit des armes et des provisions pour un an. 4,000 soldats licenciés, profitant de ces offres libérales, vinrent s'établir sur les rives du "Chibouctou" en juin 1749. Cet établissement est devenu la ville d'Halifax.

5.— En 1752, 1500 émigrants allemands vinrent se fixer dans le comté de Lunenburg. En 1758, après la prise et la destruction de Louisbourg par les anglais, l'île Saint-Jean fut enlevée à la France et annexée à la Nouvelle-Ecosse.

6.— Cornwallis, le premier gouverneur anglais de cette colonie, avait établi un conseil de six membres, en 1719. Le gouverneur et ce conseil étaient chargés

de l'administration des affaires publiques. Thomas Hobson remplaça Cornwallis en 1752.

7.—La Nouvelle-Ecosse reçut une constitution en 1758. Le 2 octobre de la même année, son premier parlement provincial fut convoqué à Halifax, sous l'administration du gouverneur Lawrence. Ce parlement était composé d'une assemblée législative de 22 membres élus par le peuple, d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif de 12 membres, nommés par la couronne.

8.—En 1763, un traité de paix conclu avec les indiens, inaugura une ère de progrès. Le Cap-Breton fut alors annexé à la Nouvelle-Ecosse dont il forma l'un des comtés deux ans plus tard. Dans le même temps, plusieurs des Acadiens si odieusement déportés en 1755, revinrent dans la colonie. De plus, vers la fin de la révolution américaine, 20,000 royalistes des divers Etats insurgés cherchèrent refuge à leur tour dans la colonie, et s'y établirent.

9. — En 1784, toute la partie de la Nouvelle-Ecosse au nord de la baie de Fundy, devint une colonie séparée, appelée Nouveau-Brunswick. La même année, l'île du Cap-Breton devint aussi province séparée, avec Sydney pour capitale.

10. — De 1784 à 1867, les principaux événements dignes d'être notés sont :

1° En 1787, la visite à Halifax du prince Guillaume-Henri, plus tard Guillaume IV ;

2° L'ouverture du chemin de Pictou, en 1792 ;

3° En 1820, la réunion du Cap-Breton à la Nouvelle-Ecosse ;

4° En 1823, l'admission des catholiques à la jouissance des droits civils, réservée jusque là aux protestants seuls ;

5° En 1838, la dissolution du conseil exécutif-législatif, puis la nomination, par la couronne, d'un conseil exécutif de neuf membres et d'un conseil législatif de 19 membres ;

6° En 1848, l'introduction du gouvernement responsable ;

7° En 1867, l'entrée dans la confédération canadienne.

Lieutenants-gouverneurs. — Les lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse, sont au nombre de 8 depuis la confédération, savoir :

Le lieutenant-général Sir W.-T. Williams, le 1er juillet 1867.

Le major-général Sir E. Hastings Doyle, le 18 octobre 1867.

Sir E. Kenny (suppléant), le 13 mai 1870.

L'honorable Joseph Howe, le 1er mai 1873.

“ A.-G. Archibald, le 4 juillet 1873.

“ Mathew-Henry Richey, le 4 juillet 1883.

“ A.-W. McLelan, le 9 juillet 1888.

“ M. Bowes Daly, le 11 juillet 1890.

“ “ “ “ nommé pour un second terme, le 29 juillet 1895.

EGLISE CATHOLIQUE DANS LES TROIS PROVINCES MARITIMES.

Les trois provinces du golfe Saint-Laurent forment une province ecclésiastique, celle d'*Halifax*.

Elle comprend cinq diocèses : *Halifax* (Nouvelle-Ecosse), *Charlottetown* (Ile du Prince-Edouard), (*Sabat-Jean* (Nouveau-Brunswick), *Antigonish* (Nouvelle-Ecosse) et *Chatham* (Nouveau-Brunswick).

DIOCÈSE D'HALIFAX.

Erigé en 1844 et en archevêché en 1852. Ce diocèse comprend 50,000 catholiques ; 50 prêtres ; 80 églises ; 27 paroisses et 15 couvents, 1 collège et 1 grand séminaire.

DIOCÈSE DE CHARLOTTETOWN.

Erigé en 1829. 55,000 catholiques ; 35 paroisses ; 45 églises ; 41 prêtres ; 8 couvents et 1 collège.

DIOCÈSE DE SAINT-JEAN.

Erigé en 1842. 60,000 catholiques ; 60 prêtres ; 38 paroisses, 50 églises, 9 couvents et 1 collège.

DIOCÈSE D'ANTIGONISH.

Erigé en 1844. Jusqu'au 23 août 1886 : diocèse d'Arichat. Ce diocèse renferme 73,000 catholiques ; 71 prêtres séculiers, 3 réguliers, 12 couvents et 1 collège.

DIOCÈSE DE CHATHAM.

Erigé en 1860. 53,000 catholiques ; 51 prêtres, 1 collège et 9 couvents.

Questionnaire.—1. Superficie de la Nouvelle-Ecosse.—2. Population.—3. Quand la Nouvelle-Ecosse devint-elle colonie de l'Angleterre ?—4. Colonisation de la Nouvelle-Ecosse.—5. Quand l'île St-Jean fut-elle annexée à la Nouvelle-Ecosse ?—6. Quel gouvernement fut établi en 1719 ?—7. Constitution de 1758.—8. Quand le Cap-Breton fut-il annexé à la Nouvelle-Ecosse ?—9. Quand le Nouveau-Brunswick fut-il détaché de la Nouvelle-Ecosse ?—10. De 1784 à 1867 quels sont les événements remarquables ?—11. Quand la Nouvelle-Ecosse est-elle entrée dans la confédération ?—12. Combien de sénateurs et de membres des communes la Nouvelle-Ecosse envoie-elle à Ottawa ?—13. Combien de diocèses dans les provinces maritimes ?—14. Combien de lieutenants-gouverneurs dans la Nouvelle-Ecosse depuis la confédération ?

NOUVEAU-BRUNSWICK.

1. — Superficie, 28,100 milles carrés.
2. — En 1784, toute la partie de la Nouvelle-Ecosse au nord de la baie de Fundy fut détachée du reste de la province pour former une province séparée, appelée *Nouveau-Brunswick*.
3. — Le *Nouveau-Brunswick* comptait alors 11,457 habitants. Thomas Carleton en fut le premier gouverneur. En 1893, on compte 321,263 âmes.
4. — En janvier 1786, la première assemblée législative siégea à Saint-Jean. Deux ans après, la ville de Fredericton fut choisie pour être le siège du gouvernement.
5. — En 1803, le gouverneur Carleton fut rappelé en Angleterre. Après son départ, et jusqu'en 1817, cette province fut administrée par des officiers appelés présidents.
6. — En 1815, un grand nombre de soldats licenciés de l'armée anglaise, alors en Amérique, vinrent s'y établir.
7. — En 1817, le major-général G. S. Smith devint gouverneur du *Nouveau-Brunswick*. Il fut remplacé en 1824 par Sir Howard Douglas qui y trouva une population de 74,176 âmes.
8. — En 1825, un immense incendie embrasa toute la côte de Miramichi, exerçant ses ravages sur une superficie de 6,000 milles carrés. 500 personnes perdirent la vie, et la propriété subit des dommages pour plus d'un million de piastres.
9. — A partir de 1825, les principaux événements sont :

1^o En 1832, Sir Archibald Campbell devient gouverneur en remplacement de Sir Howard Douglas;

2^o En 1842, règlement des limites entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, par un traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis, négocié par lord Ashburton;

3^o En 1845, l'exploration et le tracé d'un chemin de fer, de Halifax à Québec;

4^o En 1848, l'introduction d'un gouvernement semblable à celui de Québec;

5^o En 1867, l'entrée du Nouveau-Brunswick dans la Confédération canadienne.

10. — Voici la liste des lieutenants-gouverneurs de cette province depuis la confédération :

Le Major-général C.-H. Doyle, le 1^{er} juillet 1867.

Le Colonel F.-S. Handing, le 18 oct. 1867.

L'Hon. L.-A. Wilmot, le 14 juillet 1868.

“ S.-L. Tilley, le 5 nov. 1873.

“ Ed.-Barron Chandler, le 16 juillet 1878.

“ Sir Samual-L. Tilley, le 11 fév. 1880.

“ “ “ “ nommé de nouveau en 1885.

“ J. Boyd, le 21 sept. 1893.

“ J.-A. Fraser, le 20 déc. 1893.

“ A.-R. McLelan, le 9 déc. 1896.

Questionnaire.—1. Quelle est la superficie du N.-B. ?—2. Quand le N.-B. fut-il détaché de la N.-E. ?—3. Quelle était la population du N.-B. à cette époque ?—4. Quand siégea la première assemblée législative ?—5. Qu'arriva-t-il en 1803 ?—6. En 1815 ?—7. En 1817 ?—8. En 1825 ?—9. A partir de 1825 quels sont les principaux événements ? Depuis la confédération combien de lieutenants-gouverneurs ont été à la tête du N.-B. ?

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

1. — Superficie, 2,000 milles carrés.

2. — Population, 109,078.

3. — C'est par le traité de 1763 que l'île du Prince-Edouard fut définitivement cédée à l'Angleterre, avec le Cap-Breton. Elle fut, en même temps, annexée au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

4. — En 1770, le parlement impérial lui accorda un gouvernement séparé. En 1773, elle reçut une constitution lui donnant un gouvernement composé d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif combinés, et en outre d'une chambre d'assemblée de 18 membres.

5. — Ce fut en 1800, que cette île reçut le nom de Prince-Edouard, en l'honneur du duc de Kent, père de la reine Victoria.

6. — En 1837, le conseil exécutif et le conseil législatif devinrent deux corps séparés.

7. — Les lieutenants-gouverneurs de l'île depuis sa cession à l'Angleterre jusqu'en 1859 furent Walter Patterson, 1770-1786 ; E. Fanning, 1786-1805 ; J. F. U. Desbarres, 1805-1813 ; Charles D. Smith, 1813-1824 ; J. Ready, 1824-1831 ; A. W. Young, 1831-1836 ; John Harvey, 1836-1837 ; Charles Fitzroy, 1837-1841 ; H.-V. Huntley, 1841-1847 ; Donald Campbell, 1847-1850 ; U. Bannerman, 1850-1854 ; Dominick Daly, 1854-1859 ; Georges Dundas.

8. — Les principaux événements à noter dans l'histoire de l'île sont l'introduction du gouvernement responsable, en 1851 ; la passation d'un acte établissant l'éducation libre, en 1852 ; la loi établissant le

suffrage universel, en 1853 ; l'addition de six membres à l'assemblée législative, en 1854 ; l'addition de cinq membres au conseil législatif et la visite du prince de Galles, en 1860 ; l'assemblée des délégués de chacune des provinces britanniques, tenue en 1864, à Charlottetown, pour étudier un projet de confédération de toutes ces provinces.

9. — Voici la liste des lieutenants-gouverneurs de cette province depuis la confédération :—

L'Hon. W.-C.-T. Robinson, 10 juin 1873.

“ Sir Robert Hogan, 22 nov. 1873.

“ Thomas H. Haviland, 14 juillet 1879.

“ Andrew-Arch. Macdonald, 1er avril 1884.

“ Jedediah S. Carwell, 2 sept. 1889.

“ G.-W. Howlast, 20 février 1894.

“ P.-A. MacIntyre, 23 mai 1899.

Questionnaire. — 1. Quelle est la superficie de l'Île du Prince-Edouard ? — 2. La population ? — 3. Par quel traité l'Île du P.-E. fut-elle cédée à l'Angleterre ? — 4. Qu'arriva-t-il en 1770 et en 1773 ? — 5. En 1800 ? — 6. En 1837 ? — 7. Nommez les lieutenants-gouverneurs depuis sa cession à l'Angleterre ? — 8. Quels sont les principaux événements jusqu'à la Confédération ? — 9. Les lieutenants-gouverneurs depuis 1873 ?

MANITOBA.

1. — Superficie, 64,646 milles carrés.

2. — Population, 152,606 âmes.

3. — Manitoba est de toutes les provinces du Canada la plus régulière dans sa construction géographique. Elle a presque la forme d'un parallélogramme. Son étendue est de 200 milles de l'est à l'ouest, et contient 60,520 milles carrés. Sa surface générale est celle d'une prairie plane, sise à 700 pieds au-dessus de

niveau de la mer et à 80 pieds au-dessus du niveau du lac Winnipeg. Manitoba est situé en plein centre de l'Amérique du Nord.

4. — Manitoba fut d'abord une partie du vaste domaine octroyé en 1670 par Charles II à la compagnie de la Baie d'Hudson. Cette compagnie adopta pour politique de se réserver le commerce de fourrures et des autres produits de tout le Nord-Ouest, et de représenter cette région comme inhabitable, excepté pour les sauvages et les bêtes fauves auxquelles ils faisaient la chasse. Ces fausses représentations ont eu un tel effet que c'est seulement durant la dernière décade qu'ont disparu les préjugés contre le climat et le sol de ce pays.

5. — Ce fut seulement en 1870 que, pour une somme d'argent, la compagnie de la Baie d'Hudson céda ses droits territoriaux. Manitoba, connue jusque là sous le nom de Rivière-Rouge, devint alors, en vertu d'une loi fédérale, une province du Canada.

6. — A cette époque, la population totale du Manitoba, y compris une bande de terre annexée depuis à l'Ontario, était seulement de 11,963 âmes, dont 10,400 métis et sauvages. En 1881, elle était de 65,954 ; en 1886, de 108,840.

7. — Les progrès du Manitoba, depuis son entrée dans la confédération, ont été prodigieux. Ainsi, en 1882, il n'y avait seulement que 65 milles de voie ferrée ; aujourd'hui il y en a plus de 1,000 milles. En 1882, il n'y avait qu'un seul pont dans toute la province ; aujourd'hui il y en a plus de 400. En 1882, Manitoba n'avait pas encore exporté un seul boisseau de blé, mais six ans après, en 1888, elle en exportait

12,000,000 de boisseaux, le rendement total du blé étant alors de 14,000,000 de boisseaux ; il y eut aussi une exportation considérable d'autres grains. En 1871, Winnipeg, capitale de la province, comprenait 241 âmes ; maintenant, elle compte une population de 25,000. En 1882, Brandon voyait ses premiers établissements ; en 1888, cette ville avait une population de plus de 3,000 et sur son marché 1,400,000 boisseaux de blé, 600,000 d'avoine et quantité considérable d'autres grains, obtenus directement des cultivateurs, étaient emmagasinés pour l'exportation. Les premiers essais d'exploitation de la laiterie eurent lieu au Manitoba en 1884 ; dès 1888, cette province comptait déjà six beurreries et vingt-six fromageries. De tels faits témoignent du rapide développement de cette province.

8. Le climat du Manitoba est plus tempéré et assurément plus sain que celui de plusieurs des États de l'Union Américaine qui sont plus au sud. Les grands vents, les cyclones et les ouragans y sont rares et les revirements brusques du froid intense aux dégels subits, n'y sont pas ressentis. Ainsi, durant l'hiver de 1887, grand nombre de personnes et des milliers d'animaux périrent dans des tempêtes dans le nord des États-Unis, tandis qu'aucune vie d'homme ni de bêtes ne fut perdue pour la même cause au Manitoba. Il tombe peu de neige sur les prairies du Manitoba — la couche moyenne étant de 18 pouces, — et les chevaux, les bêtes à cornes et les bestiaux paissent dehors tout l'hiver. La neige disparaît et les labours commencent vers le milieu d'avril.

9. Voici ce que lord Dufferin, gouverneur du Ca-

nada, disait du Manitoba en 1877:—" Par sa situation géographique et ses avantages exceptionnels, le Manitoba peut être considéré comme la clef de voûte de cet arc gigantesque des provinces sœurs qui embrasse le continent de l'Atlantique au Pacifique. Ce fut ici que le Canada, sortant de ses bois et forêts, contempla pour la première fois ses immenses prairies et l'inexploré Nord-Ouest, et qu'il apprit, comme par une révélation inattendue, que ses historiques territoires des Canadas, que ses beaux rivages du Nouveau-Brunswick, que le Labrador, la Nouvelle-Ecosse, ses vallées et ses lacs des Laurentides, que ses champs de blé et ses riches pâturages bien que déjà plus étendus qu'une demi-douzaine de royaumes européens, n'étaient pourtant que des portiques et des vestibules à ce territoire jusques là ignoré dont les dimensions indéfinies déroutent à la fois les calculs de l'observateur et les problèmes de l'explorateur."

Depuis son entrée dans la Confédération, le Manitoba a eu pour lieutenants-gouverneurs :

L'Hon. A.-G. Archibald, 20 mai 1870.

" Francis-G. Johnston, 9 avril 1872.

" Alexander Morris, 2 déc. 1872.

" Joseph-Edouard Cauchon, 26 nov. 1877.

" James-C. Aikins, 22 sept. 1882.

" John-E. Schultz, 1er juillet 1888.

" J.-C. Patterson, 2 sept. 1895.

Questionnaire.—1. Quelle est la superficie de la province du Manitoba ? — 2. Sa population ? — 3. La forme du Manitoba ? — 4. Que fut d'abord Manitoba ? — 5. Quand la compagnie de la Baie d'Hudson céda-t-elle à la confédération Manitoba ? — 6. Quelle était à cette époque sa population ? — 7. Parlez des progrès du Manitoba ? — 8. Quel est le climat du Manitoba ? — 9. Que disait lord Dufferin du Manitoba ? — 10. Nommez les lieutenants-gouverneurs du Manitoba ?

Eglise du Manitoba, du Nord-Ouest et de la Colombie anglaise, en 1900.

Province ecclésiastique de Saint-Boniface, érigée par Pie IX, le 22 septembre 1871.

Elle comprend trois diocèses: Saint-Boniface, St-Albert et la Colombie anglaise, et deux vicariats apostoliques: Athabaska-Mackenzie et le vicariat apostolique de la Saskatchewan.

Premier concile provincial, à Saint-Boniface, du 16 au 24 juillet 1889.

DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE.

Érigé en évêché suffragant de Québec, en 1847, et en archevêché le 22 septembre 1871.

Premier archevêque: — Mgr Alexandre-Antonin Taché, mort en 1894. — Archevêque actuel: Mgr Langevin, appartenant comme son prédécesseur à la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, et sacré en 1895.

Circonscription. — La province de Manitoba, la partie du district de l'Assiniboïa à l'est du 109ème degré de longitude ouest, la partie du Kewatin à l'est du fleuve Nelson, et la partie d'Ontario à l'ouest du 91ème degré de longitude ouest.

Ce diocèse comprend 25,000 catholiques; 42 prêtres séculiers et 50 réguliers; 66 églises et chapelles; 35 paroisses; 1 collège; 13 couvents; 1 hôpital.

DIOCÈSE DE SAINT-ALBERT.

Érigé le 22 septembre 1871. Evêque: S. G. Mgr Vital Grandin, O. M. I. Coadjuteur: Mgr Legal, depuis 1897.

Circonscription. — Le territoire entier d'Alberta,

la partie ouest des territoires de Saskatchewan et Assiniboia, jusqu'au 109^e degré de longitude. Il se divise en 5 districts ecclésiastiques :

1^o District de Saint-Albert; 2^o District d'Edmonton; 3^o District de Calgary; 4^o District des Pieds-Noirs; 5^o District lac La Salle.

Population : 15,000 à 20,000 catholiques; prêtres réguliers 28; prêtres séculiers 8; 21 frères convers.

DIOCÈSE DE NEW-WESTMINSTER.

La Colombie anglaise a été érigée en vicariat apostolique le 14 décembre 1863, et en diocèse le 2 septembre 1890. *Suffragant de Saint-Boniface.*

Evêque actuel : S. G. Mgr Paul Durieu. Coadjuteur : Mgr Dontenville, depuis 1897.

Circonscription. — Toute la province de la Colombie anglaise, à l'exception de l'île de Vancouver.

Nota. — Il n'y a pas de paroisse proprement dite dans la Colombie anglaise.

VICARIAT-APOSTOLIQUE D'ATHABASKA-MACKENZIE.

Érigé le 8 avril 1862. *Suffragant de St-Boniface.*

Evêque actuel : S. G. Mgr Emile Grouard.

Circonscription. — Borné au nord par la mer glaciaire; à l'est par la baie d'Hudson et la mer de Baffin; au sud par le 55^e degré de latitude nord et à l'ouest par les Montagnes Rocheuses.

Toutes les missions de ce vicariat apostolique sont desservies par les RR. PP. Oblats. Toutes les missions ont pour adresse : (viâ Edmonton).

VICARIAT-APOSTOLIQUE DE LA SASKATCHEWAN.

Érigé en octobre 1890. *Suffragant de St-Boniface.*
 Evêque actuel : S. G. Mgr Albert Pascal, O. M. I.

Circonscription. — Une partie du district de Saskatchewan et une partie des pays au nord de ce district. Il se divise en 4 districts ecclésiastiques :

1° District de Prince Albert; 2° district de Battleford; 3° district de l'île à la Crosse; 4° district de Cumberland.

Ce vicariat apostolique renferme : 8.500 catholiques; 18 prêtres réguliers; 2 séculiers; 11 frères **convers**.

DIOCÈSE DE VANCOUVER (C. A.)

Suffragant de la province ecclésiastique d'Orégon, dans les Etats-Unis où se trouvent les autres diocèses de cette province. Érigé en 1847.

Evêque actuel : S. G. Mgr Christie.

Circonscription. — L'île de Vancouver, dans la Colombie anglaise, et le territoire de l'Alaska appartenant aux Etats-Unis.

Ce diocèse renferme 7,500 catholiques; 21 prêtres; 13 paroisses; 22 églises; 1 collège; 6 couvents; 48 dessertes.

Le siège épiscopal est à Victoria, C. A.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

1. — En 1784, fut formée la compagnie dite du Nord-Ouest du Canada, qui entreprit plusieurs explorations. En 1793, Sir Alexandre Maekenzie traversa les Montagnes Rocheuses jusqu'à l'Océan Pacifique, et

découvrit les rivières Fraser et Mackenzie. En 1811, les principales branches de la rivière Colombie furent découvertes par l'astronome Thompson.

2. — En 1811, lord Selkirk acheta de la compagnie de la Baie d'Hudson tout le territoire situé entre les limites des États-Unis et les lacs Winnipeg et Winnipegon. C'est sur ce territoire que fut fondée la colonie de la Rivière Rouge où des Canadiens allèrent s'établir pour la première fois en 1823. Des colons écossais y étaient rendus depuis une couple d'années.

3. — Vers 1823, les deux compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, rivales jusque là, n'en formèrent qu'une seule. Alors le territoire de la Baie d'Hudson fut partagé en plusieurs districts, comptant quatre dépôts et 112 forts ou stations.

4. — Ce fut le 1er juillet 1870 que la Confédération du Canada fit l'acquisition du Nord-Ouest. Le 15 juillet de la même année, la partie connue sous le nom de Rivière-Rouge en fut séparée pour former la province du Manitoba.

5. — En 1886, furent jetées les bases de l'établissement de trois provinces futures de la confédération, taillées dans l'immense région qui s'étend entre le Manitoba et la Colombie anglaise. Les trois territoires d'Assiniboïa, de Saskatchewan et d'Alberta sont administrés depuis par un lieutenant-gouverneur et un conseil composé de 20 membres, les uns électifs, les autres nommés par le Conseil Privé du Canada.

Il y a aussi actuellement une assemblée législative, composée de 22 représentants élus par le peuple, et de trois officiers nommés par le Gouverneur en con-

seil ; cette assemblée est avisée par un conseil de sept membres, dont quatre sont nommés par le lieutenant-gouverneur. Aussitôt qu'un district de 1,000 milles carrés renferme une population de 1,000 âmes, il devient district électoral et a le droit d'élire un représentant. Les districts d'Alberta et de la Saskatchewan envoient chacun un représentant à la Chambre des Communes d'Ottawa ; le district d'Assiniboïa y envoie deux représentants. La première élection a eu lieu en 1888.

6. — Les élections se font au vote ouvert et non au scrutin comme dans les provinces. Les votants peuvent être requis de prêter serment avant de voter.

7. — La capitale est Régina, dans le district d'Assiniboïa. C'est à Régina que résident le lieutenant-gouverneur, son secrétaire qui est aussi le secrétaire de l'Assemblée législative, un commissaire des sauvages, un commissaire de police, les cinq juges de la Cour Suprême, quatre registrateurs et cinq shérifs.

8. La superficie de ces trois provinces et des territoires non organisés est de 2,371,481 milles carrés. La population d'Alberta est de 25,277 âmes ; celle d'Assiniboïa de 30,372 et celle de Saskatchewan 11,150 âmes, en tout 66,799 âmes. Les territoires non organisés comptent 32,168 âmes.

9. — Les territoires du Nord-Ouest, depuis leur entrée dans la Confédération, ont eu pour lieutenants-gouverneurs :—

L'Hon. A.-G. Archibald, le 10 mai 1870.

“ Francis-G. Johnston, le 9 avril 1872.

“ Alexander Morris, le 2 décembre 1872.

“ David Laird, le 7 oct. 1876.

L'Hon. Edouard Dewdney, le 3 déc. 1881.

“ Joseph Royal, le 1er juillet 1888.

“ C.-H. Mackintosh, le 31 oct. 1893.

“ M.-C. Cameron, le 30 mai 1898.

“ A.-E. Forget, le 11 oct. 1898.

Questionnaire. — 1. Quand fut formée la compagnie du N.O. ? — 2. Quand le N.-O. fut-il acheté ? — 3. Quand les deux compagnies rivales de la baie d'Hudson se réunirent-elles ? — 4. Quand furent jetées les bases des trois provinces futures d'Alberta, d'Assiniboia, et de la Saskatchewan ? — 5. Quelle est l'administration de ces trois provinces ? — 6. Comment se font les élections ? — 7. Quelle est la capitale ? — 8. Quelle est la superficie de chacune de ces trois provinces ? Quelle en est la population ? — 9. Nommez les lieutenants-gouverneurs.

COLOMBIE ANGLAISE.

1. — Superficie : 383,000 milles carrés.

2. — La population de la province qui, lors de son entrée dans la confédération, était de 36,247 en y comprenant les sauvages, est aujourd'hui de plus de 98,173 âmes.

3. — Cette province, admise dans la confédération du Canada le 20 juillet 1871, comprend l'île Vancouver et la Colombie britannique.

4. — L'île Vancouver fut découverte en 1792, par le capitaine Vancouver, marin anglais. Sa position géographique lui donne, au point de vue militaire, le commandement de l'Océan Pacifique. En 1843, elle était occupée par la compagnie de la baie d'Hudson, qui y fonda la ville de Victoria. En 1859, le gouvernement anglais érigea l'île Vancouver et la Colombie britannique en deux colonies, ayant chacune son ter-

ritoire distinct, mais régies par un même gouvernement.

5. — En 1863, elles furent séparées politiquement et obtinrent chacune un gouverneur particulier. La capitale de la Colombie fut nommée New-Westminster. Elles eurent chacune un conseil exécutif, un conseil législatif et une chambre d'assemblée.

6. — Bien que découverte en 1792, ce ne fut pas avant 1843 que l'île Vancouver vit un établissement permanent. Quant à la partie continentale de la Colombie anglaise, elle resta à son état primitif avec deux ou trois postes pour le commerce des fourrures, jusqu'en 1858. Vers cette époque, des chercheurs d'or y découvrirent les mines de la rivière Fraser; les immigrants y affluèrent tellement que, la même année, cette région fut érigée en colonie sous le nom de Colombie anglaise.

7. — Depuis son entrée dans la confédération, cette province a eu pour lieutenants-gouverneurs :

L'Hon. J.-W. Trutch, 5 juillet 1871.

“ Albert-Norton Richards, 27 juin 1876.

“ Edmund-T. Cornwall, 21 juin 1881.

“ Hugh Neilson, 8 fév. 1887.

“ E. Dewdney, 1er nov. 1892.

“ T.-R. McInnes, 18 nov. 1897.

Questionnaire. — 1. Quelle est la superficie de la Colombie anglaise? — 2. La population? — 3. Quand cette province a-t-elle été admise dans la confédération? — 4. Quand fut découverte l'île de Vancouver? — 5. Qu'arriva-t-il en 1863? — 6. Quand eut-elle un établissement permanent? — 7. Nommez les lieutenants-gouverneurs jusqu'à la confédération?

VUE D'ENSEMBLE

PRÉSENTÉE AUX ÉLÈVES

MES CHERS AMIS,

Permettez que je vous invite à observer ce panorama où la patrie apparaît avec la majestueuse multiplicité de ses ressources territoriales, agricoles, forestières, commerciales et industrielles, et que j'emprunte au pinceau de deux observateurs français, M. Jacques de Baudroncourt et M. de Lamothe.

Voici d'abord le tableau présenté par M. de Baudroncourt dans son *Histoire populaire du Canada*, publiée en 1886 :

“La puissance du Canada (Dominion), moins la partie du Labrador et l'île de Terre-Neuve qui n'en font point partie, occupe la moitié du continent de l'Amérique du Nord et égale en superficie l'Europe entière. La superficie officielle de son territoire est de 3,470,392 milles carrés. Il s'étend de l'Atlantique au Pacifique dans le sens de l'est à l'ouest; depuis la frontière des États-Unis au sud, il atteint jusqu'à la mer glaciale.

“ Si la région du Nord envahie pendant neuf mois de l'année par les neiges et les glaces est peu propre à la colonisation, il se trouve entre elle et la frontière des États-Unis une vaste zone de terrains propres à la culture, pouvant donner les mêmes produits que les zones tempérées. On y trouve encore d'immenses forêts, les plus belles, peut-être, du continent américain, et de riches terrains formés soit par les alluvions, soit par les détritiques de végétaux, les cendres qui s'y sont accumulées depuis des siècles; on les appelle terres de prairie ou terres noires. Elles sont d'une fertilité extraordinaire, et le Manitoba en renferme des milliers de milles carrés.

“ Les grands lacs, les fleuves, qui forment comme un des traits caractéristiques du Canada, facilitent les communications et les transports, non-seulement avec les États-Unis, mais avec l'Europe; surtout par le Saint-Laurent et les cinq grands lacs qui se déchargent dans ce fleuve. Des canaux creusés partout pour éviter les rapides, permettent à un navire de deux tonneaux de venir depuis le Havre jusqu'à Chicago ou Port-Arthur, au fond des lacs Michigan et Supérieur, déposer son chargement à fleur de quai.

“ Le grand chemin de fer *Canadien Pacifique*, allant de Québec à Vancouver, ouvre un immense débouché avec la Chine, le Japon et l'Australie.” Interrompons ici l'auteur cité pour dire que, depuis plusieurs années déjà, une ligne de bateaux à vapeur mettait Vancouver en communication directe avec la Chine et le Japon. A partir de juin 1893, les princi-

pales villes de l'Australie sont reliées avec Vancouver par une nouvelle ligne qui fait escale aux îles Sandwich.

“ Le voyage par chemin de fer canadien est plus court et moins fatigant que par la ligne de New-York à San-Francisco ; il est aussi moins dangereux, le parcours se faisant sur un terrain moins accidenté de montagnes et de précipices.

“ Les pêcheries des côtes de l'Atlantique et du Pacifique s'étendent au loin et sont, sans contredit, les plus fructueuses du monde.

“ D'immenses dépôts de houille se trouvent sur les côtes des deux Océans et sous les terres noires à l'est des Montagnes-Rocheuses ; on y trouve des mines de métaux précieux et utiles, aussi bien que des matériaux à bâtir, du pétrole et du sel.”

A son tour, M. de Lamothe va nous montrer combien immense est l'étendue du territoire qui renferme tant de trésors, et quelle nombreuse population ce territoire pourra faire vivre dans l'avenir :

“ En résumé, — dit-il, nous trouvons dans le Nord-Ouest près de cinquante-millions d'hectares (cent-vingt-trois millions cinq cent mille acres) l'étendue de la France — susceptibles de culture dans un avenir plus ou moins rapproché. Si l'on réfléchit que ces cent-vingt-trois millions d'acres cultivables sont adossés à près de deux-cent-neuf millions, neuf cent cinquante mille acres de forêts ; qu'ils avoisinent, en outre, plus de trente millions de terres impropres à la culture, mais éminemment favorables à l'élevage

en grand du bétail (le désert) ; qu'ils ont devant eux une superficie égale à près de six fois la France (sept-cent-quarante millions d'hectares) de territoires de chasse, où des facilités de communication parviendront peut-être à créer une certaine activité industrielle par la découverte et l'exploitation des divers minerais que recèlent les roches primordiales du terrain laurentien ; on ne trouvera pas exagérée la fixation du chiffre de population que peut faire vivre la région du Nord-Ouest, à cinquante millions d'habitants à peu près, — au prorata des portions centrale et méridionale de la Russie d'Europe, situées à peu près sous la même latitude et dans les mêmes conditions de climat et de production.

“ Ajoutez à cela les deux-cent-quarante millions d'acres des deux Canadas et des provinces maritimes, les immenses étendues, encore inexplorées pour la plupart, de la terre de Rupert et du Labrador, au nord de la Hauteur-des-Terres, et l'on arrivera aisément au chiffre de cent millions d'êtres humains pour la population future de l'Amérique anglaise du Nord.”

Et maintenant, chers amis, dites-le moi, que pensez-vous de l'émigration déplorable de tant de nos compatriotes vers les Etats-Unis ? Vous le voyez, ce n'est ni l'espace ni l'air qui leur manquent sur le sol canadien, ni la salubrité du climat, ni les endroits favorables aux travaux agricoles, ni les lieux propices aux exploitations industrielles ou aux entreprises du commerce, ou aux travaux divers qui demandent des bras robustes et laborieux.

Que vont-ils donc chercher aux Etats-Unis, dans ces villes manufacturières déjà surchargées de population et qui rendent la vie si dure à des compétiteurs trop nombreux dans les carrières ? Sûrement, ils ne peuvent espérer y trouver un travail plus facile, ni mieux rémunéré ; encore moins peuvent-ils compter s'y faire un avenir assuré et paisible comme l'avenir que leur offrirait un labeur persévérant, secondé par de sages épargnes, dans quelque'une des nouvelles colonies du Nord-Ouest.

Est-ce l'attrait de la liberté qui les entraîne chez les Américains ? Certes, ils se trompent, car les institutions politiques du Canada sont beaucoup plus favorables à une vraie et sage liberté que celles de n'importe quel pays au monde, et surtout que celles des Etats-Unis où, pour ne citer qu'un fait, le Président a plus d'autorité personnelle que le roi des pays parlementaires, la constitution américaine laissant marge à une sorte d'absolutisme qui peut entraver l'œuvre du Congrès.

Chers amis, étudiez, étudiez bien l'histoire et la géographie de votre pays. Examinez les ressources qu'il offre à votre travail, les voies qu'il ouvre à vos talents, les récompenses et les triomphes qu'il vous promet pour l'avenir. Ne le désertez pas : le Canada est assez vaste pour fournir à chacun de ses fils champ large et fécond.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Nov. 2007

Preservation Technologies

A WORLD LEADER IN COLLECTIONS PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

A VENDRE A LA
MEME LIBRAIRIE,

LES OUVRAGES SUIVANTS :

- | | |
|---|--|
| <p>Histoire Sainte, suivie de la vie de N.-S. J.-C.</p> <p>Histoire Ecclésiastique, suivie de la chronologie des papes, des conciles, des ordres religieux, des hérésies, des principaux personnages.</p> <p>Histoire Ancienne, renfermant l'histoire de tous les peuples de l'antiquité jusqu'à Jésus-Christ.</p> <p>Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'invasion des barbares.</p> <p>Histoire du Moyen Age, depuis l'invasion des barbares jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs-Ottomans.</p> <p>Histoire Moderne, depuis la prise de Constantinople jusqu'à l'abdication de Napoléon.</p> | <p>Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'en 1830.</p> <p>Histoire d'Angleterre, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.</p> <p>Histoire Naturelle, (Précis élémentaire). Minéralogie, botanique, zoologie, par M. Zeller, avec une introduction par M. Drioux.</p> <p>Mythologie grecque, romaine, indienne, persane, égyptienne, gauloise et scandinave.</p> <p>Précis élémentaire de Littérature, (Style Composition et Poétique.)</p> <p>Précis élémentaire de Physique et de Chimie, par M. Zeller, avec une introduction par M. Drioux.</p> <p>Devoir du Chrétien par P. B. Psautier de David.</p> |
|---|--|

- | | |
|---|--|
| <p>Nouvelle Méthode. Juneau.</p> <p>Petites Leçons de Choses " "</p> <p>Alphabet. " "</p> <p>Calcul Mental. " "</p> <p>Tenue des Livres. Lacasse.</p> <p>Grammaire. " "</p> <p>Exercices " "</p> <p>Geographies</p> | <p>Hist. du Canada. Toussaint.</p> <p>Arithmétique. " "</p> <p>Grammaire. Lafrance.</p> <p>" Bonneau.</p> <p>" Cloutier.</p> <p>" des Frères.</p> <p>Exercices " "</p> <p>" Bonneau.</p> |
|---|--|

BNQ



C 000 144 976

144976